UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2
UNIVERSITÉ DE LYON

TON

UNIVERSITÉ DE LYON

GHHAT Faculté de Géographie, Histoire Histoire de l'Art et Tourisme

Perceptions du paysage urbain de la base de loisirs de Créteil

Etude par photo-questionnaires

Par Pauline DILAS

Image 1 : Au bords du lac, Françoise Venet

Mémoire présenté dans le cadre du Master 2 Géographie, Interface Nature-Société,
Université Lumière Lyon 2,
Année 2011-2012

Directrice de mémoire : Marie Augendre, Docteur en géographie, Maître de conférences

A Louise, Samuel et Justine…

Remerciements *5*

INTRODUCTION *7*

PARTIE 1 : Contexte scientifique *11*

1. Historique du paysage **13**

1.1. Le paysage en représentations 13

1.1.1. Histoire de l'art et philosophie 13

1.1.2. Théories sur l'émergence de la notion du paysage 15

1.2 L'émergence d'une définition 15

1.2.1 15

1.2.1 Définir le(s) paysage(s) 15

1.2.2 Enfin une définition du paysage 16

1.3. Le paysage en géographie 17

1.3.1 Le paysage naturel 17

1.3.2 Le paysage urbain 18

2. Esthétique et paysage **19**

2.1. La beauté naturelle 19

2.1.1. L'esthétique de la nature 19

2.1.2. L'esthétique dans le paysage 20

2.2. L'esthétique verte 21

2.2.1. Le contact homme-nature 21

2.2.1. Une philosophie opérationnelle 21

2.3. Le jugement esthétique et l'espace public 22

2.3.1. Un enjeu pour les politiques publiques 22

2.3.2. Une source d'attachement, en lien avec la problématique de gouvernance 23

3. Le paysage en milieu urbain **24**

3.1. Le Paradoxe de la nature en ville 24

3.1.1. Une notion qui se développe 24

3.1.2. Une demande sociale ? 25

3.2. Le paysage : acteurs et pratiques 26

3.2.1. Discours et pratiques 26

3.3.1. Exemple du projet « paysage » en Ile-de-France 26

3.3. Le paysage urbain de Créteil 27

3.3.1. Historique du paysage de la base de loisirs de Créteil 27

3.3.2. La présentation du paysage urbain de Créteil 28

PARTIE 2 : Méthodologie *31*

1. Les entretiens **33**

1.1. Les populations ciblées 33

1.1.1. Syndicat mixte 33

1.1.2. Maires-adjoints de secteurs, habitants et autres acteurs 34

1.2 La grille d'entretien 35
1.2.1. Objectifs 35
1.2.2. Traitement 35
2. Les photo-questionnaires 35
2.1 . Le choix de la photographie 36
2.1.1. Pourquoi la photographie est-elle associée au paysage ? 36
2.1.2. Intérêts et limites de l'enquête par photo-questionnaires 37
2.2. La méthode de réalisation 38
2.2.1. Protocole de prise de vue 38
2.2.2. Réalisation de l'enquête et traitement 40
3. Objectifs et hypothèses 41
3.1. Objectifs 41
3.1.1. Présentation des objectifs 41
3.1.2. Choix des variables utilisées 42
3.3. Hypothèses 43
3.3.1. Présentation des hypothèses 43
3.2.2. Justification de la prise en compte de ces hypothèses 43
PARTIE 3 : Résultats du photo-questionnaire 47
1. La population et les principales observations 49
1.1 Description de la population interrogée 49
1.1.1 Caractéristiques personnelles et sociales 49
1.1.2 Caractéristiques spatiales et temporelles 51
1.2 La beauté et l'attachement 53
1.1 En fonction des caractéristiques sociales 54
1.2.2. En fonction des individus 56
2. Les variables testées 59
2.2.1 L'importance du lac 59
2.2.2 En fonction des caractéristiques sociales 60
2.1.2 En fonction de la présence/absence de l'élément urbain 61
2.1.3 En fonction de la distance et du temps d'habitation 63
2.2. L'importance de la présence/absence de nature ou d'urbain 64
2.2.1 En fonction des caractéristiques sociales 64
2.2.2 En fonction de la présence/absence du lac 66
2.2.3 En fonction de la distance et du temps d'habitation 66
2.3 Des spécificités aux paysages urbain et naturel 68
2.3.1. En fonction de l'architecture spécifique des quartiers photographiés 68
2.3.2. En fonction de la présence/absence de pylônes 70
PARTIE 4 : Analyses des résultats et entretiens 73
1. Relations entre paysage et acteurs 75
1.1 Discours sur les relations entre les acteurs 75

1.1.1. Perceptions des relations entre les gestionnaires 75
1.1.2. Perception des habitants sur la gestion et le paysage de la base de loisirs 76
1.2 Nuisances et problèmes 77
1.2.1. Nuisances sonores et insécurité 77
1.2.2. Nuisances visuelles 78
2. Perceptions du paysage de la base de loisirs de Créteil 79
2.1. Le paysage de la base de loisirs aujourd'hui 79
2.1.1. Influence de la connaissance 79
2.1.2. Autres caractéristiques pouvant influencer les perceptions du paysage 80
2.2. Perception de l'évolution du paysage urbain 81
2.2.1. Impact de l'urbanisation 81
2.2.2. Discours 81
CONCLUSION* *85
Table des Images* *87
Table des Cartes* *87
Table des Tableaux* *87
Table des Photographies* *87
Table des Graphiques* *88
Bibliographie / Sitographie* *89
ANNEXES* *95
1. Présentation du paysage de la base de loisirs de Créteil 95
2. Grille d'entretien 97
3. Résultats des choix des termes qualificatifs 99

Remerciements

Cette année a été pour moi une succession de rencontres et d'opportunités qui ont participé à l'élaboration de ce mémoire.

Tout d'abord, je tiens à remercier ma directrice de recherche, Marie Augendre, pour tout le temps et l'attention porté à mon travail, ainsi que pour ses nombreux conseils.

La réalisation de ce mémoire m'a permis de découvrir le travail de recherche et notamment une méthodologie originale que j'ai beaucoup appréciée. Cependant, elle nécessitait au moins un jour de beau temps, j'ai donc détesté la météo d'Ile-de-France durant de nombreuses semaines, du fait du retard qu'elle a engendré dans la réalisation de mon travail de terrain !

Dans ce cadre là, je souhaite vivement remercier Marylise Cottet pour son aide, ses conseils et son soutien continu depuis le début de mon travail.

Le travail de terrain a été un plaisir à réaliser, et pour cela je remercie chacune des personnes qui m'ont reçu en entretien pour le temps qu'elles m'ont accordé, et sans lesquelles ce travail n'aurait pas existé. Aussi, je tiens à adresser des remerciements tout particuliers aux habitants de Créteil que j'ai rencontré, qui m'ont apporté leur gentillesse et des informations à profusion sur le paysage de Créteil.

La réalisation du mémoire est la dernière ligne droite avant la fin du cursus universitaire, et ce passage obligatoire donne son lot de stress et de sentiment de panique lorsque la date de rendu approche. Aussi, j'apporte tout mon soutien à mes collègues et amis pour qui ce moment arrive, et remercie particulièrement Mayara pour son soutien perpétuel.

A tout cela s'ajoute les inconditionnels. Tout d'abord mon Nicolas, qui m'a écouté réfléchir à voix haute ces derniers mois, qui a supporté mon stress et qui est toujours, toujours, là pour m'aider, en particulier lorsqu'il s'agit de l'outil informatique, donc pour tout cela et plus encore, je le remercie.

Pour leur patience face aux peu de disponibilités que je leur ai accordé ces derniers mois, pour leur soutien et leur amour, j'adresse un grand merci à mes parents, à mes sœurs, beaux-frères, neveux et nièce, car nos long repas de famille ont été les moments de détente et de rigolade dont j'avais besoin !

Je n'oublie pas non plus mes amis, qui ont su persévérer pour avoir de mes nouvelles, et qui en toutes occasions se joignent à ces repas de famille pour mon plus grand plaisir. Je remercie Germain, Elise et tous les autres, souvent trop loin pour partager ces moments, mais toujours présent pour m'apporter leur soutien.

Enfin, il y a Marie Charlotte, Noémie, Mayara et Isabelle qui m'ont apporté leurs corrections, donc les filles, je vous remercie !

INTRODUCTION

La notion de paysage est ancienne mais subit de nos jours un renouvellement par la prise en compte de la croissance urbaine, comme c'est le cas en région Ile-de-France, avec une évolution de la population de près de 38,5 % entre 1962 et 2009 pour arriver à plus de 11 millions d'habitants (IAURIF, 1999 ; INSEE).

Depuis 1853, en France, les hommes ont développés des politiques de protection pour préserver les espaces de nature dites sauvage sur le territoire avec la première réserve artistique en forêt de Fontainebleau puis, notamment en 1960 soit près d'un siècle plus tard, la loi de création des Parcs nationaux (Tricaud, 2010). Mais, la croissance du milieu urbain (avec 85% de la population française vivant en *aire urbaine* en 2008 contre seulement 25% en 1952, selon l'INSEE) a éloigné les hommes de la nature, tant au niveau de la matérialité que de l'utilité. Les oppositions entre ville et campagne ne seront pas abordées dans cette étude dans la mesure où le contexte choisi est celui d'un milieu urbain dense en région Ile-de-France. De nombreuses études ont été menées sur les espaces de nature en Ile-de-France et ont démontré que la demande de nature en milieu urbain est de plus en plus forte (Fleury et Donadieu, 1997 ; Luginbuhl, 2001 ; IAU, 2011). Il ne s'agit pas ici de déterminer quel type de nature est recherchée par les habitants puisque le sujet ne porte que sur un seul terrain, la base de loisirs de Créteil, mais davantage de savoir quels sont les éléments du paysage qui favorisent le sentiment de beauté et d'attachement au paysage. Aussi, l'approche sélectionnée dans cette étude ne concerne pas directement la nature en ville, même si les questions liées à cette dernière sont sous-jacentes, mais repose sur la notion de paysage. Cette notion souvent considérée en association avec le milieu rural pose alors le problème de la pertinence de son utilisation dans un contexte urbain.

Le paysage ne peut se réduire à une dimension matérielle, il est le fruit d'une construction naturelle et humaine. Il est défini par le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés comme étant un « agencement matériel d'espace – naturel et social – en tant qu'il est appréhendé visuellement, de manière horizontale ou oblique, par un observateur. [C'est une] représentation située, le paysage articule plusieurs plans, permettant l'identification des objets contenus et comprend une dimension esthétique » (Lévy et Lussault, 2003). La construction humaine du paysage, outre sa matérialité, peut – être abordée comme une représentation, issue avant tout du regard. Des auteurs tels que Georges Bertrand (Bertrand, 2002) et Serge Ormaux (Université de Besançon, 2004) ont des approches différentes, mais ont choisis tous deux d'aborder le paysage comme un système où l'homme n'est qu'un composant parmi d'autres. Considérer le paysage comme un système ne permet pas de prendre en compte l'émergence et le développement d'une vision particulière de l'homme sur son environnement. Paysager n'est pas que construire la matérialité du paysage, c'est également le concevoir, le percevoir, et cette étude a choisi de se rattacher à cette dimension, c'est-à-dire à la construction du paysage par la perception humaine. Les perceptions du paysage sont souvent associées à des éléments naturels tels que la végétation, l'eau, et les minéraux, appartenant à la dimension sacrée de la nature (Eliade, 1959). Au fil du temps, ils ont participé à l'instauration du paysage comme la présentation de la nature au regard humain. C'est pourquoi mettre en relation paysage et nature est essentiel, puisque l'un et l'autre sont associés de façon récurrente dans les représentations humaines. Plus précisément, le paysage est considéré comme étant composé de nature, tandis que la nature n'a pas besoin d'être paysagée pour exister, tout du moins dans nos représentations. La nature est ici considérée comme l'association des éléments minéraux, végétaux et aquatiques, pouvant être modifiés et agencés par la main de l'homme. Les minéraux sont considérés

comme la somme des éléments naturels et anthropiques que peuvent représenter les roches, les pierres, le béton et, de façons plus importantes, les immeubles et toutes les constructions minérales issues de la main de l'homme. Dans cette étude, nous proposons de travailler sur un paysage particulier que l'on nomme « paysage urbain ». Certains estiment que ce nom est incohérent au vu de la contradiction entre paysage (associé à la nature) et urbain (associé à l'artificiel) (Luginbuhl, 1989 ; Michel, 2007) alors que d'autre, tel que Anne Cauquelin (Cauquelin, 1989) estime que le paysage urbain « est plus nettement paysage que le paysage agreste et naturel… sa construction est plus marquée, plus constante, plus contraignante encore ». De manière générale, le paysage urbain représente un élargissement dans l'approche paysagère puisqu'il intègre la dimension essentielle de notre siècle : l'urbain. Avec plus de 50% de la population mondiale (Banque mondiale, 2010), le nombre de citadins ne cesse de croître et la prise en compte du paysage urbain devient un enjeu pour le développement de ces territoires et le bien-être des habitants.

Le choix de porter ce travail sur la notion de paysage c'est effectué à travers la volonté de ne pas garder comme objet d'étude un milieu naturel. Le paysage offre la possibilité d'une prise en compte globale d'un espace, sans se limiter à l'étude de sa naturalité. Au départ de la réflexion sur le sujet, il était question de prendre en compte la nature en milieu urbain comme facteur d'esthétisme. Cependant, les informations recueillies ont permis de faire évoluer le sujet sur une prise en compte plus globale, intégrant à la fois le site « naturel » de la base de loisirs et le site urbain se trouvant à proximité immédiate. La question que soulève l'association de ces sites est de savoir si l'urbain, très souvent présentée comme contraire à la nature et source de dégradation du milieu naturel, peut néanmoins participer au sentiment de beauté de la part des habitants. Pour cela divers outils ont été mobilisés, de l'entretien semi-directif aux photo-questionnaires, auprès de groupes d'acteurs différents : gestionnaires / habitants. Des études ont démontré que les perceptions des actions des gestionnaires peuvent être en opposition avec celles des habitants et utilisateurs des lieux, notamment en matière de restauration des milieux naturels (Gobster et Hull, 2000). Est-ce que cette opposition se confirme dans le cas de la base de loisirs de Créteil ? Si oui, sur quoi repose-t-elle ? Les usages prévus lors de la création du site de la base de loisirs correspondent-ils aux pratiques effectives actuelles ?

Ainsi, l'approche paysagère choisie est avant tout liée à l'esthétique et aux représentations, dans un contexte global sur l'opérationnalité de la notion de paysage dans les actions de gestions d'espaces de nature en milieu urbain, et ce à partir de l'exemple du lac de Créteil. Ce lac fait partie de la base de loisirs régionale de Créteil. Cette dernière est gérée par un syndicat mixte où siègent des élus de la Région Ile-de-France, des élus du département du Val-de-Marne, et enfin, des élus de la ville de Créteil. Son président est un élu de la ville de Créteil siégeant au syndicat mixte et élu président par les membres de ce syndicat.

Les bases de loisirs d'Ile-de-France ont commencé à être implantées dans les années 1970, à partir de la mise en place du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Parisienne (SDAURP). Le SDAURP a été créé en 1965, en avançant la nécessité de garder l'équilibre entre expansion des infrastructures habitables et qualité de vie, en déclarant que « *La décennie qui vient de s'écouler a permis de mieux mesurer l'importance de ce bien rare qu'est devenu l'espace. L'espace, cadre organique, au sein duquel se développent les grands équilibres écologiques indispensables à la vie. L'espace, cadre végétal, au sein duquel les citadins peuvent satisfaire ce besoin, essentiel, qu'est le contact avec la nature* […] *Les espaces ouverts à l'urbanisation, en particulier dans les villes nouvelles, l'ont, en effet, été de manière maintenir les zones interstitielles agricoles et les espaces verts, ce qui permet maintenant la mise au point d'une véritable politique des zones naturelles d'équilibre* » (SDAURP, 1965). On trouve actuellement onze bases de loisirs sur le territoire francilien, et, une étude de fréquentation et de satisfaction des usagers de toutes ces bases a été réalisée de

septembre 2008 à août 2009, par l'institut MICA Research en collaboration avec la Région Ile-de-France (Mica Research et Région Ile-de-France, 2010a). Les informations recueillies indiquent que les bases de loisirs sont fréquentées majoritairement en haute saison (été) et en semaine. De plus, ces bases attirent une population venant principalement (60%) du même département que celui où la base est implantée, et 95% des personnes fréquentant les bases de loisirs d'Ile-de-France viennent directement de cette région. Construites dans l'idée de créer des espaces de proximité à la portée des citadins, il semble que le pari soit gagné dans la majorité des ces bases de loisirs. Cependant, le moyen et le temps de transport est en moyenne compris entre 10 et 59 minutes, la voiture étant le moyen de transport le plus utilisé. Ainsi, ces espaces de proximité ont obtenu une zone de chalandise assez large, mais qu'en est-il des espaces de proximité immédiats ? Il est difficile de répondre à cette question en prenant en compte toutes les bases puisqu'elles ne se situent pas dans des secteurs identiques. Pour le cas de la base de loisirs de Créteil, seule base d'Ile-de-France en milieu urbain dense en contact direct avec la ville, la fréquentation de la base se rapproche des résultats obtenus au niveau global à savoir, une fréquentation majoritairement la semaine et des individus venant, pour 82% du total, du département du Val-de-Marne dont Créteil est le chef-lieu. En revanche, les temps de parcours sont beaucoup moins variables avec une tranche de 5 à 30 minutes. Par ailleurs, plus de 90% des usagers interrogés s'étaient rendu à pieds à la base de loisirs alors que la voiture apparaît comme le moyen de transport privilégié des autres bases. Cela peut s'expliquer par la facilité d'accès en transports en communs et piétonnier de la base de Créteil du fait de son contact direct avec le milieu urbain.

L'intérêt d'étudier cette base de loisirs tient à sa situation en milieu urbain et à son histoire. C'est véritablement la seule base de loisirs d'Ile-de-France où l'on peut se vanter d'habiter à moins de cinq minutes à pieds. Issue d'un ancien site d'extraction de sable, elle a été créée à partir des résurgences de la Marne et d'aménagements dans une partie de la ville considérée à l'époque (1950-1960) comme un « no man's land » pour de nombreux habitants. Depuis la construction de cette base de loisirs, la ville de Créteil a également connu un essor considérable avec un doublement de sa population. Aujourd'hui, la ville arrive aux bords du lac de la base de loisirs, ce qui offre un panorama exceptionnel pour une ville francilienne située à moins de 15 km de Paris. Une étude menée en 2011 fournie des informations sur l'attachement des cristoliens (habitants de Créteil) à ce lieu, faisant ressortir qu'il est perçu comme « un poumon vert pour les habitants de la ville », « une reconversion urbaine réussie » et « un espace de loisirs à conserver et protéger » (Dilas, 2011) et l'Image 1, en première page est une représentation du lac réalisée par Françoise Venet, habitante de Créteil depuis les années 1980.

Afin d'étudier la question de l'esthétique du paysage en milieu urbain, le média photographique a été utilisé. Le choix c'est porté sur la photographie à partir de préférences personnelles et de lectures de nombreuses études sur le sujet. Mais dans quelle mesure la photographie est-elle à même de rendre compte de l'esthétique du paysage ? Quelles sont les limites et les avantages de l'utilisation de cette méthode dans les études de perceptions paysagères ? Ces question ont été traitées dans des travaux récents (Y. F. Le Lay, 2007 ; Cottet, 2010) mais pourront être complétée car le contexte urbain dans lequel est réalisé ce mémoire est relativement innovant.

Ainsi, il s'agit de déterminer quels sont les éléments du paysage qui influencent le jugement esthétique des acteurs, dans un milieu urbain dense ouvert sur un espace de loisirs.
Seule véritable base de loisirs en milieu urbain très dense et totalement ouverte en Ile-de-France, elle se trouve en contact direct avec la ville et ses habitants.

« Ces bases de loisirs, parfois composées avec beaucoup d'intelligence, constituent un élément important du cortège des espaces publics émergents » (Delbaere, 2010) et sont d'une importance capitale dans le cadre du renouvellement du milieu urbain, où l'espace de nature

doit être revalorisé. L'enjeu sociétal de cette étude repose sur l'étude des perceptions des gestionnaires et habitants, avec l'utilisation du photo-questionnaire comme outil principal de prise en compte de la dimension esthétique et affective du lieu. Cette enquête a permis de mettre en avant les éléments du paysage pouvant favoriser une meilleure perception esthétique et pourra donc participer de la mise en place de nouvelles actions en faveur du paysage. L'enjeu scientifique est de tester l'utilisation des photo-questionnaires en milieu urbain. En effet, très mobilisé dans le cadre des études paysagères en milieu rural, il est bien moins sollicité en milieu urbain.

La problématique générale repose sur la question suivante : Comment le paysage du lac de Créteil est-il perçu, de façon esthétique, par les différents acteurs, et quels sont les éléments paysagers structurant ces perceptions ?

La première partie de ce travail est consacrée à l'explicitation des notions et à la présentation du terrain d'étude. La seconde partie permet de faire un point sur la méthodologie utilisée, ainsi que sur les principaux objectifs et les hypothèses de l'étude. Celles-ci seront, dans la troisième partie, remobilisées à travers la présentation des résultats et leurs analyses afin de répondre à la problématique.

PARTIE 1 : Contexte scientifique

1. Historique du paysage

Le paysage est aujourd'hui appréhendé à la fois par le géographe, l'anthropologue, l'écologue, ou encore l'urbaniste. Ce sont toutes ces interprétations, toutes ces visions particulières du paysage qui font à la fois sa polyphonie et son unité.

1.1. Le paysage en représentations

L'histoire des hommes et de la terre a marqué l'évolution de la notion de paysage, et ce notamment par la distanciation entre l'homme et la nature, ceci étant « l'une des conditions les plus déterminantes de l'apparition du concept de paysage » dans le monde occidental (Tomas, 1994, géographe). Nous allons donc voir que le paysage est avant tout une représentation du monde et que l'art et la philosophie ont initié son développement.

1.1.1. Histoire de l'art et philosophie

Le paysage est issu de la philosophie et de l'art bien avant d'être mobilisé en géographie. En effet, malgré le caractère polysémique du paysage, de nombreux auteurs s'accordent sur l'importance de l'histoire de l'art et de l'esthétique dans la définition du paysage (Cauquelin, 1989; Luginbuhl, 1989; Donadieu, Périgord, et Scazzosi, 2007 ; Paquet, 2009). En effet, c'est à partir de l'histoire de l'art que l'on voit émerger le paysage, d'abord par une simple fenêtre au fond d'un tableau (Robert Campin, le « Maître de Flémalle », Madone à l'écran d'osier, vers 1420-1425, Image 2, p.14), puis plus tard à travers des tableaux entiers consacrés à la représentation des paysages, notamment avec l'une des premières représentations paysagère artistique au XIVème siècle : la fresque de Sienne (Image 3, p.14). Cette émergence du paysage est en lien avec l'essor du monde urbain de l'époque, favorisant une vision plus distancée de la campagne environnante, mais également avec une vision plus laïcisée et unifiée du monde ; deux conditions essentielles permettant l'invention du paysage selon Alain Roger, philosophe (Roger, 1991). C'est à la Renaissance que l'on voit véritablement apparaître une période d'émergence du genre pictural 'paysage' au sein des arts (XVème et XVIème siècles). Les perceptions et représentations du paysage ont par la suite évolué au cours des siècles. On retrouve le Réalisme puis les paysages fantastiques des XVIème et XVIIème siècles, et enfin l'Impressionnisme du XIXème siècle, où un goût pour le paysage « ordinaire » se développe. L'esthétique est utilisée dans la mesure où ces scènes sont peintes et choisies à partir de référents esthétiques qui font que leur beauté leur donne la possibilité d'être « reproduites », et « le paysage est le moyen de médiation qui donne forme et sens à ce qui est désigné par la société comme « nature » » (Donadieu, Périgord, et Scazzosi, 2007). De plus, les deux conditions que sont les visions laïcisées et unifiées du monde (Roger, 1991) vont structurer les approches du paysage en géographie au cours du XXème siècle, et ainsi favoriser la mise en évidence de l'existence du paysage comme un construit, une invention de l'homme. C'est pourquoi le choix a été fait de considérer, tout comme Alain Roger et Augustin Berque, géographe, que le paysage ne peut exister sans représentations (Roger, 1991 ; Berque, 1994).

Image 2 : Madone à l'écran d'osier (Robert Campin, vers 1420-1425)

Source : http://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Robert_Campin

Image 3 : Fresque de Sienne

Source : http://www.aiwaz.net/gallery/martini-simone/gc29

Ainsi, le paysage est une représentation de la réalité, une interprétation personnelle de la vision que l'on a d'un « pays », qualifié de « degré zéro du paysage » par Alain Roger (Roger, 1991). Le « pays » est un terme particulièrement associé au milieu rural, tout comme l'est le paysage, notamment à travers les représentations picturales qui l'illustrent. Le pays est le socle matériel de ce qui est offert à la vue, et le paysage en est l'interprétation. Bien souvent confondue avec le paysage, la nature correspond à la matérialité du paysage, aux éléments (bio-)physiques qui le composent. Dans ce contexte, Augustin Berque, rappelle que « le paysage ne réside ni seulement dans l'objet, ni seulement dans le sujet, mais dans l'interaction complexe de ces deux termes ». Il apporte ainsi une confirmation à l'intérêt donné à l'interaction entre l'objet et le sujet. Serge Ormaux, géographe, (Droz, Miéville-Ott, et Chételat, 2005) dit que les géographes ne peuvent séparer les dimensions idéelles et matérielles tant leurs interactions sont constitutives de ce que notre société nomme paysage, d'où l'intérêt particulier donné dans cette étude à ces deux dimensions. Ainsi, même la matérialité du paysage est soumise à la représentation et intègre une dimension subjective dans son interprétation. Les éléments naturels, au sens bio-physiques du terme, font parti des éléments structurant la matérialité du paysage, tout comme les éléments urbains ; cependant, « l'expérience de la nature ne présuppose pas le paysage, car ni la perspective, ni la vue

plongeante ne sont indispensables à l'expérience émotionnelle de la nature », nous dit Philippe Descola, anthropologue (Descola, 2002). Cela signifie que le paysage est composé de nature et est le fruit d'une composition particulière, où l'émotion suscitée par la nature est associée à des représentations et perceptions, à une histoire culturelle, à des connaissances scientifiques et, plus simplement, à une façon de regarder l'objet matériel.

1.1.2. Théories sur l'émergence de la notion du paysage

Des théories sur le paysage et plus précisément sur son émergence existent, notamment celle développée par Mikael Jakob (Jakob, 2004), professeur de littérature, qui propose d'étudier l'apparition du paysage dans nos sociétés à travers la notion de seuils. Ainsi, il faudrait franchir plusieurs seuils avant de pouvoir appréhender le paysage comme étant à la fois représentation et « chose en soi ». Cela passe par les seuils culturel, imaginaire, artistique, littéraire, ontologique et phénoménologique. Chacun d'entre eux est alors considéré en globalité avec le développement des arts et de l'esthétique. De plus, il met en avant que "le paysage émerge dans la conscience des citadins en tant qu'autre de la ville" (Paquot, 2004), ce qui soulève la question de la possible existence d'un paysage urbain. Cette théorie développée par Mikael Jakob met en avant que le paysage n'existe que par la réflexion humaine sur le sujet. L'intérêt de la prise en compte de cette théorie dans le cadre de notre étude repose notamment sur l'importance donnée à la notion d'esthétisme. Augustin Berque, quant à lui, a établi une théorie basée sur quatre critères d'émergence d'une « société paysagère » : des représentations linguistiques, c'est-à-dire un ou des mots pour dire « paysage » ; des représentations littéraires, orales ou écrites, etc. décrivant la beauté du paysage ; des représentations picturales ayant pour thème le paysage ; des représentations jardinières, traduisant une appréciation proprement esthétique de la nature. Dans chacune des ces deux théories le caractère multiple du paysage est envisagé avec une dimension esthétique, d'où l'intérêt de cette approche orientée sur la beauté et l'attachement au paysage.

1.2 L'émergence d'une définition

Le paysage est avant tout une représentation du monde mais encore faut-il trouver les mots pour définir se que l'on voit comme étant le paysage. De nombreuses définitions se sont succédées et complétées au fil du temps, remettant sans cesse en cause la notion même de paysage. Mais l'évolution actuelle tend de plus en plus vers une uniformisation de la définition, notamment dans le cadre de celle fournie par la Convention Européenne du paysage en 2000.

1.2.1 Définir le(s) paysage(s)

Le paysage n'a pas toujours été pensé comme tel et a « émergé » pleinement en occident à partir du XVème siècle.

Pierre Donadieu, agronome-géographe et Michel Perigord, géographe (Donadieu, Périgord, et Scazzosi, 2007) définissent le paysage comme le rapport humain au monde visible, c'est-à-dire aux apparences, mais tout dépend de ce qui est vu et de la manière que l'on a de regarder. Cette définition intègre la dimension sensible du rapport entre l'homme et le

monde visible. Ainsi, « l'analyse du paysage contribue à révéler que toute société imprime sa marque à une portion d'espace. C'est ce qui fait de cet espace un territoire avec une base matérielle et une identité socioculturelle » (Browaeys et Chatelain, 2005). Le paysage est donc un tout matériel et idéel, et c'est bien la prise en compte de ces deux dimensions qui forme le paysage tel que les géographes l'entendent (Ormaux in Droz, Miéville-Ott, et Chételat, 2005). Alain Corbin, historien, précise dans « l'homme dans le paysage » (Corbin et Lebrun, 2001) qu'établir un espace en paysage est une façon d'éprouver et d'apprécier cet espace, d'en retirer une émotion.

C'est à partir de cette approche que l'étude menée sur le lac de Créteil va permettre d'étudier la mise en paysage du lieu par les hommes, et plus précisément par les acteurs gestionnaires et habitants. Dans l'ouvrage dirigé par Yvan Droz (2005), le paysage est décomposé en plusieurs types : le paysage pratiqué, remémoré, naturalisé et politique. Concernant l'étude sur le lac de Créteil, tous ces types de paysages peuvent être mobilisés. Le premier concerne l'approche du paysage par la pratique, et nécessite un « arrêt sur image » pour que les individus puissent exprimer leur sensibilité au paysage. Ce paysage « induit une émotion esthétique qui n'est pas nécessairement associée à un sentiment d'identité ou de sacré, telle que le serait la nature ou le territoire. » (Donadieu, 2012). Le second est le paysage remémoré, associé aux souvenirs, et le troisième est le paysage naturalisé qui « n'est autre que l'illusion d'un paysage donné objectivement, d'un paysage évident, qui va de soi » (Droz, Miéville-Ott, et Chételat, 2005). Ainsi, l'émotion paysagère s'en dégageant se caractérise par sa dimension esthétique.

Enfin, il existe le paysage politique, défini en fonction du paysage naturalisé dans la mesure où il l'instrumentalise, pour légitimer des usages et pratiques considérés comme les plus justes pour l'espace et les acteurs concernés. Il sera question ici d'effectuer une approche par rapport à ces différents paysage (pratiqué, naturalisé, remémoré et politique) afin de prendre en compte tous les acteurs et toutes les facettes que peut offrir le paysage du lac de Créteil.

1.2.2 Enfin une définition du paysage

Le paysage a été défini de multiple fois, que ce soit de la part du monde universitaire ou opérationnel mais aucune de ces définitions n'a prévalu par rapport aux autres. Chacun avait donc la possibilité de choisir la définition qu'il souhaitait, au risque d'une incompréhension notamment entre acteurs d'un projet portant sur le paysage. C'est pourquoi le paysage a été définis en 2000 par la convention européenne du paysage : **« [le paysage] désigne une partie de territoire tel que perçu par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interactions »**. Cette définition rappelle les diverses dimensions du paysage, à la fois matérialité, perception, nature, artifice et relation.

Avant cette définition, la notion de paysage était déchiré entre de nombreuses interprétations, dans certains cas encore actuelles, mais la convention européenne du paysage a permis de mettre en place une unité, en acceptant d'établir une unique définition réunissant les différentes facettes du paysage et en l'institutionnalisant. C'est donc à partir de cette définition que sera construite l'étude effectuée sur le lac de Créteil, dans la mesure où elle n'exclut ni la dimension matérielle, ni la dimension idéelle du paysage.

1.3. Le paysage en géographie

La géographie a fait du paysage l'une de ses notions fondatrices, mais cette dernière a fortement évolué et sa prise en compte au sein de la géographie est à l'heure actuelle, diverse. A la fois phénomène relevant de la géographie physique et de la géographie humaine, le paysage a tout d'abord été étudié comme une composition d'éléments naturels. Par la suite, il a été étudié comme la relation de l'homme à son environnement. Au fur et à mesure du développement de la géographie, le paysage a été de plus en plus appréhendé en lien avec la notion de cadre de vie. Enfin, la notion de paysage s'est élargie au paysage urbain au vu de la croissance des villes, et des questions d'aménagements et de bien-être prenant actuellement de plus en plus d'importance.

1.3.1 Le paysage naturel

Dans le cadre de cette étude, l'accent est mis sur la dimension géographique de la notion de paysage. Le paysage a connu une évolution dans la discipline en participant à son institutionnalisation. Son introduction en géographie est loin des sens auxquels tend aujourd'hui la définition du paysage, notamment celle réalisée par la convention européenne du paysage en 2000. Les travaux de Humbolt, au début du XIXème siècle, définissent le paysage comme le résultat objectif de l'adaptation humaine au court du temps. Le paysage n'est alors que description des éléments matériels et physiques de l'environnement naturel, tel que le montre la définition rédigée par Filleron en 1998, « le paysage est la portion d'écorce terrestre donnée à voir » (Donadieu, 2012). Au cours de XIXème siècle, « la connaissance synthétique des paysages visibles, tels que donnés à voir par leur physionomie, ne s'imposa pas ou peu » (Donadieu, 2012). Puis, à partir du XXème siècle, les travaux de Vidal de la Blache font du paysage la somme de sous – ensembles, une approche basée sur la description de l'identité des régions, et qui a marqué l'apprentissage de la notion de paysage en géographie. Alain Corbin nous rappelle qu'au cours du XXème siècle « les géographes disaient déjà qu'il n'existe pas de paysage naturel et qu'il n'y a que des paysages culturels » (Corbin et Lebrun, 2001). Pourtant, cette notion a perdu de son importance lors du renouvellement de la géographie, dans les années 1970, où elle est apparût comme trop peu scientifique dans une période de géographie nomothétique, et principalement tournée vers le milieu urbain. Dans ce contexte, la ville intéresse mais le paysage n'est pas encore mobilisé comme étant une approche pertinente.

Le paysage est symboliquement associé au milieu rural et sa prise en compte dans le milieu urbain semble problématique. Cette vision a tendance à rester active même si le paysage est aujourd'hui repris dans les études géographiques par le biais de différentes grandes approches telles que : l'écologie du paysage, reposant sur l'étude de l'agencement du territoire, de sa structure et son organisation écologique, à l'aide de l'outil cartographique, ou encore la géographie des représentations, dont la notion qui a marqué son émergence n'est autre que celle d' « espace vécu », d'Armand Frémont, géographe. Selon une approche par les représentations, Augustin Berque défini le paysage comme marquant l'opposition ville/nature, notamment à travers le paradoxe des urbains à la campagne. Berque a développé une vision et une analyse paysagère particulière, marquant un fort intérêt pour l'aspect culturel, tandis que George Bertrand met en avant l'importance de la temporalité et du géosystème sur l'apprentissage du paysage.

Le paysage apparaît donc de nos jours comme « un vecteur de la diffusion des enjeux environnementaux auprès du public » (Cottet, 2010). Il tend de plus en plus à être étudié par

une approche en termes de cadre de vie qui se rattache aux travaux effectués par la géographie des représentations. Ainsi, le paysage cadre de vie est associé au paysage culturel, défini par Alain Roger comme étant une acquisition personnelle, pas un objet mais la relation entre l'individu et l'environnement (Roger, 1997).

De plus, le paysage comme cadre de vie est parfois abordé sous des façons fortement différentes, sans réelle formulation d'une demande de paysage. C'est le cas, par exemple, lors de l'intervention d'associations œuvrant pour un meilleur cadre de vie mais qui ne parlent pas directement de paysage, tel que le montre notamment une étude effectuée au Québec en 2002 (Montpetit, Poullaouec-Gonidec, et Saumier, 2002).

1.3.2 Le paysage urbain

Au cours du bref historique replaçant l'émergence du paysage nous avons vu que celui-ci a été appréhendé, lors de l'évolution du milieu urbain, comme en réponse à une perte, à une absence de l'objet nature. De nos jours, la notion de « paysage urbain » est de plus en plus utilisée pour désigner l'étude des milieux fortement densifiés tel que peut l'être le terrain d'étude, Créteil. Si, pour certains, cette notion a toute sa place dans l'approche paysagère, pour d'autres au contraire, il s'agit d'un paradoxe où le terme de « paysage » perd tout son sens. De plus, en termes de paysage, l'aménageur choisi est bien évidemment le paysagiste tandis que pour l'urbain, il s'agit de l'urbaniste ou bien l'architecte. Bien souvent, la distinction entre ces deux dimensions se faisait par le plein et le vide, le plein étant associé à l'effet de densité et le vide (absence de bâti) au paysage. Aujourd'hui, cette vision s'atténue au profit d'une approche plus complète de la notion de paysage urbain, l'un et l'autre étant vus comme complémentaires et non opposés.

Antoine Bailly est l'un des premiers géographes à réaliser sa thèse sur l'espace urbain et sa perception par les individus. L'association avec le paysage urbain ne peut-être qu'actuelle du fait de la nouveauté de cette notion, mais des rapprochements peuvent cependant être fait entre la perception de l'espace urbain et sa formation en paysage. En effet, Antoine Bailly écrit que tout espace urbain est « caractérisé par un certain nombre d'éléments qui lui sont propres et qui composent sa personnalité. Ils sont le résultat de la maîtrise et de l'utilisation par les habitants des données naturelles du site (climat, topographie, matériaux), en fonction de leurs besoins (habitation, circulation, loisir, travail) et de leur culture » (Bailly, 1980).

De plus, la dimension naturelle donnée au paysage est issue d'un imaginaire construit autour d'un idéal naturel qui a évolué au fil du temps. D'abord crainte des hommes jusqu'au XVème siècle, ce fut ensuite l'émergence de la pensée moderne, avec des auteurs tels que Descartes, Humbolt, De Candolle, opposant l'homme et la nature. De nos jours, le paysage urbain semble déconnecté du paysage tel que construit à partir des imaginaires sur les espaces naturels, et participe de sa non-acceptation de la part de certains géographes désireux de ne plus parler de « paysages urbains » ou de « paysages naturels », mais simplement de paysages que l'on pourraient dire « génériques », tout comme le fait que le paysage ne puisse-t-être défini de manière équivoque. Il reste ainsi confiné dans un imaginaire associé à la nature et la campagne, clairement en opposition avec le milieu urbain. Mais, l'intérêt de prendre en compte le milieu urbain est multiple, tout comme l'utilisation de la notion de paysage. L'urbain est la construction humaine la plus visible, et il s'agit désormais du monde quotidien pour plus de la moitié de la population, aussi est-il intéressant, notamment pour les géographes, de l'étudier. La définition première du paysage a été instituée comme étant principalement « une étendue qui s'offre à la vue ». En milieu urbain, du fait de la densité des

habitations et de leur hauteur, la profondeur de champ, tout comme les plans et l'horizon offerts à la vue sont fortement limités.

2. Esthétique et paysage

L'esthétique est un élément clé de l'analyse des paysages, et ce particulièrement dans cette étude visant à prendre en compte les appréciations et l'appropriation des individus. Cependant, l'esthétique c'est tout d'abord développée dans l'art, et le paysage lui fut rapidement associé.

Nathalie Blanc, géographe, a développé le concept d'une esthétique environnementale en considérant l'esthétique comme un apprentissage. Ainsi, l'esthétique environnementale, correspond à l'apprentissage de la sociabilité interindividuelle et de la communicabilité des expériences environnementales faites en différents lieux (Blanc et Jollivet, 2008). A partir de certains textes et des objectifs de l'étude, l'esthétique sera considérée comme la synthèse des sensations et sentiments, des représentations et pratiques des milieux pouvant être associé au paysage dans la mesure où celui-ci se présente comme un objet esthétique (Milani, 2005).

2.1. La beauté naturelle

Le paysage est depuis toujours associé au milieu rural, à la nature, comme nous l'avons vu précédemment, mais plus que cela le paysage est associé à la beauté de la nature. Ainsi, il s'est constitué à partir de l'idée d'esthétique.

2.1.1. L'esthétique de la nature

L'esthétique à rapport au sentiment dans la mesure où il s'agit d'une « théorie du beau, de la beauté et du sentiment qu'elle fait naître » (Petit Larousse 2011 p.388). La science de l'esthétique c'est développée à partir du XVIIIème siècle comme « relative au sentiment du beau et à la sensation, [elle] est dans son acception commune souvent réduite à l'idée de décorum et est critiquée pour sa contribution à l'industrie du « spectaculaire » » (Blanc, 2012).

Courant bien à part de celui du paysage, l'esthétique paysagère se retrouve principalement dans l'art et la littérature, pour décrire la nature, ou du moins, le sentiment de beauté de la nature (Milani, 2005). De nos jours, la représentation dominante de cette nature est celle d'un idéal, un lieu d'harmonie duquel l'homme est, dans certain cas, exclu. A cela s'ajoute bien souvent une envie d'horizon lointain, au-delà duquel l'imagination est essentielle et s'associe aux savoirs. La beauté naturelle serait donc une « qualité de l'univers placée sous le signe de l'harmonie, de l'ordre et de la sérénité », selon Raffaele Milani philosophe et professeur d'esthétique (*ibid.*).

Cette esthétique de la nature, cette beauté naturelle, est présente dans l'art malgré l'opposition que les philosophes du XVIIème siècle maintenaient entre les deux : la beauté artistique et la beauté naturelle. La beauté artistique s'inspire de la beauté naturelle mais la transforme. L'art, qui est opposé à la nature, « idéalise », selon Hegel, « ses contenus et matériaux, les modifie et les recompose avec ses propres forces porteuses de liberté, d'autonomie et d'infinité » (*ibid.*). Ce sont les toiles qui révèlent un paysage, un beau paysage. D'autres techniques sont aujourd'hui disponibles pour rendre compte de cette

beauté, notamment la photographie. En permettant de fixer un instant, la photographie, à l'instar d'un tableau, va susciter des sentiments chez celui ou celle qui la regarde et particulièrement pour celui qui a effectué la photographie. Pourtant, nul est besoin d'avoir pris soi même la photographie pour qu'elle nous évoque ou nous amène des sentiments. C'est notamment le cas lors de l'observation de paysages tels qu'une mer, une montagne, une campagne, etc. Ils sont le plus souvent associés à des moments du passé, plus ou moins lointain que la photographie fait resurgir. Il peut s'agir de registres forts différents, liés à des paysages de loisirs ou encore de travail qui n'exprimeront pas les mêmes sentiments. Ces souvenirs sont alors la clé de l'attachement au paysage que propose la photographie, parfois plus que du lieu en lui-même. Ceci pourra être observé dans les résultats obtenus à travers la méthodologie par photo-questionnaire, présentée en Partie 2 (p. 31) de ce travail.

Du côté des géographes l'esthétique est également présente, notamment avec Nathalie Blanc qui développe de plus en plus la notion d'esthétique environnementale avec un intérêt particulier pour le milieu urbain. Cette notion d'esthétique environnementale « est une science qui se propose de déterminer les caractéristiques de l'appréciation et de la création des environnements naturels ou construits qui procurent une satisfaction de type esthétique » (Blanc, 2012). L'auteur définie l'esthétique comme contribuant au jeu social associant savoirs, réflexivité et communication. L'esthétique environnementale, telle que l'indique son nom s'intéresse davantage à l'environnement qu'aux paysages. De part son approche particulière, notamment à l'échelle de l'individu et de l'habitat, Nathalie Blanc développe une approche de la prise en compte de l'esthétique en milieu urbain à partir du postulat que « les citadins ont une relation esthétique plus que scientifique à l'environnement ». L'environnement n'est alors pas défini comme la somme des éléments naturels mais comme « les lieux ordinaires de notre vie quotidienne pris sous un angle qui avait été éludé jusqu'ici, celui des rapports entre nature et culture, entre ce qui naît et devient, et ce qui se produit et se pense… Celui des rapports entre la matérialité culturelle et symbolique et celle scientifique et technique » (*ibid.*). Relativement proche du paysage l'approche que propose Nathalie Blanc apporte des informations sur la prise en compte de l'esthétique et de l'implication de l'environnement, au sens de « la nature », dans le milieu urbain.

2.1.2. L'esthétique dans le paysage

Le milieu naturel a longtemps été une source d'inspiration pour peintres, écrivains et photographes (même si ces derniers étaient dès le départ très intéressés par les portraits, l'architecture et le milieu urbain). Dans la société actuelle, la beauté naturelle ne peut être comprise sans tenir compte de l'‘intervention de l'homme et le milieu urbain peut-être une source d'inspiration. Ainsi, ce travail met en avant une étude reposant sur l'esthétique d'un territoire en milieu urbain et selon Raffaele Milani, « il y a une étroite corrélation entre l'expérience esthétique du paysage naturel et celle du paysage urbain. Tout comme il habite la ville, l'homme habite la terre » (Milani, 2005).

Des auteurs tels qu'Alain Roger ou Augustin Berque ont participé à la prise en compte de la dimension esthétique dans le paysage en refusant de le réduire à sa dimension environnementale et physique. Pour Alain Roger (Roger, 1997), le paysage serait essentiellement une expérience sensorielle liée à des aspects formels, tandis que pour Augustin Berque (Berque, 1995) l'expérience esthétique repose avant tout sur l'art (Fortin, 2005). Ces deux visions ont apporté un appui important à la prise en compte de l'esthétique dans le paysage en géographie.

Dans le cadre de la présente étude, en interrogeant principalement la population sur sa vision du lieu, il est possible de faire ressortir les éléments favorisant le sentiment de beauté

dans le paysage. Ce paysage leur a été présenté à l'aide de photographies afin de prendre en compte cette beauté, qu'elle provienne d'éléments architecturaux constitutifs de l'urbain, ou des éléments naturels reconstitués à partir d'anciennes sablières.

2.2. L'esthétique verte

Concept développé par un philosophe, l'esthétique verte prend en compte à la fois le rapport entre l'homme et la nature par le biais de l'esthétique, ainsi que les relations opérationnelles, *in situ*, que peut représenter le contact homme-nature.

2.2.1. Le contact homme-nature

Un auteur a particulièrement marqué mes lectures sur l'esthétique de la nature, Loïc Fel, philosophe. Ce dernier a créé le concept d' « esthétique verte » qu'il conçoit comme étant « l'expérience esthétique contemporaine de la nature qui se développe dans le cadre de mouvances écologistes, aussi bien à partir des sciences que de l'histoire de l'art et des réflexions éthiques. » (Fel, 2009). Ainsi, l'aboutissement de l'esthétique verte serait l'expérimentation directe de la nature, en dehors de la sphère de l'art.

Alors que tous les référents sur la nature et sa beauté son liés à l'art et son évolution, Loïc Fel met en avant le fait que de nos jours, la nature nous semble de plus en plus lointaine, voire quasi-inexistante en certains espaces. L'art permettait, jusqu'au 20ème siècle, de rendre compte de la beauté de la nature sans que les individus n'aient besoin d'un contact visuel et sensoriel direct. L'art était donc le miroir de la nature, mais aujourd'hui il n'est plus véritablement à même de rendre compte de la beauté de cette nature. Les individus ont de plus en plus besoin d'un contact avec la nature, que le tableau ou l'image ne peut satisfaire. Cela s'observe dans l'étude du lac de Créteil par la fréquentation du lieu. En effet, une enquête menée en 2011 indique que les habitants ont tendance à se rendre sur les bords du lac le plus souvent possible, lors de moments libres, principalement en début et fin de journée ainsi que les week-ends. Complètement piétonnisé et extérieur aux principaux axes de transports, l'espace dédié au lac et la base de loisirs de Créteil est perçu par de nombreux habitants comme le *« poumon vert de la ville […] une zone pour sortir du béton et permettant l'évasion de la vie urbaine »* (Dilas, 2011).

2.2.1. Une philosophie opérationnelle

Il est possible de prendre en compte cette philosophie de façon opérationnelle en favorisant les études sur le contact entre l'homme et la nature, dans un contexte historique et dont le milieu urbain ferait parti.

Ainsi, cette expérience de la nature *in situ* correspond, pour le terrain d'étude du lac de Créteil, à des moments privilégiés de détente à proximité immédiate du lieu de vie, et l'intérêt d'interroger les individus à partir de photographies est de faire ressortir leurs sentiments par rapport à l'esthétique du lieu et leur attachement à celui-ci. Certes, il aurait été possible de réaliser ce travail à partir de promenades par exemple, mais les limites engendrées par cette méthode sont nombreuses. En effet, organiser une promenade urbaine nécessite jusqu'à plusieurs mois de travail au préalable. Dans ce contexte, la photographie peut-être considérée

comme un équivalent du « paysage » qu'auraient proposé les promenades urbaines avec, bien évidemment, des restrictions, mais cela sera davantage développé dans la partie dédiée à la méthodologie (p. 31).

2.3. Le jugement esthétique et l'espace public

Jusqu'à présent l'esthétique a été présentée comme participant de la définition du paysage, et cette partie vient compléter l'approche sur l'aménagement du territoire par une entrée effectuée par le paysage. Le lien entre politiques publiques, aménagement, paysage et esthétique est relativement récent et participe des changements de gouvernance, avec un intérêt de plus en plus grand donné aux demandes sociales des citadins sur le sujet.

2.3.1. Un enjeu pour les politiques publiques

« L'esthétique est un point d'ancrage qui permet de réfléchir aux composantes des actions sur (et dans) l'environnement. » (Blanc et Jollivet, 2008). L'aménagement de l'espace public est devenu de nos jours l'un des outils les plus importants du milieu urbain, notamment à travers les parcs et jardins dont les citadins sont très demandeurs (UNEP-IPSOS, 2008 ; UNEP-IPSOS, 2010 ; IAU, 2011). Pascal Bouvier, philosophe, met en avant à partir des textes d'Alain Roger la liaison entre politiques et esthétique, et décrit des politiques de protection du paysage, qui ont été directement influencées par la montée de l'industrialisation du milieu (Bouvier, 2006). Il s'agissait, à l'époque de cet élan de protection qui débuta dès 1853 avec la première réserve artistique de Fontainebleau, « de sauver ce qui pouvait l'être » (*ibid.*). Nous avons vu précédemment que le paysage est largement confondu avec la nature voire avec l'environnement. Selon Pascal Bouvier, il est alors difficile de considérer le paysage comme un produit culturel et les hommes auraient alors tendance à le naturaliser, c'est-à-dire à le définir comme étant composé seulement d'éléments naturels et à l'associer à une vue issue du milieu rural. Or, l'enjeu que représente le lien entre politique et esthétique est essentiel pour « inventer cette culture ». Elle pourrait alors relier de nombreux acteurs : professionnels du paysage, entreprises, villes, agriculteurs, habitants, etc. (Bouvier, 2006). L'avantage principal que peut représenter l'esthétique au sein des politiques publiques est donc, selon Pascal Bouvier, une amélioration des relations entre les acteurs.

Pour Nathalie Blanc, l'esthétique est une expérience que l'on ne peut comparer à quelque chose d'ordinaire. Elle précise que l'expérience esthétique dépasse la perception et correspond à une appréciation dont la partie essentielle est la sensation immédiate, phénoménologique de l'expérience esthétique. L'impression d'unité, d'émotion et de valeur est alors « directement enrichissante » et non pas différée afin de servir à un autre moment ou but (Shustermann et al., 1999). L'importance de l'esthétique dans les politiques publiques est que celle-ci permet aux usagers, des espaces sur lesquels elles s'appliquent, de pouvoir les apprécier d'un point de vue esthétique et ainsi favoriser les relations entre usagers et acteurs publics et privés, tels que les associations, de même que le présente Pascal Bouvier.

Ainsi, l'esthétique est ici abordée dans son lien avec les politiques publiques actuelles, dans la mesure où le jugement esthétique offre une capacité de résistance à l'inertie des politiques publiques. Cette idée, soutenue par Dewey (1859-1952), philosophe, met en avant une vision particulière où l'esthétique n'est pas exclue de la vie vécue et n'est ainsi pas cantonnée aux seuls musées ou arts (in Blanc et Jollivet, 2008). Cette théorie développée par Dewey a été utile au niveau des aménageurs et politiques publiques puisqu'elle amorce l'idée

que l'esthétique joue un rôle dans la vie quotidienne. Aussi, des études récentes, menées par notamment par des institutions publiques tel que l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, ont permis de concrétiser les informations développées par le monde scientifiques sur l'importance de l'intégration de la demande habitante dans l'application et la création des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire et de planification urbaine (IAU, 2000 ; IAU, 2011).

2.3.2. Une source d'attachement, en lien avec la problématique de gouvernance

L'esthétique peut alors permettre d'étudier l'attachement aux lieux, en valorisant « un mode désintéressé, source de plaisir, et d'attachement aux lieux, et une capacité communément partagée d'un rapport à l'environnement » (Blanc et Jollivet, 2008).

La prise en compte du jugement esthétique dans le milieu urbain est relativement récente. En effet, l'habitant était exclu de toutes les étapes de l'aménagement de sa ville depuis de nombreuses années, mais de nos jours, une nouvelle approche en termes de « ville durable », valorisant les usages des habitants et devant permettre l'insertion des esthétiques singulières, est développée (Conseil de l'Europe, 2006). Dans ce contexte, il est possible que la demande de nature soit un avantage (levier d'action) afin de surpasser les approches fonctionnalistes et essentiellement visuelles de l'espace urbain, et de prendre en compte le patrimoine et l'attachement des individus à leur paysages quotidiens (Sgard, 2010).

Cependant, Raffaele Milani nous rappelle que « les lieux vivent dans nos représentations à travers le plaisir de la contemplation. » (Milani, 2005). Cette contemplation et le plaisir suscité par un beau paysage ne sont pourtant pas suffisant pour être source d'attachement de la part des individus. En effet, la connaissance et la fréquentation influence et favorise la naissance de ce sentiment. Gui Di Méo, géographe, à réalisé une étude sur l'identité des paysages, en utilisant la méthode d'enquête-entretien, dans laquelle une citation ressort particulièrement : "pour moi (l'identité), c'est une réalité, c'est l'attachement d'un individu à un coin, à un paysage (...) C'est le lien entre l'individu et ses racines" dit un interviewé (Di Méo, Sauvaitre, et Soufflet, 2004).

L'attachement aux lieux est lié aux pratiques et perceptions des usagers du territoire. Soulever la question de l'attachement, dans le contexte et les objectifs de l'étude menée, intervient comme une méthode d'aide à la décision, et une meilleure participation des habitants dans la planification du territoire (IAU, 2011). De plus, la sensation de beauté associée au paysage permet d'identifier des éléments qui, même s'ils n'évoquent pas de souvenirs font parti d'une culture esthétique développée par les individus. Cette culture du beau peut-être développée de façon individuelle et/ou être partagée de façon collective.

Dans le cas de Créteil il est question de mettre en avant l'identité des lieux dans le photo-questionnaire, notamment avec la présence du lac et des nombreux quartiers à proximité avec des architectures diverses. Ces éléments du paysage sont-ils source d'attachement pour les habitants des quartiers à proximité immédiate du lac de Créteil ?

3. Le paysage en milieu urbain

Le choix de séparer le paysage en géographie et le paysage urbain, bien qu'en étroite corrélation, a été fait afin de mettre en avant le contexte dans lequel se déroule ce travail, à savoir, un paysage urbain.

3.1. Le Paradoxe de la nature en ville

Parler de nature en ville peut être compris comme un paradoxe. Cependant, cette notion controversée fait de plus en plus d'adeptes, et ce du monde scientifique jusqu'au milieu sociétal. Ceci s'explique par la prise en compte de la demande sociale habitante de façon concrète, due à sa nette augmentation depuis quelques décennies.

3.1.1. Une notion qui se développe

Les éléments naturels en ville sont de nos jours de plus en plus mis en avant, que ce soit au sein des études scientifiques (Blanc, 1995 ; Luginbuhl, 2001 ; Lefort et Clément, 2008) ou politiques (UNEP-IPSOS, 2008 ; IAU, 2011). Ils participent au bien-être des citadins (CNRS sagascience, 2010 ; Boutefeu, 2011) et remettent en question la définition même de la nature. De nombreuses études sont menées avec des approches divergentes, tels que les travaux de Nathalie Blanc (Blanc, 2004), ayant opté pour une approche écologique prenant en compte les représentations avec une dimension esthétique, ou encore ceux sur la justice spatiale et sociale (aussi appelée « justice environnementale ») d'Antoine Bailly ou Elisabeth Tovar et Lise Bourdeau-Lepage (Bailly et Bourdeau-Lepage, 2011 ; Bourdeau-Lepage et Tovar, 2011) ou Eloi Laurent (Laurent, 2009), mettant en parallèle bien-être urbain et accessibilité aux aménités « naturelles ». La nature en ville a donc une dimension matérielle, sociale et idéelle qui de nos jours se trouve de plus en plus associée à la notion de cadre de vie.

En effet, cette notion de cadre de vie est fortement associée à la nature en ville, comme le confirme l'enquête Ipsos réalisée par l'Union Nation des Entrepreneurs du Paysage (UNEP), en 2008, selon laquelle sept français sur dix choisissent leur lieu de vie en fonction de la présence d'espaces verts à proximité de leur habitation. En effet, « le droit à une nature proche et quotidienne va de pair avec cette exigence de qualité de vie » (Boutefeu, 2011) de la part des citadins notamment (Luginbuhl, 2001). Pourtant, la ville a toujours eu une « légende noire » (Calenge, 1997) la considérant comme « dénaturée et dénaturante, sale, polluante, lieu de perdition de la naturalité du monde » (ibid.). Mais l'importance que prennent actuellement les discours sur la protection de la nature et le Développement Durable en France oblige les aménageurs et urbanistes à mettre en avant la nature, et principalement le végétal (Dorier-Apprill et Amat, 2006 ; Centre d'études sur les réseaux, 2011). L'étude du lac de Créteil est originale en cela qu'elle place l'élément aquatique en tant qu'élément naturel du milieu urbain, s'intégrant alors aux recherches actuelles sur la gestion et la protection des milieux aquatiques : Directive Cadre Européenne sur l'eau(2000) ; travaux scientifiques sur la gestion territoriale de l'eau (Talaska et Rivière-Honegger, 2010) et les travaux concernant « L'eau comme fait social » de Berger (Berger et Roques, 2005). Cette dimension aquatique peut concerner différents types de milieux et d'actions. L'approche choisie pour le lac de Créteil dans le cas d'une eau dormante, et non courante comme c'est le cas des fleuves et rivières, en milieu urbain concerne davantage les actions opérationnelles sur le milieu dans un

objectif d'aménagement. Dans le cas de notre étude, la nature en ville sera abordée moins par sa dimension matérielle qu'en tant que représentation sociale, c'est-à-dire à partir des discours sur la nature et des pratiques qui en découlent (Micoud, 1997). Toutefois, la dimension naturelle ne pouvant être totalement exclue de l'approche paysagère, de nombreuses études s'intéressent à la présence de la nature en ville à travers l'étude des parcs urbains (Centre d'études sur les réseaux, 2011). En effet, « s'interroger sur la place de la nature en ville revient à rendre compte des interactions permanentes entre matérialité du milieu de vie et les représentations et pratiques, contribuant à la production de la ville » (Blanc et Mathieu, 1996). Cette étude se place donc dans cette perspective de mise en avant d'un espace de nature en milieu urbain, afin d'étudier son importance dans un contexte urbain très dense.

Pour cela, la notion de paysage sera utilisée avec la mise en perspective du rôle d'animation et de mise en valeur du paysage urbain et du patrimoine naturel, comme ce fut le cas dans une étude récente menée par le Certu sur l'agglomération lyonnaise (Boutefeu, 2011).

3.1.2. Une demande sociale ?

Le paysage et la nature sont au cœur des problématiques politiques à travers des programmes tel que « Recréer la nature, réhabilitation, restauration et création d'écosystèmes » (Espaces Naturels, 2003) lancé par le ministère de l'environnement en 1996, ou à travers les trames vertes et bleues développées dans le cadre du Grenelle de l'environnement en 2007. Il est clair que nul paysage ne peut-être appréhendé sans prise en compte de sa dimension matérielle mais également sociale (collective) et idéelle (individuelle/vécue). Cela se ressent immédiatement dans ces projets à travers la volonté de rechercher l'historique du lieu et sa place au sein de la communauté humaine en des temps passés (Droz, Miéville-Ott, et Chételat, 2005). De nombreux auteurs s'attachent à rappeler que vouloir recréer des paysages passés revient à empêcher la construction d'une nouvelle identité et d'un renouveau de la culture pour la conforter dans un passéisme idéalisé (Bozonnet, 1997 ; Coy et Weixlbaumer, 2007). Yves Luginbühl exprime à ce sujet, dans son ouvrage faisant référence aux paysages du 19ème siècle à aujourd'hui, que le 21ème siècle est marqué par une protection des paysages « fréquemment accompagnée d'une vision le plus souvent fausse de la campagne idyllique, lieu d'harmonie de sociétés villageoises heureuses et sachant gérer leur nature en préservant ses qualités esthétiques » (Luginbuhl, 1989). De plus, des études récentes ont montré l'importance que prend la présence de la nature, notamment en milieu urbain, tout comme l'environnement et le paysage dans la participation au bien-être des citadins (CNRS sagascience, 2010 ; IAU, 2011).

Dans le cas de cette étude, la réhabilitation d'une sablière en base de loisirs marque une réelle volonté de faire évoluer le paysage, mais les perspectives s'inscrivent-elles dans une recherche de la « campagne perdue » ? On peut alors se demander si cette démarche se rapproche de la demande sociale que peuvent avoir les habitants concernant l'aménagement du site. Les entretiens tout comme les photo-questionnaires permettront de répondre à la problématique dont les objectifs sont de connaître les perceptions des citadins sur le paysage du lac de Créteil, et d'en déterminer les éléments constitutifs.

3.2. Le paysage : acteurs et pratiques

Les politiques publiques et acteurs du territoire sont aujourd'hui très actifs sur la question du paysage, tel que le montre le projet « paysage » de la région Ile-de-France. Cependant, des différences se ressentent entre discours et pratiques.

3.2.1. Discours et pratiques

En essayant de mettre en évidence les différences de discours entre gestionnaires et habitants, cette étude peut participer aux approches en termes de demande sociale de paysage. Ceci sera abordé par le biais des préférences individuelles évoquées lors des entretiens, et à travers les perceptions ressortant principalement de l'analyse des photo-questionnaires. Ces derniers participeront également à l'explication des préférences au niveau esthétique.

Cependant, la difficulté de l'analyse des discours, et notamment de leur cohérence avec les pratiques des individus, peut-être une limite à l'étude de la demande sociale de paysage. Yves Luginbühl (Luginbuhl, 2001) a essayé de se détacher de cette limite dans son rapport au Conseil national du paysage en 2001. Il précise alors que doit être fait « la part de ce qui relève précisément des slogans et de ce qui relève des manières de vivre un lieu dans ses dimensions à la fois matérielle, symbolique et esthétique ». Il s'agit donc dans cette étude sur le lac de Créteil de mettre en avant la matérialité et l'esthétisme dans les discours, afin d'en estimer l'importance et la pertinence par rapport aux discours privés et professionnels. Donc, les points communs et différences entre les discours des différents acteurs et au sein même de ces acteurs, vont être développé afin de faire la distinction entre ce qui relève du discours et de la publicité.

3.3.1. Exemple du projet « paysage » en Ile-de-France

L'atelier « paysage », initié par la Direction régionale et Interdépartementale de l'Equipement et de l'Aménagement (DRIEA) en 2009, se décline en trois actions : 1/ révéler les figures naturelles, construites et métaphoriques du Grand Paris, 2/ préfigurer des promenades urbaines aux regards d'artistes et 3/ transformer l'état d'esprit du projet d'environnement, d'équipement et d'aménagement (Île-de-France. DRIEA. Département atelier territoires et métropole, 2011). Un travail a donc été effectué sur la notion de paysage et de figures afin de prendre en compte les perceptions des acteurs.

Plus globalement, cette démarche favorise une meilleure intégration des différents services de l'état par le biais d'une coopération autour d'un bien commun : le paysage. L'innovation de cet atelier est principalement liée à cette problématique de gouvernance, autant au niveau des services de l'état que de la prise en compte de différents acteurs œuvrant sur ce paysage. L'utilisation des promenades urbaines fournie des informations sur le paysage sensible, tandis que l'utilisation des systèmes d'informations géographiques et de la cartographie permet d'obtenir des informations matérielles sur le paysage. Les Figures choisies du Grand Paris font, par la suite, l'objet d'une programmation d'un évènement artistique. Il s'agit de mettre en avant le paysage et les figures choisies et de mobiliser les habitants dans cet évènement. De plus, la géographie occupe une part importante du développement du projet, dans la mesure où l'objectif principal de cet atelier est de favoriser un meilleur cadre de vie pour les habitants de la région Ile-de-France. La géographie est

essentielle pour comprendre le paysage et sa construction via le regard de l'habitant et du passant. Pour cela, la DRIEA précise que « vers Nanterre, par exemple, un projet ne sera véritablement possible que si l'enthousiasme de celui qui découvre le skyline de la Défense depuis l'autoroute y rejoint le plaisir de celui qui réside ou travail dans les replis de l'infrastructure » (*ibid.*)

Cet atelier « paysage » marque une volonté de favoriser une approche en termes de paysage non plus seulement dans le but de protéger mais bien d'aménager, et de faire évoluer les perceptions et la gestion de ces paysages pour une meilleure gouvernance entre services et un plus grand bien-être des populations.

3.3. Le paysage urbain de Créteil

Cette partie présente le paysage urbain de la base de loisirs de Créteil, avec une contextualisation historique puis une présentation du paysage actuel.

3.3.1. Historique du paysage de la base de loisirs de Créteil

Ancienne sablière, la base de loisirs de Créteil fut construite dans les années 1970 et achevée au début des années 1980. La base de loisirs offre une surface de détente de 63 ha dont 32 ha sont consacré au lac. Elle a participé à la structuration de la ville en occupant près de 10% du territoire global de la commune et en orientant l'évolution urbanistique du nord de la ville, jusqu''au sud, selon l'orientation du lac. Les photographies suivantes permettent de constater la très forte urbanisation de la ville, des années 1970 à aujourd'hui. L'évolution est frappante.

Compte-tenu de la situation de la base en milieu urbain, celle-ci a été aménagée « avec le souci d'assurer la transition avec l'aspect minéral du milieu urbain et le « paysage » qui serait situé en arrière plan » (Villages des bords de Marne, 1978). Le but fixé par les concepteurs dont font partie la région Ile-de-France, la département du Val-de-Marne et la ville de Créteil était de faire de ce lieu « un espace libre, animé, ouvert à l'ensemble de la population » (Gironis, 1980). La construction de l'ensemble de la base de loisirs a été réalisée en 3 étapes dont l'achèvement fut atteint en 1989 avec l'ouverture du chemin piétonnier permettant de faire le tour complet du lac (Le républicain, 1989). C'est également à cette période que les quartiers du Port et de la Source ont été construits, faisant face à la base de loisirs.

Gérée par un syndicat mixte de gestion, la base de loisirs est un espace public totalement ouvert, offrant des espaces de détente et des activités de plein air, telles que la voile ou la piscine. Les institutions siégeant à ce comité sont la région Ile-de-France, le département du Val-de-Marne et la ville de Créteil. La région est en charge des investissements tandis que la ville et le département, propriétaire du parc département faisant partie du périmètre de la base de loisirs, sont en charge du fonctionnement.

3.3.2. La présentation du paysage urbain de Créteil

L'interaction entre le milieu naturel et humain est présente en ville, et la campagne reste un milieu agricole. On constate qu'actuellement c'est bien le paysage de la ville qui domine, et les photographies 1 et 2, p.28-29 en montre la réalité à Créteil.

Le Tableau 1 (p. 30) permet de constater la différence d'occupation de l'espace par la nature et par le milieu urbain bâti, à partir d'un profil représentant une vue de la ville depuis la base de loisirs. Ce profil a été réalisé à partir de photographies et ne permet pas d'avoir la hauteur des bâtiments, mais à l'avantage d'indiquer le panorama offert à la vue lorsque l'on se trouve en bords de lac. Ainsi, il est possible de constater que la hauteur des bâtiments engendre un blocage de la ligne d'horizon tout comme la butte végétalisée se trouvant sur la base de loisirs. D'autres profils, réalisée à partir de point de vue différents sont présentés en Annexe 1 p. 73.

Photographie 1 : Hôtel de ville de Créteil, 1975-2012

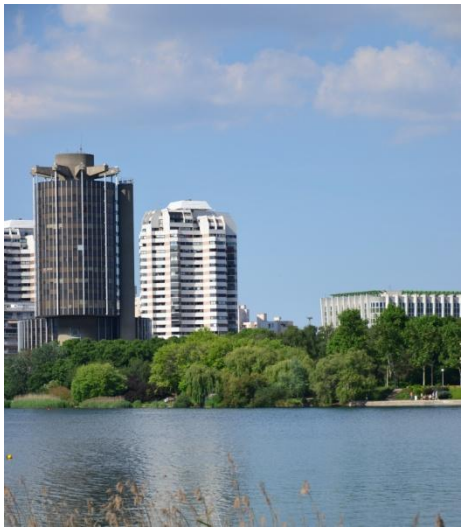

Source : 1975, DRIEF ; 2012, DILAS

Photographie 2 : Vues aériennes du paysage de la base de loisirs de Créteil : 1975, 2006, 2010

Source : 1975, DRIEF ; 2006, DRIEA/GOBRY ; 2010, SEMIC Créteil Habitat

Photographie 3 : Bords de lac et hôtel de ville : 1975-2012

Source : 1975, DRIEF ; 2012, DILAS

Tableau 1 : Point de vue depuis la base de loisirs

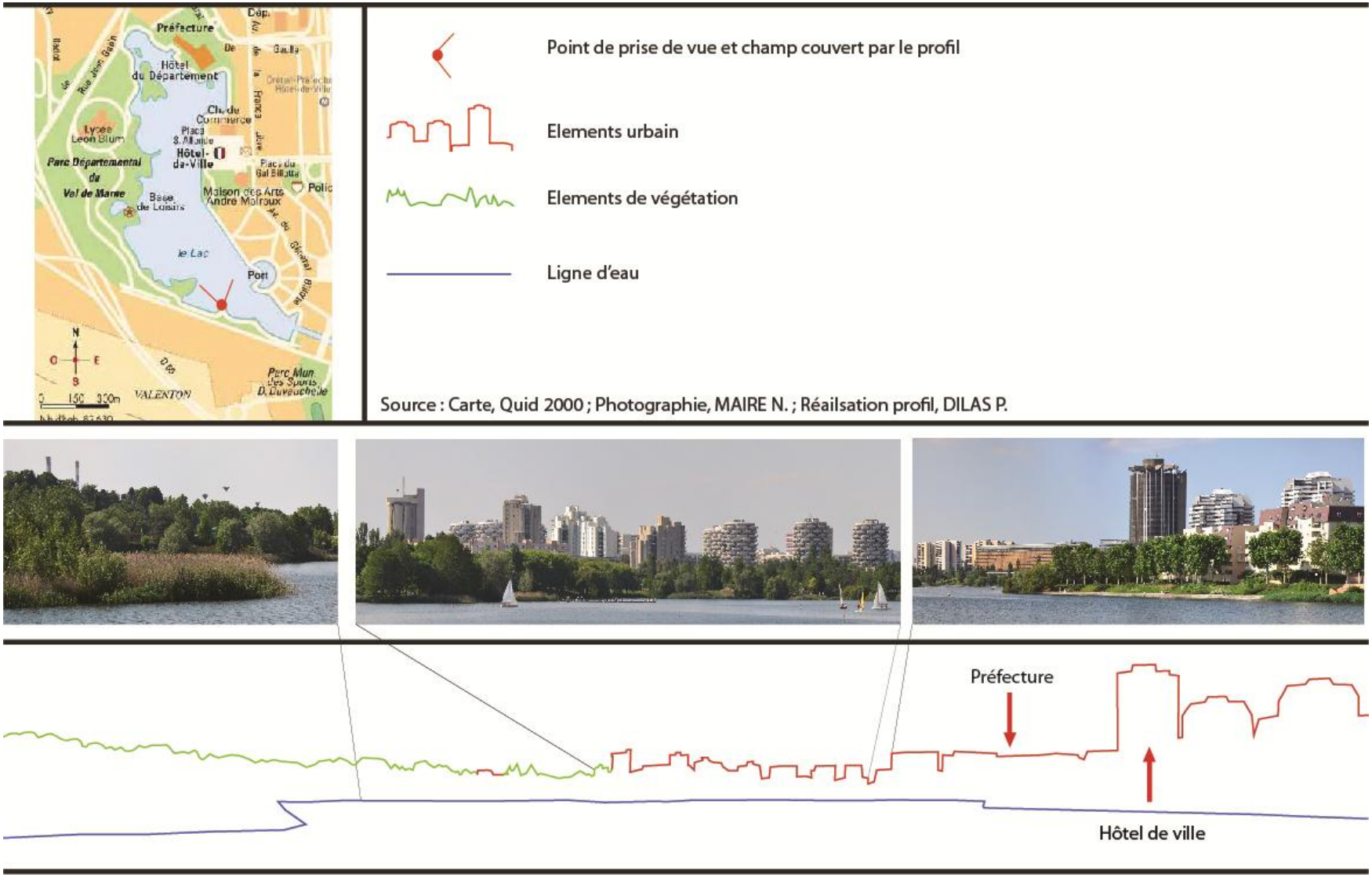

PARTIE 2 : Méthodologie

Deux populations cibles ont été utilisées durant l'étude : les acteurs-gestionnaires et les acteurs-habitants. Il s'agit de différencier les deux afin de pouvoir faire ressortir des informations sur les différences de perceptions et de connaissances de la base de loisirs. Cependant, des méthodologies différentes ont été utilisées pour chacune d'entre elles. Des entretiens semi-directifs ont été conduits auprès des acteurs-gestionnaires, tandis que des photo-questionnaires ont été proposés aux acteurs-habitants.

1. Les entretiens

L'intérêt de faire des entretiens avec différents acteurs était de pouvoir comparer les perceptions et de comprendre davantage les relations qui unissent chacun de ces acteurs.

1.1. Les populations ciblées

Ce chapitre vise à présenter les populations cibles choisies pour l'étude. Les acteurs-gestionnaires sont composés par les personnes siégeant au syndicat mixte de la base de loisirs, tandis que les acteurs-habitants sont représentés par les maires-adjoints de secteurs et par quelques habitants.

1.1.1. Syndicat mixte

Des entretiens ont été réalisés avec des gestionnaires de la base de loisirs de Créteil, et plus précisément avec les personnes siégeant au comité syndical. Ce syndicat mixte de gestion a été créé en 1974 lors de la création de la base de loisirs et rassemble 10 personnes. De plus, le directeur de la base de loisirs ne siégeant pas au comité syndical a cependant été interrogé. L'intérêt de cette interview était basé sur différents points. Tout d'abord, les membres du syndicat mixte de gestion sont, pour la plupart, nommé depuis 2008 et n'ont pas toujours eu l'occasion de connaître cette base de loisirs depuis longtemps, contrairement au directeur qui est en place depuis 1985. Ainsi, le directeur côtoie la base de loisir chaque jour puisque les locaux se trouvent au cœur de la base et ce depuis plus de 30 ans. La transmission de son expérience du lieu était donc très attendue.

Le nombre de personnes interrogées a été de 4 sur 10, du fait du temps relativement court imposé par la réalisation du mémoire et de la période électorale, dans laquelle beaucoup d'élus étaient activement impliqués. Ces entretiens avaient pour but de faire un point sur la gestion du lieu et le rôle de chaque institution que sont la région Ile–de-France, le département du Val-de-Marne et la ville de Créteil. De plus, ils ont apporté un certain nombre de détails sur les projets menés et les problèmes de gestion pouvant être rencontrés. Chacune des institutions siégeant au comité syndical n'a pas pu être représentée dans l'étude, du fait qu'aucune personne représentant le département du Val-de-Marne n'ait pu nous recevoir en entretien. De plus, les représentants de la ville sont davantage présents du fait de leur plus grande disponibilité.

1.1.2. Maires-adjoints de secteurs, habitants et autres acteurs

La ville de Créteil est divisée en cinq secteurs dont deux bordent le lac tel que le montre la Carte 1. Dans le cadre de l'étude les maires-adjoints de secteurs étant en contact avec le lac, soit les secteurs sud et ouest, ont été interviewés. Rencontrer les maires de ces deux secteurs a permis de constater l'importance que peut avoir le lac dans la vie quotidienne des individus de ces quartiers. De plus, les perceptions et sentiments des maires-adjoints de secteurs, souvent cristoliens depuis leur plus jeune âge, et ayant une connaissance des lieux relativement longue, ont put être recueillies. Ces informations seront reliées aux résultats des photo-questionnaires réalisés auprès des habitants des quartiers concernés. Il est question d'établir un lien direct entre maires-adjoints de secteurs et habitants, puis de croiser les informations avec celles données par les acteurs-gestionnaires, à travers l'utilisation d'analyses de contenu.

De plus, des entretiens ont été réalisés avec l'association Nature et Société, ainsi qu'avec quelques habitants de la ville afin de compléter les informations pouvant être fournies par les photo-questionnaires. En effet, de nombreuses études ont montré que les gestionnaires ont un discours différents des usagers ou habitants, et que les difficultés de gestion sont souvent liées à cela. Ainsi, afin de pouvoir établir une étude pertinente sur les différences de perceptions entre ces deux types d'acteurs, réaliser des entretiens semi-directifs, à partir de la même grille d'entretien que les gestionnaires, avec les maires-adjoints de secteurs, et quelques habitants et usagers de la base, a semblé être essentiel.

Carte 1 : Découpage de la ville de Créteil

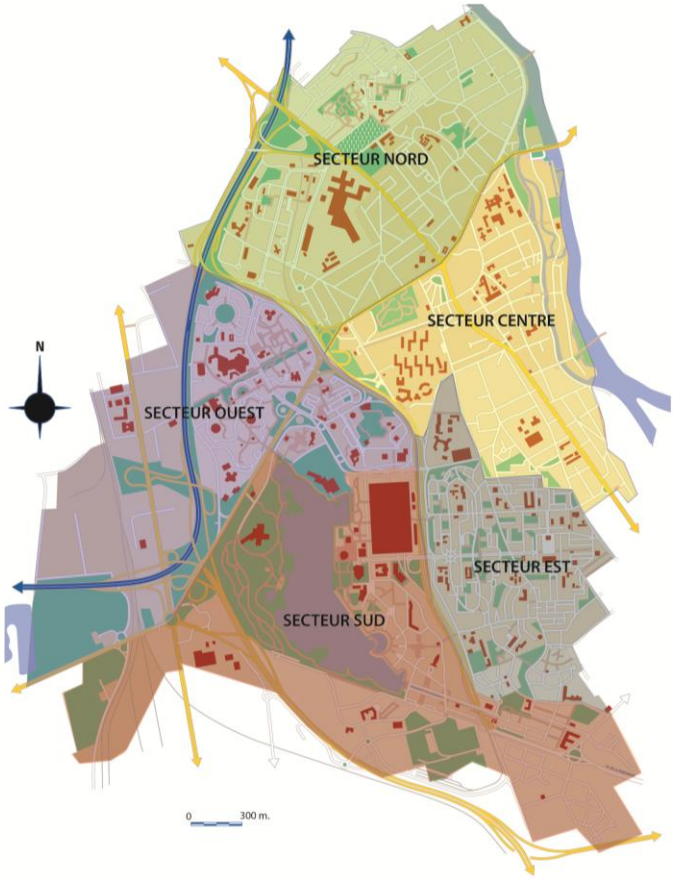

Source : Ville de Créteil, 2005

1.2 La grille d'entretien

Une grille d'entretien a été établie afin de conduire les entretiens et ceci avec des objectifs bien définis.

1.2.1. Objectifs

Les entretiens réalisés ont été conduits selon une grille d'entretien. Cette grille a été organisée en quatre parties (Annexe 2, p. 75) dont la première partie diffère en fonction de l'acteur interrogé : gestionnaire, maire-adjoint de secteur ou habitant.

- La partie 1 vise à connaître les responsabilités et fonctions des personnes interrogées. Dans le cas des gestionnaires, il leur est demandé d'aborder leur rôle au sein du syndicat et les évolutions concernant la gestion de la base de loisirs ayant pu être observées depuis leur intégration au comité syndical. Il est demandé aux maires-adjoints de secteurs de parler de leur rôle au sein du quartier et des relations entretenues avec la base de loisirs.
- La partie 2 du questionnaire est identique sur les 2 grilles d'entretiens et concernent les pratiques et perceptions individuelles dans une approche diachronique. Dans un premier temps, il leur était demandé de parler de leur fréquentation du lieu actuellement puis, dans un second temps, d'évoquer leurs souvenirs à travers le récit d'anecdotes pouvant se rattacher au lieu.
- La troisième partie de l'entretien est concentrée sur la perception et l'appréciation de l'évolution du lieu, tant au niveau de la fréquentation que du paysage.
- Enfin, la dernière partie est consacrée à la collecte d'informations sociologiques afin de pouvoir caractériser les individus interrogés.

1.2.2. Traitement

Le traitement des entretiens c'est fait par analyse de contenu afin de faire ressortir les informations essentielles pour l'étude. Chaque entretien a été retranscrit afin de pouvoir utiliser les mots des interviewés, sans en changer le sens. Il s'agit de pouvoir répondre aux objectifs et hypothèses de l'étude en confrontant les perceptions et discours des différents acteurs.

2. Les photo-questionnaires

L'outil photographique est au cœur de la méthodologie. Ce choix se justifie à travers les différents intérêts qu'il propose, et l'importance de son lien avec la notion de paysage. Cependant, des limites inhérentes à l'outil sont à prendre en compte.

2.1 . Le choix de la photographie

Cette partie vise-t-à montrer les intérêts et limites de l'utilisation des photo-questionnaires, et l'intérêt que peut avoir la mobilisation de l'outil photographique dans le cadre d'études paysagères.

2.1.1. Pourquoi la photographie est-elle associée au paysage ?

La photographie est un outil ancien permettant de capter la vision à un instant donné. Elle permet ainsi de retrouver les sentiments du moment de la prise de vue. C'est à partir de cette dimension là que le choix a été fait d'utiliser la photographie dans cette étude. En effet, dès sa création en 1839, la photographie est devenue un outil de prédilection dans différents domaines tels que l'art ou l'architecture. Le degré de précision offert a été sans pareil et a apporté une aide précieuse pour le dessin et l'étude de l'architecture des grands monuments. C'est dans les années 1850 que le paysage fait sa véritable entrée dans le monde de la photographie. Celui-ci était jusqu'à présent concentré sur le milieu urbain, les portraits ou encore l'architecture (Johnson et al., 2005). Ce paysage est associé aux grandes explorations du monde et aux grandes évolutions techniques comme par exemple le chemin de fer, pour lequel sont organisées des expéditions photographiques. Le premier à être considéré comme un photographe de paysage est Francis Firth (1822-1898), notamment pour les photographies de ses voyages dans le Moyen-Orient.

Photographie 4 : Firth F., Les pyramides de Dashour, côté ouest, vers 1858

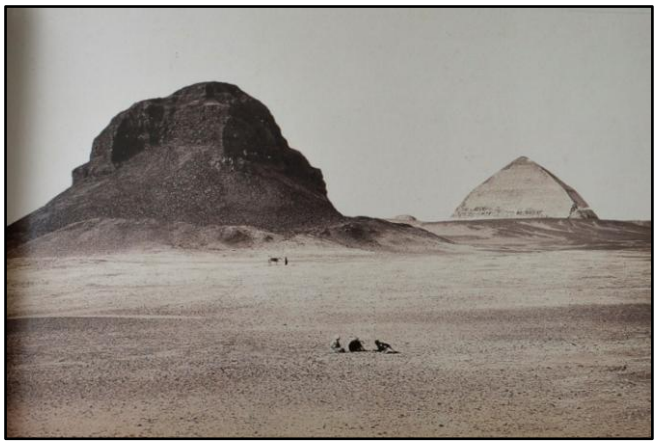

Source : The George Eastman House Collection, Histoire de la photographie de 1839 à nos jours, p. 163

Ainsi, la photographie de paysage c'est développée dans le monde entier et a permis de faire connaître, peut-être davantage que l'art pictural de la peinture, le monde entier à qui voulait bien le voir. Des idéaux sont alors venus s'associer à ces images de nature sauvage, de mondes exotiques ou d'ailleurs, qui influencent encore aujourd'hui notre vision de la nature. Précédemment, nous avons vu le paradoxe soulevé par la notion de nature en ville, et rapporté à la photographie celui-ci est toujours présent. A l'heure de la photographie numérique et de l'informatique, les photographies retouchées ne sont pas rares et bien souvent, il s'agit d'éliminer des éléments du paysage pouvant être déplaisant. Il s'agit d'objets représentant le milieu urbain : immeubles, maisons, camping, pylônes, etc. En effet, une photographie de paysage présentée dans le cadre d'une enquête sur l'esthétique du lieu sera davantage mieux

notée si les éléments urbains ou humains n'apparaissent pas, du fait de l'idéalisation de l'élément naturel.

2.1.2. Intérêts et limites de l'enquête par photo-questionnaires

Des études ont été menées dès les années 1960 sur la relation entre photographie et paysages, notamment aquatiques, et sur les avantages que proposent les médias vidéo et photographique (Zube, Friedman, et Simcox, 1989 ; Palmer et Hoffman, 2001 ; Huang, 2004). Ces études sont principalement orientées vers des approches environnementales mais apportent des précisions sur l'utilisation de tels médias dans l'étude des paysages.

Certes, la photographie engendre une perte d'information puisque seule la vue peut être mobilisée, tandis que la réalisation de promenades urbaines offre la possibilité d'obtenir une perception complète du paysage. Cependant, les informations fournies par ce type d'étude sont difficilement interprétables dans la mesure où les paysages donnés à voir et les individus interrogés ne sont pas des variables maîtrisables, alors que « la fiabilité des résultats d'une enquête donnée repose en effet sur un échantillonnage réfléchi, mobilisant un nombre suffisant de scènes paysagères et de répondants » (Cottet, 2010).

L'utilisation du média photographique permet donc de limiter les difficultés liées aux études de paysages réels puisqu'il n'est pas besoin de faire déplacer les participants sur plusieurs sites. Yves Michelin a développé une méthode permettant de lier photographies et promenades en fournissant aux personnes enquêtées un appareil photographique jetable, à eux par la suite d'illustrer leur paysage en fonction de ce qui leur était demandé (Michelin, 1998). Cette méthode présente des avantages mais le traitement de l'information peut-être complexe du fait de la multiplicité des résultats obtenus et de leur hétérogénéité. Le dessin aurait également pu être mobilisé mais à la différence de celui-ci qui est fondamentalement une interprétation, la photographie s'institue dans un processus d'enregistrement et de désignation, selon Bertrand Folléa, paysagiste-urbaniste, elle serait là pour montrer (Pousin, 2010).

La méthode utilisée dans l'étude repose sur les photo-questionnaires, c'est-à-dire qu'il s'agit de faire visionner un corpus photographique avant que le questionnaire ne soit posé. Lors de la passation du questionnaire, la personne interrogée ne peut revenir sur la photographie précédente, ce qui permet d'obtenir des perceptions plus proche du ressenti immédiat des individus. Car revenir en arrière pourrait influencer les réponses suivantes et limiter la pertinence de l'étude. De plus, cette méthode permet de faire ressortir les attributs physiques du paysage et leurs perceptions (Cottet, 2010). Des études ont démontré que l'utilisation de la photographie pour la représentation des paysages semble être tout à fait possible (Stamps, 1990). Des travaux spécialisés sur les milieux aquatiques portent sur des espaces relativement dynamiques (fleuves et rivières principalement) tandis que le cas étudié ici est un lac. La thèse réalisée par Marylise Cottet a cependant conforté l'idée que le média photographique « est tout à fait valable pour des paysages aquatiques, animés de mouvements présentant une intensité modérée [à faible] » (Cottet, 2010).

Le choix de l'utilisation de la photographie est donc cohérent avec la volonté de l'étude d'effectuer une analyse des perceptions paysagères. Cependant, une dimension nouvelle est apportée, par rapport aux travaux antérieurs, par la localisation du terrain en milieu urbain très dense. Alors que les éléments anthropiques doivent généralement être le moins présent possible, car ils influencent de manière négative la perception des individus interrogés sur des environnements naturels, la caractéristique principale du terrain d'étude est d'être composée en majorité d'éléments urbains. Il s'agit donc de trouver un intérêt particulier à cet élément, ainsi, il devient une variable dont l'hypothèse est que sa forme et son

architecture peuvent influencer les jugements, notamment esthétiques, des citadins. De plus, son association avec un milieu naturel à proximité immédiate permet de les combiner et d'obtenir des paysages divers où l'urbain et la nature sont en interaction.

2.2. La méthode de réalisation

Faire le choix de l'outil photographique nécessite le suivi d'un protocole et un traitement spécifique, présenté dans cette partie.

2.2.1. Protocole de prise de vue

Afin de réaliser une enquête par photo-questionnaires, certaines méthodes de prises de vue doivent être appliquées. Tout d'abord, réaliser les photographies entre 10h et 16h les jours de beau temps. En effet, les photographies avec la présence de nuages, ou d'une trop faible luminosité, auront tout de suite tendance à être relativement moins bien notées (Y. Le Lay, Piégay, et Cossin, 2005 et Cottet, 2010). De plus, elles doivent présenter des structures paysagères semblables afin de limiter les facteurs affectant la perception. Aussi, les photographies doivent être prises, si possible, dans un angle de vue équivalent afin qu'elles puissent être comparables avec une longueur de vue équivalente. Mais ceci s'applique également en fonction de la variable que l'on souhaite utiliser. Il s'agit de tester leurs influences sur les perceptions esthétiques et l'attachement des citadins interrogés. La figure 1(p. 41) présente les différentes variables utilisées auquel est associée la légende de la Photographie 5, p.44.

Cependant, toutes les recommandations de prises de vue n'ont pu être suivies. En effet, le mauvais temps perpétuel durant les mois d'avril et de mai a retardé la prise de vue, et très peu de photographies utilisées pour le photo-questionnaire présentent un ciel bleu sans nuages. Cependant, le fait qu'elles aient été prises le même jour favorise l'homogénéité entre chacune d'elles, ce qui diminue l'impact de la présence de nuages. Les prises à des angles de vue équivalent ont également été difficiles voire impossibles à réaliser pour les photographies où le lac n'est pas présent. Ces photographies concernent des vues avec végétations sans urbanisation. La seule possibilité était alors de les effectuer depuis le site de la base de loisirs, au cœur même de cette végétation, ce qui implique que le recul nécessaire n'était pas suffisant pour être équivalent aux autres photographies. Ceci est donc le principal biais du photo-questionnaire.

Une autre difficulté a été rencontrée lors de la prise de photographies, par la présence d'individus sur la base de loisirs et sur le lac (voile). Ces individus, non pris en compte dans les variables, se retrouvent présent sur certaines des photographies. Néanmoins, il sera possible de constater s'ils impactent ou non l'appréciation des interviewés puisqu'au moins une photographie sur les deux effectuées pour chaque variable ne présente pas de présence humaine.

Carte 2 : Localisation et orientation des prises de vues

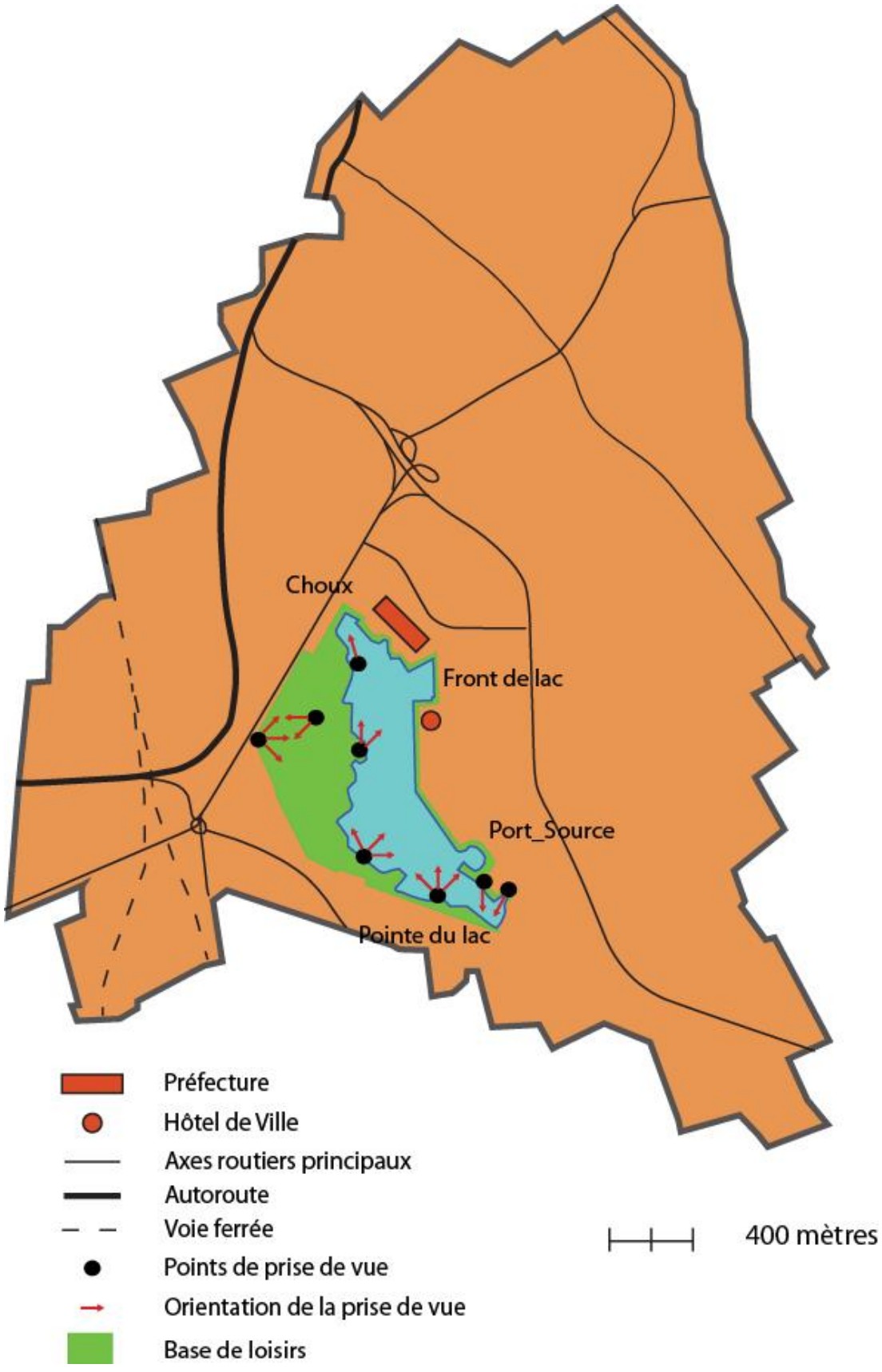

Source : Maire de Créteil, Réalisation : DILAS P., 2012

2.2.2. Réalisation de l'enquête et traitement

Une fois les photographies choisies, il faut établir une échelle de mesure sur laquelle les photographies pourront être 'notées' par les enquêtés. Malgré une utilisation plus fréquente de l'échelle de Lickert dans les études scientifiques, une échelle analogique sera utilisée ici. Cette dernière permet de réaliser plus facilement des comparaisons entre les données et de calculer des moyennes (Y. Le Lay, Piégay, et Cossin, 2005). Il s'agit d'une échelle continue, allant de 0 à 10, où l'enquêté doit tracer une croix. Une règle graduée est réalisée, mais cachée à l'enquêté afin de l'influencer le moins possible. Elle permettra à l'enquêteur une lecture plus simple des résultats. En effet, cette ligne fait exactement 10 cm pour permettre d'obtenir une note de façon rapide, à l'aide d'une règle. De plus, afin de tester le photo-questionnaire, il a été transmis à deux individus, l'un connaissant le paysage du lac de Créteil et l'autre non. Les questions ont été bien comprises mais la personne ne connaissant pas les lieux ne c'est pas vraiment sentie concernée par la question sur l'attachement.

Ces photo-questionnaires ont été réalisés de manière directe, lors des Assemblées Générales des comités de quartiers. Effectuer ces questionnaires lors des comités de quartiers présente l'avantage d'obtenir un nombre d'individus relativement important (10-30 personnes), et d'être sûr que chacun d'entres eux habitent bien à Créteil, dans les quartiers proches du lac afin d'obtenir une population représentative des choix fait au départ de l'étude. Cependant, le manque de temps n'a pas permis de présenter le photo-questionnaire aux élus avant l'assemblée générale afin qu'ils puissent se rendre compte du temps de passation que cela nécessite. Le temps de transmission de ce questionnaire varie entre 3 et 15 minutes. Aussi, des difficultés ont été rencontrées lors du premier comité de quartier, où nous avons du attendre la fin de l'assemblée générale pour que les personnes remplissent le photo-questionnaire. La seconde, réalisée quelques jours plus tard, a pu être mieux organisée par le biais d'une transmission d'emails aux participants réguliers du comité. Ainsi, les individus présents étaient, pour la plupart, prévenus de ma venue et du sujet de l'enquête, ce qui a limité le temps d'interrogation et permis de se concentrer sur la passation des questionnaires.

Ainsi, des difficultés techniques ont été rencontrées, liées au fait que les enquêtes aient été réalisées par un seul enquêteur. En effet, il était nécessaire que d'être présent pour chaque photo-questionnaire, afin de vérifier qu'aucune erreur n'était commise par les enquêtés (saut de pages notamment).

3. Objectifs et hypothèses

3.1. Objectifs

Afin de mener à bien l'enquête par photo-questionnaire, il est nécessaire d'expliciter les objectifs et le choix des variables utilisées.

3.1.1. Présentation des objectifs

La recherche menée à travers les enquêtes et l'utilisation de photo-questionnaire vise à répondre à des objectifs de gestion paysagère, tout en intégrant la perception des usagers. Il s'agit donc de faire évaluer par différents groupes d'individus plusieurs photographies du même site.

L'objectif de l'enquête par photo-questionnaire se situe dans un contexte d'opérationnalité et d'aménagement. Il s'agit dans un premier temps de faire ressortir des éléments du paysage pouvant être déplaisants ou, au contraire, très agréables. Les informations fournies par le photo-questionnaire pourront permettre aux acteurs concernés par la gestion de la base de loisirs d'effectuer des aménagements, et ainsi améliorer le paysage perçu par les habitants de proximité de la base, l'hypothèse étant que les habitants souhaitent sauvegarder ce paysage. Dans un second temps est abordée la question de l'attachement au lieu. L'hypothèse développée est que le lac joue un rôle essentiel dans l'attachement des habitants au site de la base de loisirs. Les résultats obtenus seront utilisés de façon opérationnelle afin de proposer des aménagements et modifications possibles à effectuer, tant au niveau de la base de loisirs que de la ville de Créteil, pour favoriser tout à la fois l'esthétique du paysage et l'attachement des citadins.

Enfin, dans le but de mettre en avant la caractéristique urbaine, l'étude a été menée sur les quartiers à proximité immédiate de la base de loisirs afin de soulever l'hypothèse de leur impact sur l'attachement des individus au paysage présenté dans les photographies. Ces personnes côtoient ce paysage chaque jour, et l'urbanisme très marqué de certains quartiers peut favoriser l'attachement des habitants. En effet, Jean-Robert Pitte, géographe, dans son ouvrage « le génie des lieux » nous dit que « l'Homme a besoin pour vivre en harmonie avec lui-même de s'approprier son espace vital et de se construire un territoire » (Pitte, 2010). Il est possible que le territoire entourant le lac de Créteil soit source d'attachement pour les citadins habitants sur les lieux. De plus, la proximité entre le lieu d'habitation et le lac sera pris en compte tout comme le temps d'habitation et les caractéristiques sociales des enquêtés (âge – sexe – situation familiale - catégories socioprofessionnelles - niveau d'étude).

De telles enquêtes peuvent aider les gestionnaires dans les prises de décisions, en leur permettant de recadrer leurs actions et leurs communications (Y. Le Lay, Piégay, et Cossin, 2005).

3.1.2. Choix des variables utilisées

Afin de pouvoir analyser les deux objectifs de l'enquête : les éléments du paysage favorables ou non à la vision d'un beau paysage, et l'attachement au site, il est essentiel de définir les variables à utiliser.

A partir des objectifs et hypothèses, trois variables ont été choisies : 1/ la présence/absence du lac, 2/ la présence/absence de pylônes, 3/ la présence de certains immeubles tels que les « choux », les bâtiments administratifs, les bâtiments du quartier du Port, et enfin le nouveau quartier de la Pointe du lac, marquant une rupture avec le reste de la ville au niveau du type d'architecture. Cette dernière variable a été choisie du fait de l'importance donnée à l'architecture dans la ville de Créteil, notamment due à son caractère diversifié facilement observable depuis la base de loisirs. Il s'agit donc de tester l'influence de ces variables sur les objectifs définis. Pour cela des photographies ont été prises avec et sans la présence des variables sélectionnées (Photographie 5, p. 44). Ces variables sont présentées dans le Graphique 1 et ont été sélectionnées à partir des entretiens ayant été effectué cette année avec les acteurs gestionnaires de la base de loisirs, et de l'enquête réalisée en 2011 sur la fréquentation du lieu (Dilas, 2011). Il est donc possible de constater que l'élément urbain est présent sur plus de la moitié des photographies présentées, à travers les bâtiments ou les pylônes électriques. Le jeu de photographies est composé de seize photographies, deux pour chaque branche du Graphique 1.

Graphique 1 : Variables choisies pour le photo-questionnaire

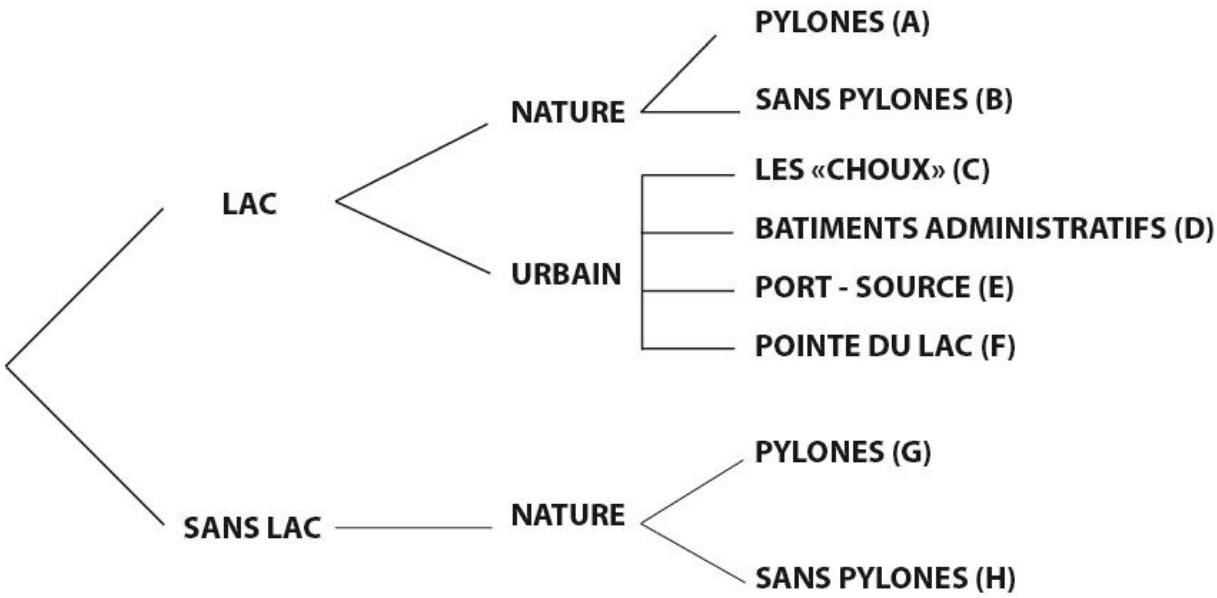

Source : Augendre M., Cottet M., Dilas P., 2012

3.3. Hypothèses

Il s'agit ici de présenter les hypothèses sur lesquelles s'est basé ce travail et d'en justifier le choix.

3.3.1. Présentation des hypothèses

Cette enquête vise à évaluer la perception esthétique du paysage ainsi que l'attachement des personnes interrogées. Les hypothèses ont été avancées à partir du travail de terrain et d'entretiens réalisés au cours d'une étude précédente. Les raisons de fréquentation du lieu sont connues tout comme les types d'usages et d'usagers, mais il est ici question de découvrir les éléments du paysage susceptibles de favoriser un sentiment de beauté et d'affection pour les usagers. Ces hypothèses permettent de positionner le travail sur les interrogations principales et ayant initié ce travail.

Ainsi, ce travail repose sur les hypothèses suivantes :

• Les acteurs-gestionnaires de la base de loisirs de Créteil sous-estiment l'importance du lac comme aménité favorisant un cadre de vie agréable

• La présence de végétation sans la vue sur le lac et sur la ville limite l'attachement des individus

• Certains types d'architectures peuvent être mal perçus par les acteurs-habitants et limiter le sentiment de beauté du paysage

• A l'inverse, certaines architectures peuvent favoriser le sentiment de beauté du paysage

La présentation des résultats dans la dernier de ce travail vont permettre de confirmer, ou non, ces hypothèses.

3.2.2. Justification de la prise en compte de ces hypothèses

Des questionnements soulevés à partir d'une étude précédente sur les relations entre les acteurs et la gestion du lac ont permis de poser ces différentes hypothèses. En effet, au cours d'une étude précédente, certains habitants interrogés évoquaient *« un manque d'informations et d'actions citoyennes afin de sensibiliser les individus à cet espace qu'est le lac »* comme étant une lacune évidente à son bon entretien et un attachement particulier pour ce lieu qualifié de *« poumon vert »*, étant à la fois *« base de loisirs et base de vie »* (Dilas, 2011). Au fur et à mesure de l'avancement des recherches et des rencontres avec les habitants ou gestionnaires nous avons vu se détacher des sentiments très forts envers le paysage et le site de la base de loisirs, ceci en termes positifs ou négatifs. Certains éléments du paysage semblent avoir une influence notable sur les perceptions des individus tels que l'indique eux-mêmes les personnes interrogées :

« […] toute la végétation de la grande butte derrière ça fait quand même comme un ***grand mur végétal*** *qui se trouve derrière et le* ***lac en contrebas*** *et* ***l'architecture qui est quand même magnifique*** *des immeubles qui donnent sur le lac. Je trouve qu'il y a une* ***harmonie entre le bâti, l'eau et la végétation****. C'est peut-être ce qui fait ça beauté à cet espace là »* [Elu de la ville de Créteil-habitant] ;
« Je crois que c'est ***une chance extraordinaire*** *d'avoir ce lieu en banlieue comme on dit, au-delà du périphérique. C'est, encore une fois comme je vous l'ai dit,* ***un poumon vert enclavé dans un secteur urbains très dense*** *et c'est vraiment une grande chance pour la ville et pour le secteur »* [Olivier Place, Président de la base de loisirs de Créteil].

Ces hypothèses permettent de mettre en relations les différences de perceptions entre les acteurs et d'établir des tests statistiques afin de déterminer, si c'est possible, des profils types d'individus en fonction de leurs perceptions telles que « le naturaliste », « l'amoureux de sa ville » ou encore « les personnes concentrées sur leur propre quartier ».

Photographie 5 : Photographies utilisées pour le photo-questionnaire

Source : DILAS Pauline, 13 mai 2012

PARTIE 3 : Résultats du photo-questionnaire

1. La population et les principales observations

1.1 Description de la population interrogée

Le choix a été fait de réaliser le photo-questionnaire auprès des habitants lors de réunions de comités de quartiers. Cela engendre certains biais par rapport à la représentativité de la population mais offre la possibilité d'interroger un nombre important de personnes dans les mêmes conditions.

A partir des données fournies par l'INSEE nous savons que la ville de Créteil dispose d'une population de près de 90 000 habitants dont les habitants de moins de 45 ans sont les plus nombreux. Pourtant, la population recueillie se concentre dans les classes d'âge de plus de 40 ans, avec plus de 60% de retraités, tel que l'indique les tableaux 2 et 3. Ces derniers sont composés des trois classes qui ont pu être interrogées et présentent les caractéristiques de la population (sexe, situation familiale, situation socioprofessionnelle et le niveau d'étude).

Au cours du traitement des résultats, des études statistiques ont été menées afin de déterminer quelle variable, parmi celles testées, a le plus d'influence sur les perceptions de beauté et d'attachement des individus aux paysages de la base de loisirs de Créteil.

1.1.1 Caractéristiques personnelles et sociales

Tableau 2: Caractéristiques de la population interrogée

Age	Homme	Femme	Marié(e) / Pacsé(e)	Divorcé(e)	Célibataire	Veuf(ve)	TOTAL (/ classe d'âge)
40 - 59 ans	7	5	8	0	4	0	12
60 - 74 ans	11	11	18	3	1	0	22
75 ans et +	2	2	1	0	2	1	4
TOTAL	20	18	27	3	7	1	38

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Tableau 3 : Niveau d'étude et catégorie socioprofessionnelle de la population interrogée

Niveau d'étude	Artisan, Com., Chef d'entreprise	Cadre et Profession intel. supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Retraité	TOTAL
Aucun diplôme	0	0	0	0	0	1	1
BEPC/CAP/BEP	0	0	3	1	1	8	13
BAC, Niveau BAC	0	0	0	1	0	3	4
1er Cycle supérieur	0	0	1	1	0	5	7
2è ou 3è cycle supérieur	1	4	2	0	0	6	13
TOTAL	1	4	6	3	1	23	38

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Des études menées antérieurement sur la fréquentation du lac de Créteil, notamment par la région Ile-de-France, (Mica Research et Région Ile-de-France, 2010b) indiquent que les usagers sont davantage compris dans la classe d'âge 25 à 37 ans durant la haute saison (été) et 65 ans et plus durant la basse saison (hiver). Une étude supplémentaire, réalisée au cours de l'année 2011 dans le cadre de la réalisation de mon mémoire de Master 1 Géographie, est venue confirmer l'attractivité de la base de loisirs auprès des personnes âgées avec des résultats indiquant une légère surreprésentation des plus de 55 ans, tel que l'indique le graphique suivant.

Graphique 2 : Nombre de personnes interrogées par classes d'âge

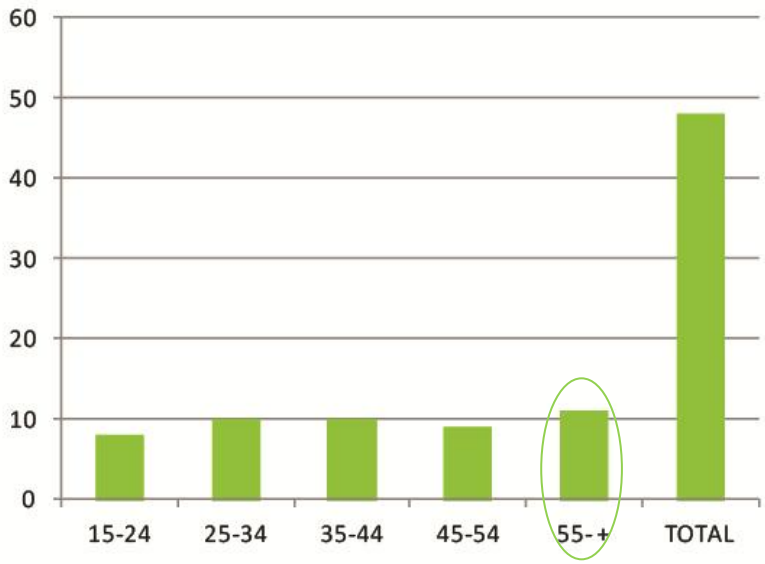

Source : Mémoire Master 1 Géographie, 2011, DILAS P.

Il semble que si la population interrogée ne soit pas représentative de la population globale de la ville, elle puisse en revanche être rattachée à celle des usagers de la base de loisirs de Créteil avec les classes 25-34 ans, 35-44 ans et 55 ans et plus légèrement plus nombreuses (correspondant aux résultats de l'étude sur la fréquentation et la satisfaction des usagers réalisée par Mica Research et la Région Ile-de-France en 2010).

1.1.2 Caractéristiques spatiales et temporelles

L'objectif de la réalisation de l'enquête lors des réunions de comités de quartiers est de rassembler majoritairement des individus de même quartier. Dans notre cas, seulement 2 réunions ont pu être suivies, celle du Front de lac et du Montaigut tel que l'indique le tableau suivant, mais des individus habitant d'autres quartiers à proximité c'étaient joint à ces comités. La carte, présentée page suivante, permet de localiser de manière indicative les deux quartiers principaux, appartenant respectivement au secteur sud et ouest de la ville.

Le Tableau 4 met en avant le temps d'habitation des personnes interrogées ainsi que leur quartier d'habitation. L'observation principale de ce tableau porte sur un temps d'habitation relativement long, pour la plupart proche de quinze années, mais également sur la faible représentation des autres classes de temps d'habitation. En effet, les graphiques qui vont suivre présenteront pour certains les résultats en fonction du temps d'habitation, il sera alors nécessaire de prendre en compte le faible impact des classes inférieure à « plus de 6 ans ».

Tableau 4 : Quartiers et temps d'habitation des personnes interrogées

Temps d'habitation	Palais	Front de lac	Ormetteau-Port-Source	Pointe du lac	Montaigut	autres	TOTAL
Moins d'1 an	0	1	0	0	1	0	2
Entre 1 et 3 ans	0	1	1	0	0	0	2
Entre 3 et 6 ans	0	1	1	0	0	0	2
Plus de 6 ans	1	15	1	1	12	2	32
TOTAL	1	18	3	1	13	2	38

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Carte 3 : Localisation des comités des quartiers pris en compte dans l'enquête

Source : Mairie de Créteil

Lors de l'établissement du photo-questionnaire, une question sur la distance au lac a été ajoutée afin de déterminer si cela pouvais avoir un impact sur les perceptions des individus. Le graphique suivant présente les résultats obtenus. L'hypothèse était que la proximité favorisait une meilleure appréciation mais cette dernière n'a pas pu être validée. En effet, à l'inverse de l'hypothèse de départ, les notes ont tendance à s'améliorer avec la distance. Finalement, plus on s'éloigne du lac et plus les personnes interrogées expriment l'envie et le besoin de s'y rendre régulièrement.

En revanche, lors de la prise en compte des photographies « sans lac », la courbe de notation, particulièrement sur la beauté des paysages observés, se trouve presque constamment en dernière position. Seul l'attachement se détache de cette tendance pour une

distance de près de 2000 mètres. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'une seule personne est concernée par cette situation, le résultat n'est donc pas modéré par la prise en compte d'autres réponses.

Graphique 3 : Résultats obtenus en fonction de nombre de personnes interrogées et de la distance au lac

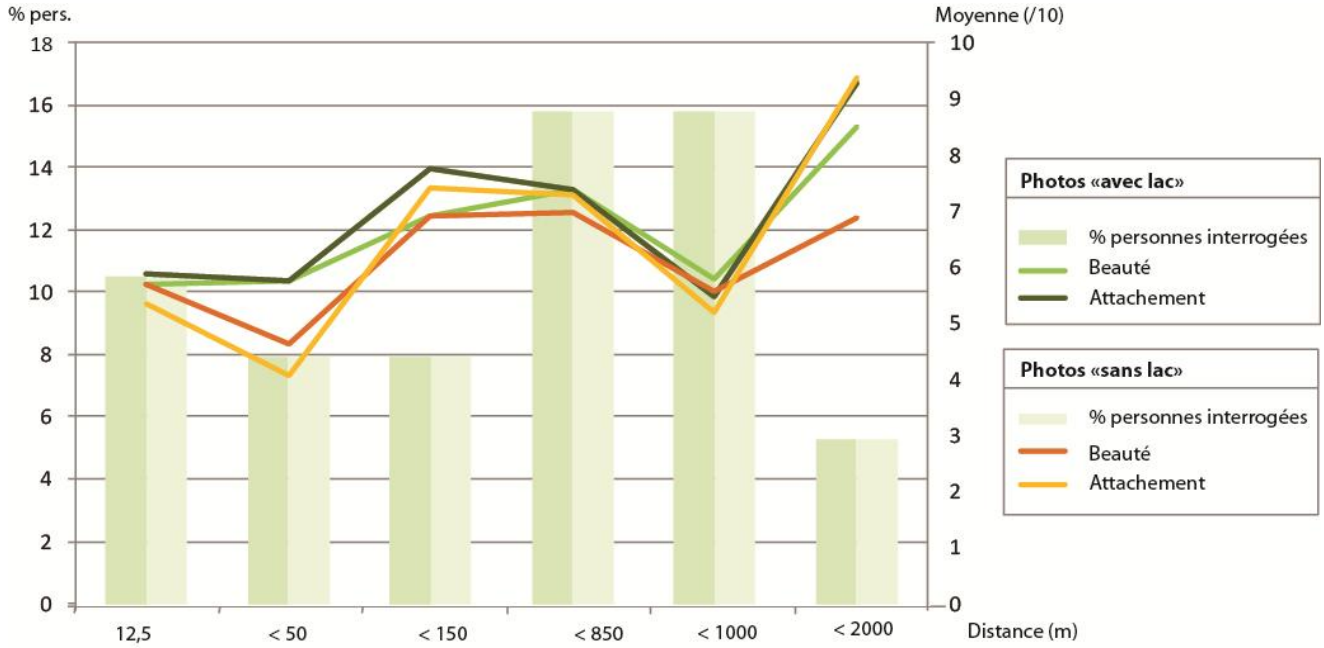

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

1.2 La beauté et l'attachement

Les résultats de l'enquête par photo-questionnaires indiquent une forte corrélation entre les notations concernant la beauté et l'attachement.

Ainsi, de manière générale, il semble que les individus ont tendance à être attachés aux paysages qu'ils estiment beaux et inversement pour les paysages les moins appréciés. Ceci est mis en avant dans le graphique suivant.

Graphique 4 : Corrélation entre la beauté et l'attachement

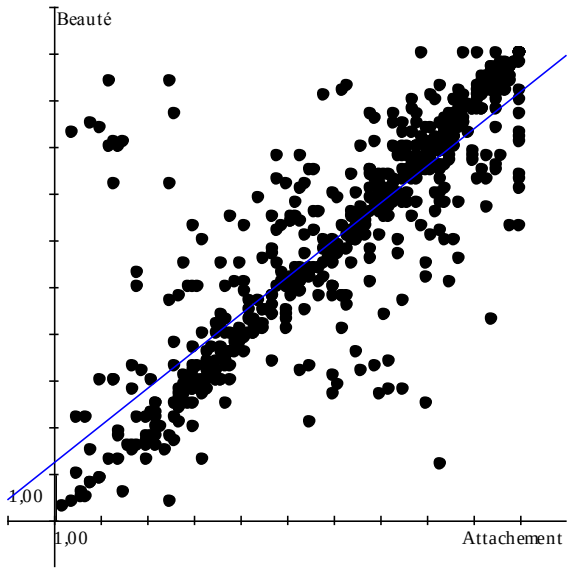

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

1.1 En fonction des caractéristiques sociales

La présentation des différents graphiques suivant permet de déterminer que :
- La notation de la beauté et de l'attachement a tendance à s'améliorer avec **l'âge** (Graphique 4).
- **Le sexe** des personnes interrogées n'influence pas la notation (Graphique 5).
- La **catégorie socioprofessionnelle** des retraités, plus nombreux, a tendance à donner des notes plus élevées surtout concernant la beauté (Graphique 6).
- Les **personnes diplômées** (du CAP au 3ème cycle supérieur) présentent des notations proches les unes des autres, avec une médiane comprise entre 6 et 7 (Graphique 7).

Graphique 5 : Notation de la beauté et de l'attachement en fonction de l'âge

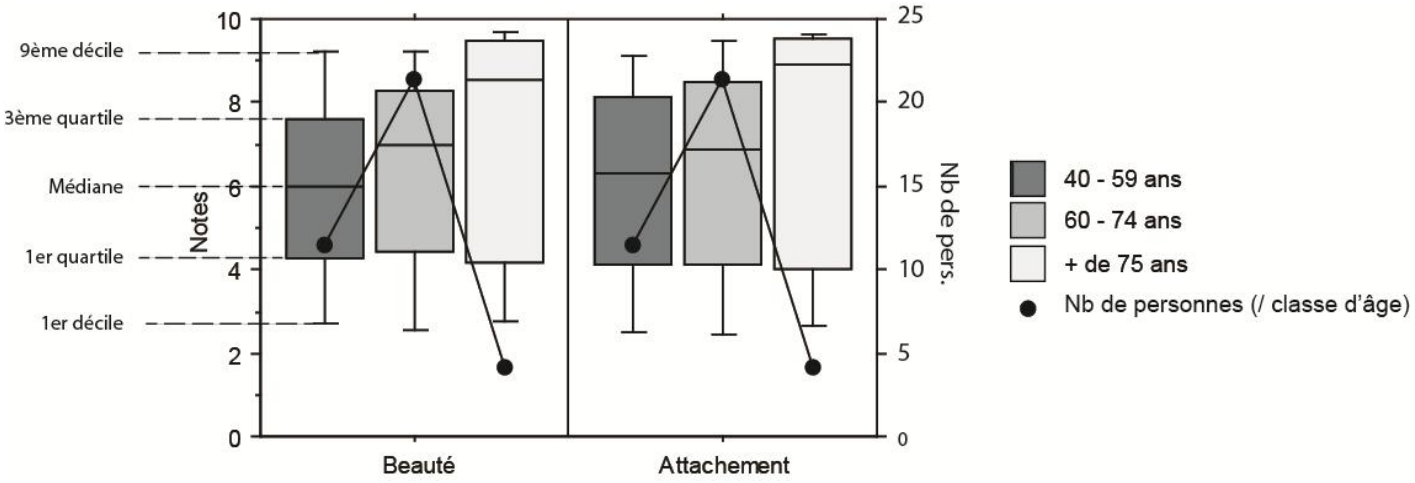

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Graphique 6 : Notation de la beauté et de l'attachement en fonction du sexe

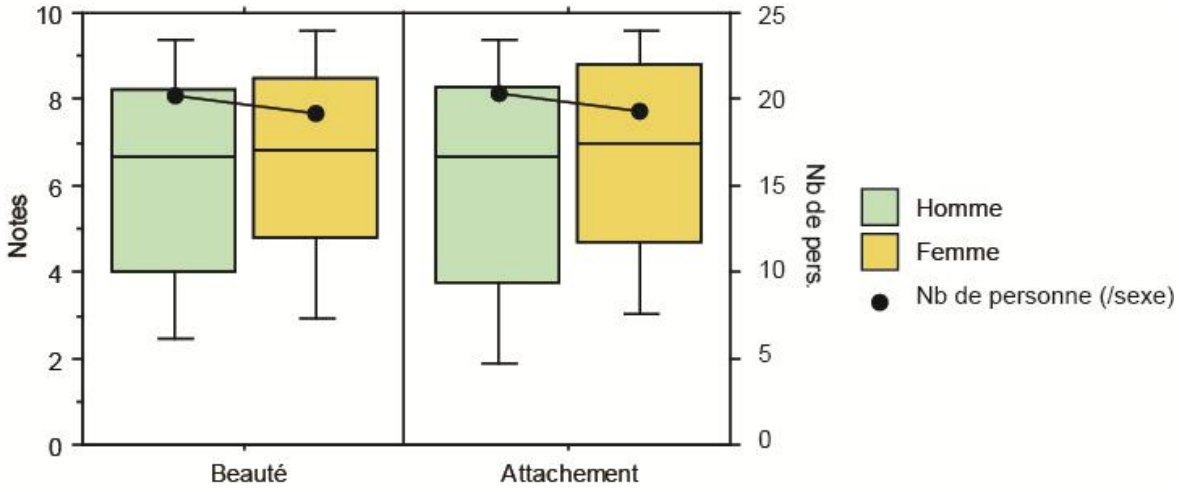

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Graphique 7 : Notation de la beauté et de l'attachement en fonction des catégories socioprofessionnelles

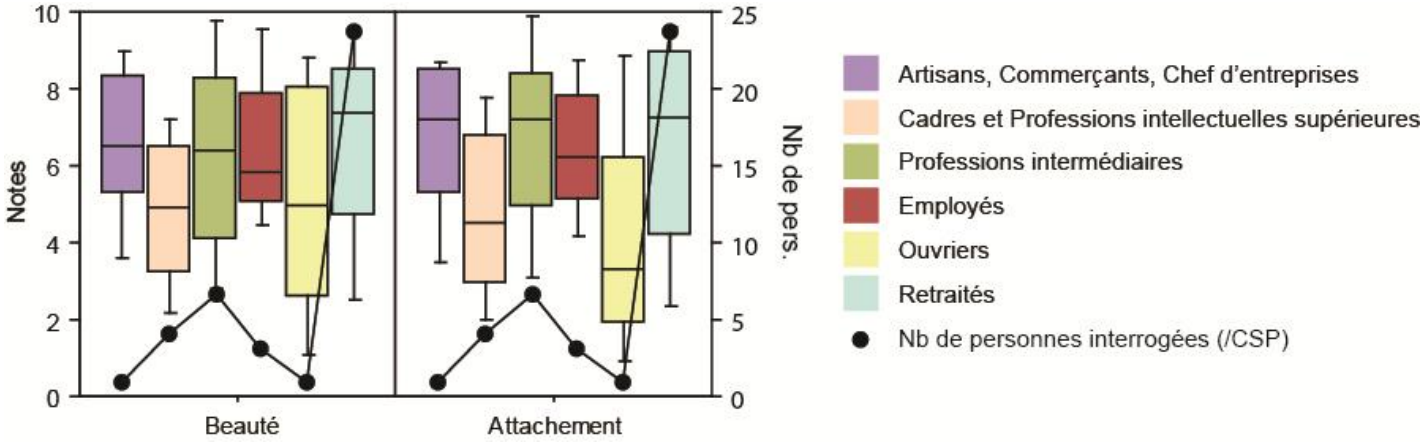

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Graphique 8 : Notation de la beauté et de l'attachement en fonction du niveau de diplôme

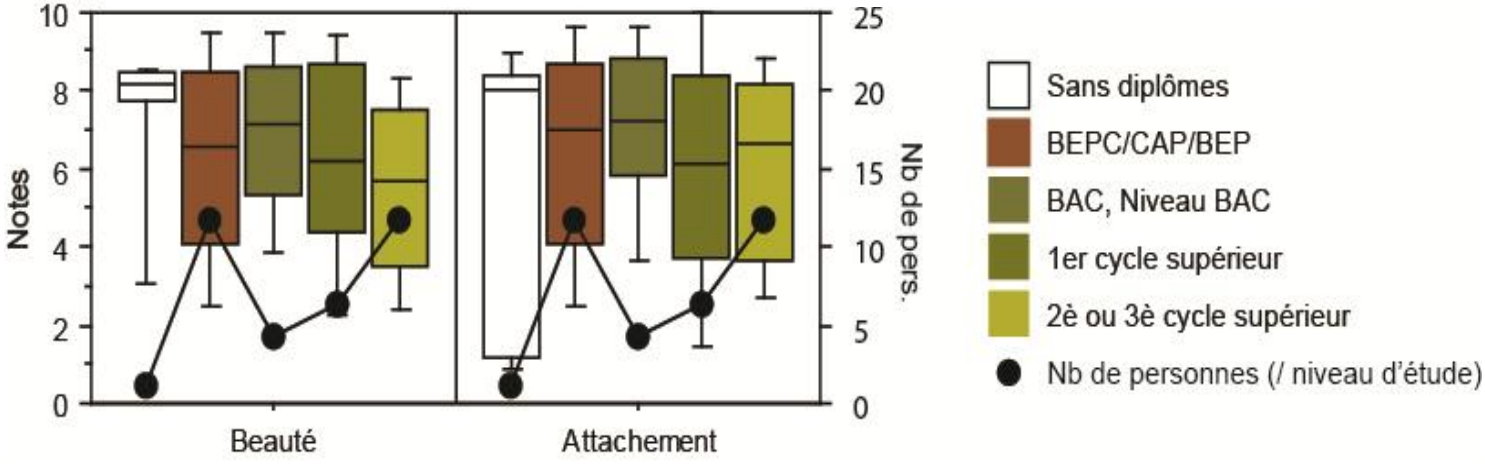

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

1.2.2. En fonction des individus

Le tableau suivant présente les moyennes obtenues par chaque individu concernant les notations des photographies sur la beauté et l'attachement. Ainsi, deux personnes ont fournies des notes en moyenne supérieures à 9.5/10 et tout autant en ont fournies inférieure à 4.5/10.

Tableau 5 : Moyenne obtenue par chaque individu interrogé

Individus	Beauté	Attachement
1	4,69	4,3
2	5,60	5,5
3	7,30	7,8
4	7,17	3,9
5	6,68	7,4
6	9,50	9,5
7	5,67	5,9
8	5,25	6,2
9	8,16	7,9
10	4,11	4,4
11	5,21	5,4
12	4,40	4,4
13	4,43	4,1
14	6,41	6,8
15	7,98	9
16	3,65	4,4
17	8,23	9,7
18	5,66	7,4
19	5,11	4,5
20	5,01	5,4
21	7,67	7,6
22	4,99	4,2
23	6,41	6,9
24	6,33	6,1
25	8,63	8,7
26	9,06	8,6
27	9,55	9,6
28	2,81	2,7
29	7,90	5,8
30	6,70	6,3
31	4,67	5
32	5,02	5,4
33	4,96	5,1
34	7,43	7,5
35	6,61	6,3
36	5,94	6,3
37	7,43	7,6
38	6,71	6,9

Moyennes inférieures à 4.5/10

Moyennes supérieures à 9.5/10

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

A partir de ces résultats, **quatre profils** d'individus peuvent être mis en avant :

- **« j'aime tout »**
- **« C'est pas beau mais j'y tiens »**
- **« C'est beau mais je n'y tiens pas »**
- **« je n'aime pas »**

En effet, le profil « j'aime tout » est particulièrement bien représenté par deux individus (6 et 27), pour qui toutes les photographies ont obtenues des notes supérieures à 9/10 pour la beauté, tel que le montre le graphique 8.

Graphique 9 : Profil "j'aime tout"

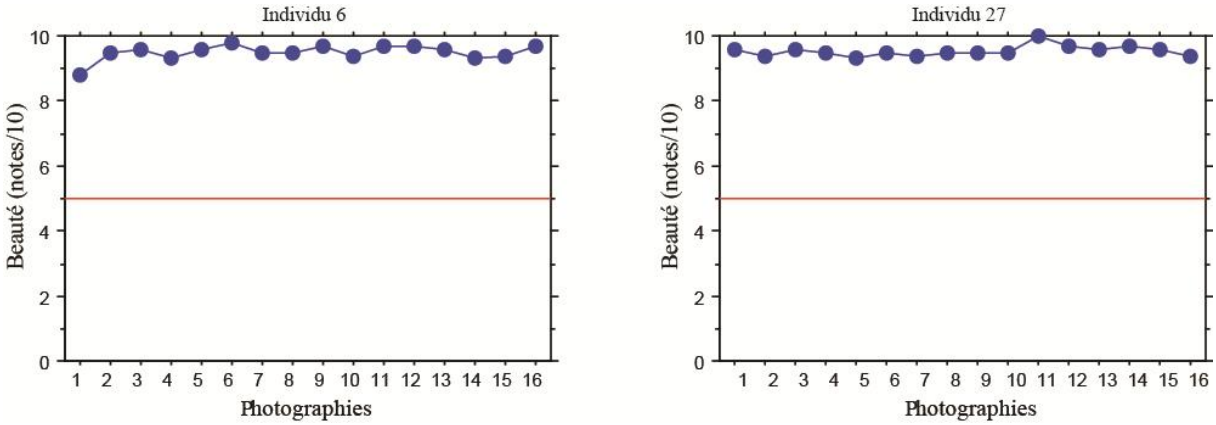

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Ensuite, certains individus se détachent par des notations relativement extrêmes, comme c'est le cas pour le numéro 16. Si l'on regarde en détail les notes données à chaque photographie, il est possible de constater que certaines ont obtenues des notes plus mauvaises concernant la beauté que l'attachement. Il est donc possible d'être attaché mais de trouver le paysage inesthétique. A l'inverse, un individu a eu tendance à trouver le paysage beau mais à ne pas être attaché.

Graphique 10 : Moyenne de notation, pour chaque individu interrogé, en fonction de la beauté et de l'attachement au paysage

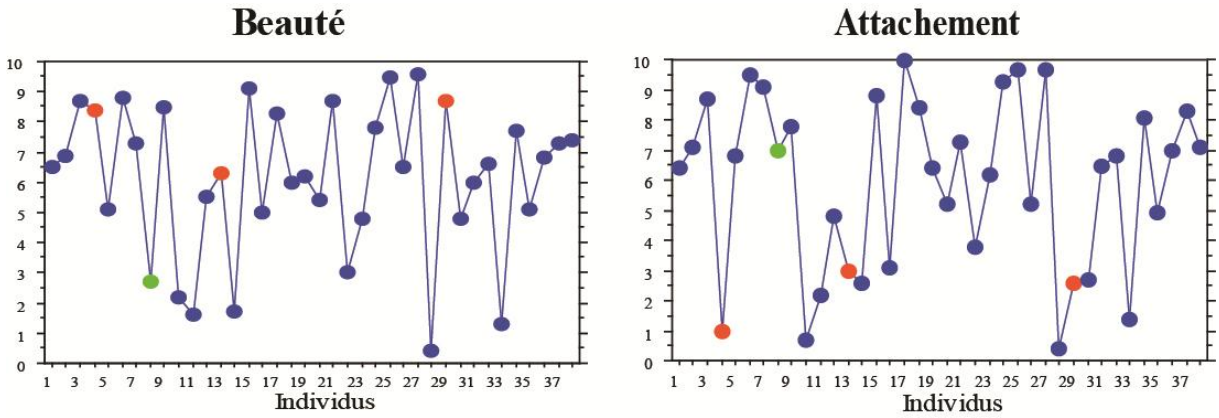

Profil « C'est beau mais j'y tiens pas » ●

Profil « C'est pas beau mais j'y tiens » ●

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Le profil « c'est pas beau mais j'y tiens » n'est représenté que par une seule personne dont le détail des notes se trouve dans le graphique 11. Ce dernier permet de constater que les notes données sur le jugement esthétique sont majoritairement inférieures à 5/10 tandis que la tendance s'inverse sur les notes liées au sentiment d'attachement.

Graphique 11 : Profil "C'est pas beau mais j'y tiens"

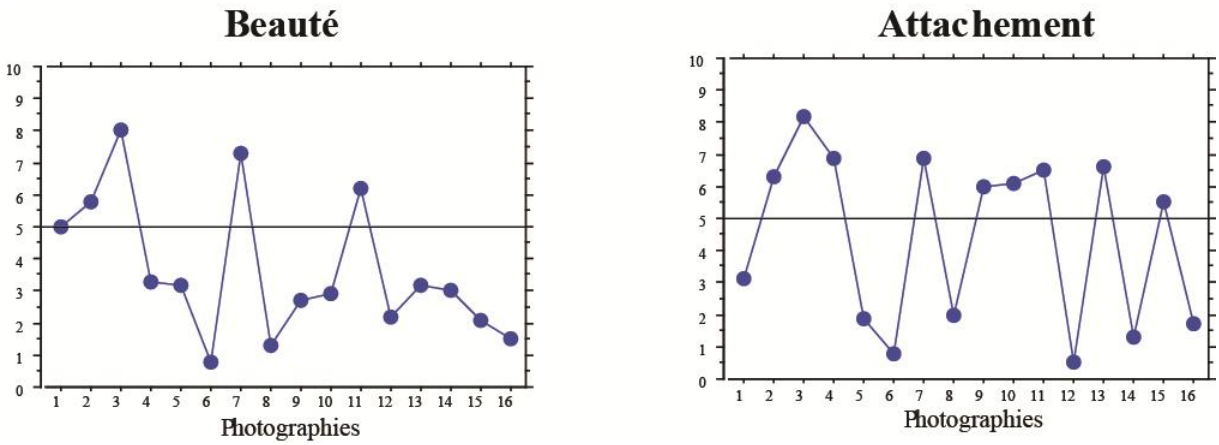

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Enfin, le dernier profil lié aux sentiments d'esthétiques et d'attachement est celui qui « n'aime pas du tout ». Une seule personne est concernée, les notes oscillent entre 0.5 et 7/10 (une seule note au-dessus de la moyenne) et sont présentées dans le Graphique 12.

Graphique 12 : Profil "j'aime pas du tout"

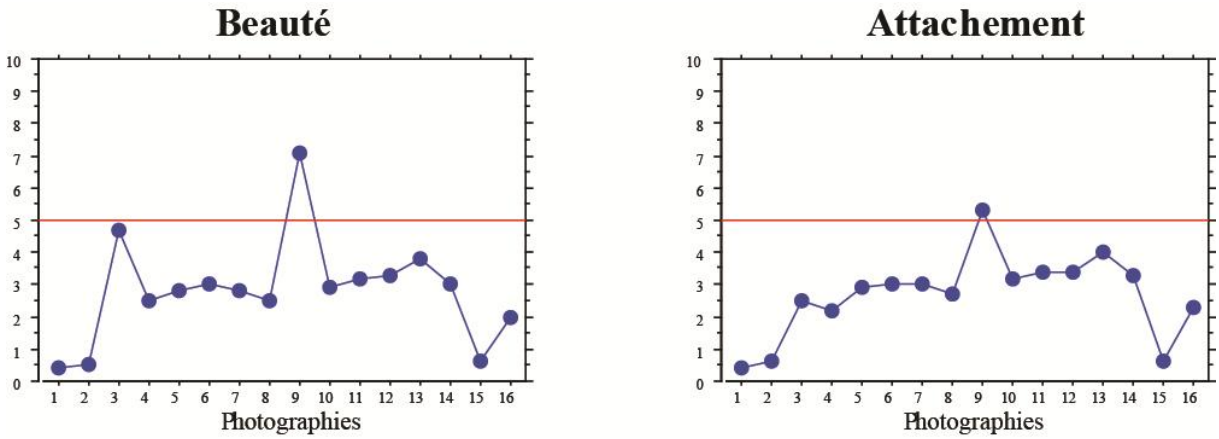

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

2. Les variables testées

Le photo-questionnaire, avait pour objectif de saisir les perceptions des individus concernant la beauté et l'attachement ressenti par rapport aux différents paysages fournis par les photographies. De plus, différentes variables ont été testées pour évaluer leurs impacts sur ces perceptions. Il s'agit donc ici de faire un point sur les résultats obtenus.

Ainsi, cette partie est dédiée à la présentation des résultats de l'enquête par photo-questionnaires en fonction 1) du lac 2) de la présence ou absence de la nature et de l'urbain et enfin 3) de l'impact que peuvent avoir les pylônes sur les perceptions des individus.

2.2.1 L'importance du lac

Les graphiques suivants présentent les résultats obtenus concernant la variable « présence/absence de lac », croisés avec d'autres variables. Les résultats montrent que la présence du lac a tendance à favoriser une perception plus agréable du paysage, tant au niveau de la notation de la beauté que de l'attachement.

L'observation générale du Graphique 13 permet de constater que les notes obtenues sont majoritairement supérieures à 5/10 et que la moitié d'entre elles sont au moins supérieures à 6/10. Il est maintenant question de se demander quels peuvent être les variables influençant les résultats obtenus.

Graphique 13 : Notations obtenues en fonction de la présence ou absence du lac

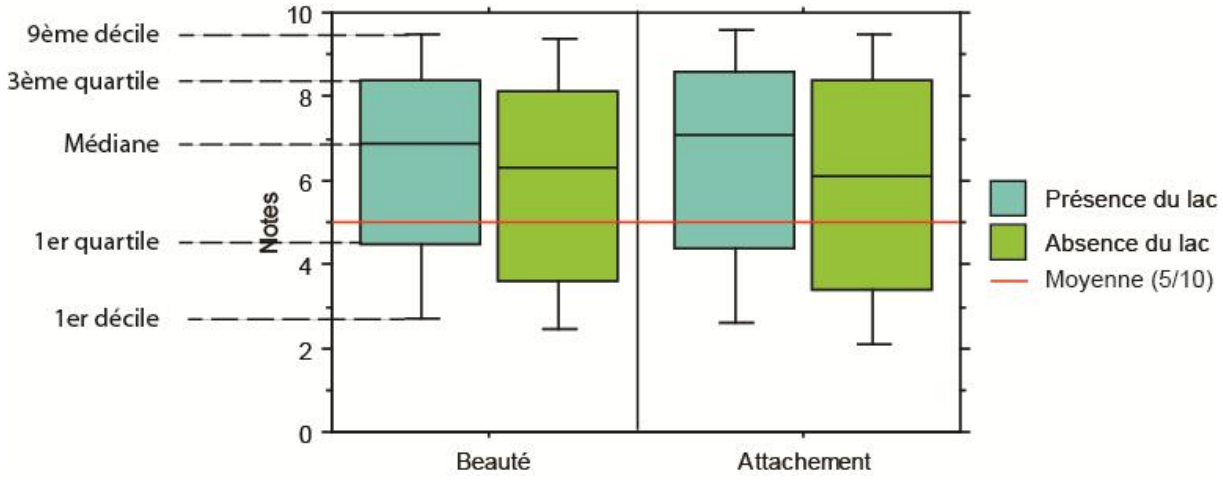

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

2.2.2 En fonction des caractéristiques sociales

Le Tableau 6, page suivante, est un récapitulatif des résultats obtenus. Il met en avant les moyennes (/10) des photographies avec et sans présence du lac, en fonction des caractéristiques sociales des personnes interrogées, c'est-à-dire, l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle (CSP) et le niveau d'étude.

Les notes les plus élevées semblent être données par des personnes de plus de 75 ans, de sexe féminin, retraitées ou appartenant à la catégorie « artisans, commerçants, chef d'entreprises », avec un niveau d'étude équivalent au BEPC/CAP/BEP. Ceci est un profil type, dans le détail les choses diffèrent. Tout d'abord le nombre de personnes doit être pris en compte, notamment en ce qui concerne les CSP. En effet, toutes hors-mis les retraités et professions intermédiaires sont représentées par moins de cinq individus. En revanche, cette information vient favoriser la prise en compte du résultat indiquant une perception de la beauté et de l'attachement au paysage de la base de loisirs de Créteil très fort pour ces individus.

De manière générale, les photographies ont obtenues des notations équivalentes, avec ou sans la présence du lac, que celles-ci soient bonnes ou mauvaises, malgré une légère préférence pour les photographies avec le lac (exemple : Plus de 75 ans, 7/10 avec le lac, 7.4/10 sans le lac).

Tableau 6 : Moyennes en fonction des caractéristiques sociales des individus et de la présence/absence du lac

		Beauté		Attachement	
		LAC	SANS LAC	LAC	SANS LAC
AGE	40-59 ans	5.7	6.3	5.9	6.1
	60-75 ans	6.6	5.5	6.6	5.5
	Plus de 75 ans	7	7.4	7	7.5
SEXE	Homme	6.2	5.9	6.2	5.6
	Femme	6.6	6	6.8	6.3
CSP	Arti., Com., Chef d'ent.	6.5	6	7	5.8
	Cadre et PIS	4.9	4.7	4.9	4.4
	Prof. Intermédiaires	6.2	6.2	6.8	6.5
	Employés	6.3	6.8	6.5	6.4
	Ouvriers	4.2	7.4	3.6	6
	Retraités	6.8	5.9	6.7	6
Niveau d'étude	Sans diplômes	7.5	6.3	4.2	3
	BEPC/CAP/BEP	6.5	6.3	6.8	6.4
	Bac, Niveau Bac	6.9	6.1	6.9	5.8
	1er Cycle sup.	6.5	5.9	6.3	6
	2è et 3è cycle sup.	5.9	5.6	6.2	5.7

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

2.1.2 En fonction de la présence/absence de l'élément urbain

Le Graphique 14, en prenant en compte l'absence d'éléments urbains, présente des résultats identiques aux précédents mais avec une légère accentuation au niveau des photographies avec la présence du lac. Ainsi, si les éléments urbains sont retirés à la vue, les individus ont tendance à mieux apprécier l'élément « lac ». Cela signifie, en d'autres termes, que les photographies où le lac et la « nature » sont présents sont davantage appréciées (avec une médiane à près de 8/10) que les photographies présentant un espace de nature sans élément aquatique tel que l'est le lac de Créteil.

La prise en compte des pylônes peut également participer à l'explication des résultats obtenus. Dans le Graphique 15 il est possible de comparer les résultats obtenus en fonction de la présence ou de l'absence du lac avec la variable pylônes. La présence des pylônes vient influencer de manière négative le jugement esthétique et d'attachement des personnes interrogées.

Graphique 14 : Absence de l'urbain et présence/absence du lac

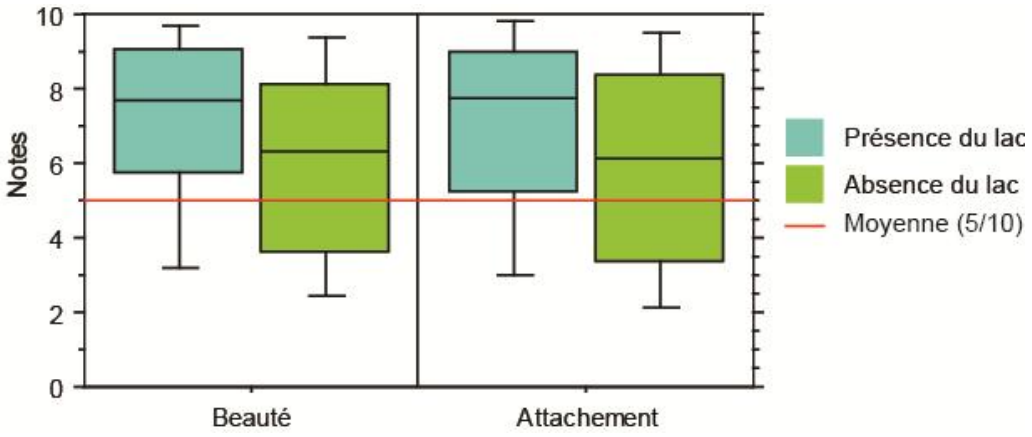

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Graphique 15 : Présence/absence de pylônes

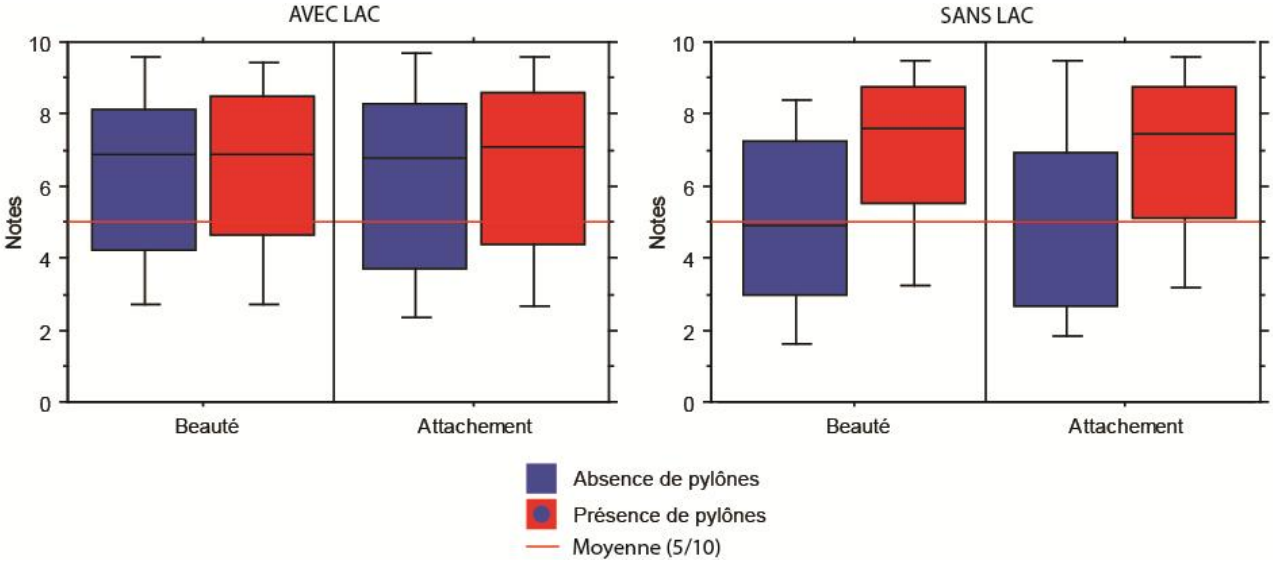

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Afin de déterminer si les éléments urbains ont un réel impact sur les perceptions des personnes interrogées, le Graphique 16 présente les notes obtenues en fonction de la présence de nature et d'urbain sur les photographies. A partir des résultats précédents indiquant une préférence pour les photographies avec présence du lac, seules celles-ci ont été prises en compte. Une fois de plus, la nature semble être plus appréciée que l'urbain.

En effet, près de la moitié des notes pour les photographies où la nature est présentent sont supérieures aux notes observées pour les photographies avec l'urbain. Cependant, dans l'ensemble les notes sont majoritairement supérieures à 5/10, ce qui indique une bonne appréciation générale.

Graphique 16 : Présence du lac, de nature et d'éléments urbains

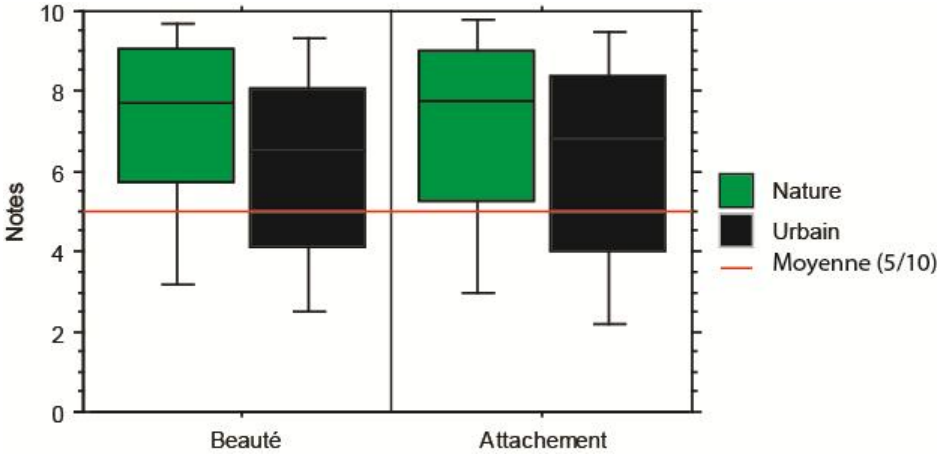

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

2.1.3 En fonction de la distance et du temps d'habitation

Le Graphique 17 prend en compte le temps d'habitation des personnes interrogées et les notations obtenues en fonction de la présence ou absence du lac sur les photographies. Comme vu précédemment, seule la classe « plus de 6 ans » peut être véritablement commentée puisque les autres sont composées d'un ou deux individus. Ainsi, les personnes vivant dans les quartiers interrogés depuis plus de six ont tendance à noter de façon équivalente la beauté et l'attachement. De plus, même si leur perceptions sont globalement bonnes, c'est-à-dire supérieures à la moyenne, il est possible d'observer une préférence pour les photographies où le lac est présent.

Graphique 17 : Temps d'habitation en fonction de la présence du lac

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

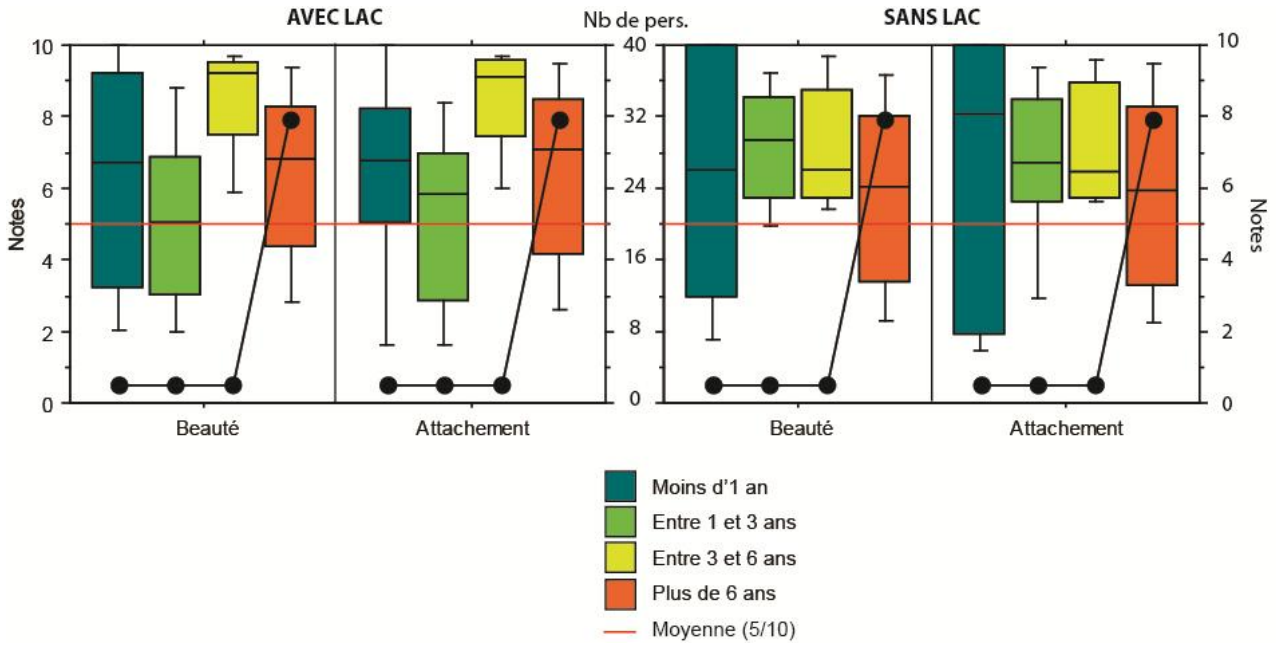

2.2. L'importance de la présence/absence de nature ou d'urbain

Les photographies considérées dans « nature » sont celles où les bâtiments urbains sont absents, ce qui signifie que les éléments urbains tels que les pylônes peuvent, en revanche, se trouver sur des photographies marquées comme « Nature ». A l'inverse, les photographies considérées dans « urbain » concernent les photographies où les bâtiments sont présents, et où le lac est également présent.

Les résultats concernant l'influence de la présence ou absence de l'élément urbain indiquent que l'élément urbain favorise une baisse de la notation sur la beauté tout comme sur l'attachement. Cependant, les notes restent toujours très élevées, avec des moyennes dans l'ensemble supérieur à 6/10.

2.2.1 En fonction des caractéristiques sociales

Le tableau suivant (Tableau 7) présente un récapitulatif des résultats obtenus. Il met en avant les moyennes (/10) des photographies avec et sans présence d'urbain, en fonction des caractéristiques sociales, c'est-à-dire, l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'étude.

Les premières observations permettent de constater que les photographies dédiées à la nature sont davantage mieux notées que celles présentant les éléments urbains, architecturaux. De plus, les précautions mises en avant précédemment quant à l'analyse des résultats sont toujours valable et les conclusions sur les personnes ayant tendance à donner des notes élevées aux photographies sont relativement identiques. En revanche, des distinctions assez fortes peuvent être observées entre les notes obtenues sur les photographies avec nature ou urbain. Par exemple, les moyennes données par les artisans, commerçants, chefs d'entreprises sur la beauté sont de 7.1/10, pour les photographies avec nature, et de 5.7/10 pour les photographies avec présence d'éléments architecturaux urbains.

Cependant, certains individus marquent, à travers leurs notations, une tendance à la préférence pour les photographies « urbaines », c'est ce qu'indique le Graphique 18, ce dernier présente les notes données pour la beauté du paysage (« nature » et « urbain ») par deux personnes. A première vue, l'amplitude de réponse semble plus importante sur les photographies avec nature qu'urbain.

Tableau 7 : Moyennes en fonction des caractéristiques sociales des individus et de Nature/Urbain

		Beauté		Attachement	
		NATURE	URBAIN	NATURE	URBAIN
AGE	40-59 ans	6.6	5.1	6.5	5.5
	60-75 ans	6.3	6.4	6.2	6.4
	Plus de 75 ans	7.5	6.8	7.5	6.8
SEXE	Homme	6.5	5.7	6.1	5.9
	Femme	6.6	6.3	6.8	6.5
CSP	Arti., Com., Chef d'ent.	7.1	5.7	7	6.5
	Cadre et PIS	4.8	4.9	4.6	4.9
	Prof. Intermédiaires	6.7	5.6	7	6.4
	Employés	7.5	5.4	7	5.8
	Ouvriers	7.5	2.5	6.2	2.1
	Retraités	6.6	6.6	6.5	6.5
Niveau d'étude	Sans diplômes	7	7.3	2.2	5.6
	BEPC/CAP/BEP	6.9	6.1	6.9	6.4
	Bac, Niveau Bac	6.6	6.8	6.4	6.9
	1er Cycle sup.	6.5	6.1	6.5	5.9
	2è et 3è cycle sup.	6.1	5.5	6.2	5.9

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Graphique 18 : Préférence pour l'urbain (2 individus)

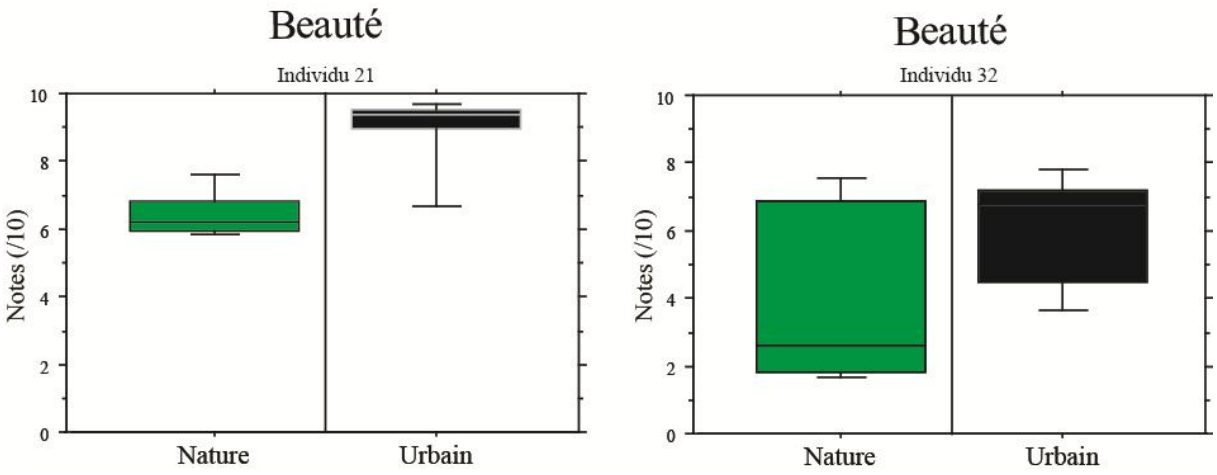

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Le Graphique 19 ci-dessous, précisent le détail des notes données aux photographies « urbaines » en fonction du quartier quelles illustrent. Il est possible de constater que la tendance générale à une notation élevée se retrouve dans ces résultats et que le quartier de la pointe du lac semble être le moins apprécié (grande amplitude ou mauvaise notation).

Graphique 19 : Préférence pour certains quartiers (2 individus)

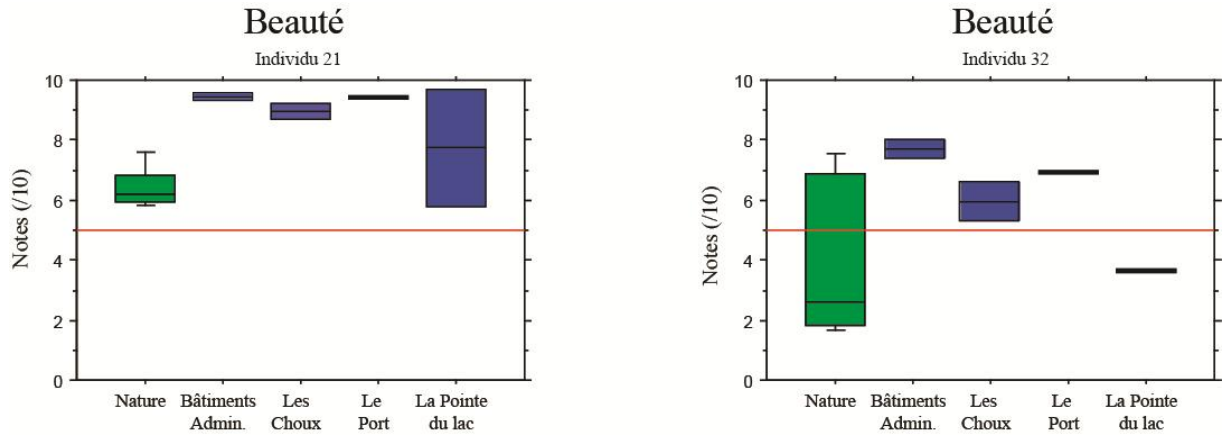

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

2.2.2 En fonction de la présence/absence du lac

Les résultats obtenus indiquent une préférence globale pour les photographies où le lac est présent mais également où les éléments architecturaux sont absents.

Les observations viennent attester des conclusions générales possibles en confirmant que la nature est préférée à l'urbain. De plus, la proximité immédiate de la ville avec la base de loisirs et notamment le lac a engendré une prise de vue limitée où le lac ne pouvait pas être supprimé. Les photographies avec présence d'éléments urbains sont donc toutes concernées par la présence du lac qui, comme nous l'avons vu précédemment, favorise une meilleure notation et est donc très apprécié des habitants de la ville. Cependant, la présence du lac ne suffit pas à rééquilibrer les notes entre « nature » et « urbain ».

2.2.3 En fonction de la distance et du temps d'habitation

L'hypothèse que nous soulevons ici est que le temps participe à un attachement plus grand envers le paysage et que la présence de nature amplifie ce sentiment. Les tableaux suivant indiquent les notations obtenues en fonction de la présence/absence de nature en fonction du temps et de la distance d'habitation au lac.

Le Tableau 8 indique que la classe des personnes vivant à Créteil depuis 3 à 6 ans obtient les meilleures moyennes mais elle ne concerne que 2 individus (tout comme les classes « moins d'un an » et « 1 à 3 ans »). Dans la classe la mieux représentée, c'est-à-dire les personnes vivant à Créteil depuis plus de 6 ans, les moyennes sont relativement stables et homogènes, comprises entre 6 et 6.4 /10, avec une légère préférence pour les photographies avec nature.

De plus, les personnes vivant depuis peu de temps sur Créteil offrent des résultats marquant une nette préférence, tant sur la beauté que sur l'attachement, pour les paysages de nature. Ceci peut s'expliquer par le caractère « universel » de ces photographies pouvant représenter « n'importe quel espace de nature » pour les personnes ne connaissant pas spécifiquement la base de loisirs de Créteil.

Tableau 8 : Moyennes des notes obtenues en fonction du temps d'habitation et de Nature/urbain

		BEAUTE		ATTACHEMENT	
		NATURE	URBAIN	NATURE	URBAIN
TEMPS D'HABITATION	Moins d'1 an	7	5.6	7.1	5.8
	1 – 3 ans	7.3	4	6.9	4.2
	3 – 6 ans	7.5	8.8	7.5	8.9
	Plus de 6 ans	6.4	6	6.3	6.2
TOTAL		6.5	6	6.4	6.2

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Le Tableau 9 présente l'impact de la distance au lac sur l'appréciation du paysage en fonction de la présence de nature ou d'urbain, un gradient croissant apparaît de 0 à 1000 mètres (de 6.3 à 8.7 / 10), où la nature est une fois de plus plébiscitée par les personnes interrogées. Un seul individu représente la dernière classe (< 2000 mètres) et l'on peut noter qu'une distinction forte existe entre la beauté et l'attachement au paysage, particulièrement naturel, puisque ce dernier obtient une note de 9.4 / 10, contre 5.3 / 10 pour l'attachement au paysage urbain.

Tableau 9 : Moyennes des notes obtenues en fonction de la distance au lac et de Nature/Urbain

		BEAUTE		ATTACHEMENT	
		NATURE	URBAIN	NATURE	URBAIN
DISTANCE AU LAC (m)	0-12.5	6.3	5.8	6	5.9
	< 50	6.3	5	4.9	5.4
	<150	5.6	5.3	7.7	5.8
	<850	7.1	6.6	8.8	7.6
	<1000	8.7	7.7	5.7	7.5
	<2000	5.8	5.5	9.4	5.3
TOTAL		6.5	6	6.4	6.2

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

En plus de ce critère de distance, il semble intéressant de prendre en compte le quartier d'habitation des individus afin d'estimer leur attachement au paysage, notamment urbain, de la base de loisir de Créteil. Tout d'abord nous avons vu précédemment que deux quartiers sont sur représenté du fait de la présentation des photo-questionnaires lors de leur comités de quartiers respectifs. Les résultats sur la beauté du paysage tant naturel qu'urbain sont relativement élevés pour le quartier Port-Source, également représenté sur certaines des photographies du questionnaire. Cependant, les résultats sur l'attachement aux paysages

urbains sont relativement surprenants. En effet, ils sont supérieurs à l'attachement au paysage naturel, seules les personnes issues du Palais et du Montaigut offrent des résultats inverses. Il s'agit des quartiers n'ayant pas de contact immédiat avec le lac et dont l'architecture semble moins orientée vers ce dernier.

Tableau 10 : Moyennes de notes obtenues en fonction du quartier d'habitation et de nature/urbain

			BEAUTE		ATTACHEMENT	
		Nb pers.	NATURE	URBAIN	NATURE	URBAIN
QUARTIER D'HABITATION	PALAIS	1	6.7	3.7	6.9	3.9
	FRONT DE LAC	18	6	5.7	5.7	5.9
	PORT-SOURCE	3	7.5	6.7	7.2	7.3
	POINTE DU LAC	1	5.8	5.5	7.1	7.6
	MONTAIGUT	13	6.8	6.2	6.7	5.9
	AUTRES	2	7.7	8.5	9.4	9.2
TOTAL		38	6.5	6	6.4	6

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

2.3 Des spécificités aux paysages urbain et naturel

2.3.1. En fonction de l'architecture spécifique des quartiers photographiés

Il est important de préciser que les photographies où l'urbain est présent voit également apparaître sur chacune, le lac. Lors de la prise de vue, le choix a été fait de prendre un champ relativement large, permettant de représenter différents quartier de la manière la plus large possible, en prenant à la fois le contexte architectural original de chacun d'entre eux et l'ensemble urbain auxquels ils appartiennent.

Le graphique suivant présente les notes obtenues sur les photographies « urbaines », classées par quartiers représentés, en fonction du temps d'habitation. L'hypothèse est que plus les individus vivent à Créteil depuis longtemps plus ils sont attachés au paysage, notamment urbain. Les différents quartiers représentés sont classés par ordre croissant de construction, à savoir que le dernier, La pointe du lac a vu le jour au début dans les années 2000.

Les constations issues de ce graphiques sont les suivantes :

- Il existe une grande hétérogénéité dans la notation
- Les personnes vivant à Créteil depuis au moins trois ans (jaune et rouge) voient leur appréciation diminuer envers les nouvelles constructions.
- Le quartier de la Point du lac est l'un des moins apprécié, et celui où l'on retrouve les plus grandes amplitudes de notation (de 0.5 à 8.5 / 10 pour les nouveaux habitants).

Graphique 20 : Notation de l'attachement en fonction de l'architecture et du temps d'habitation

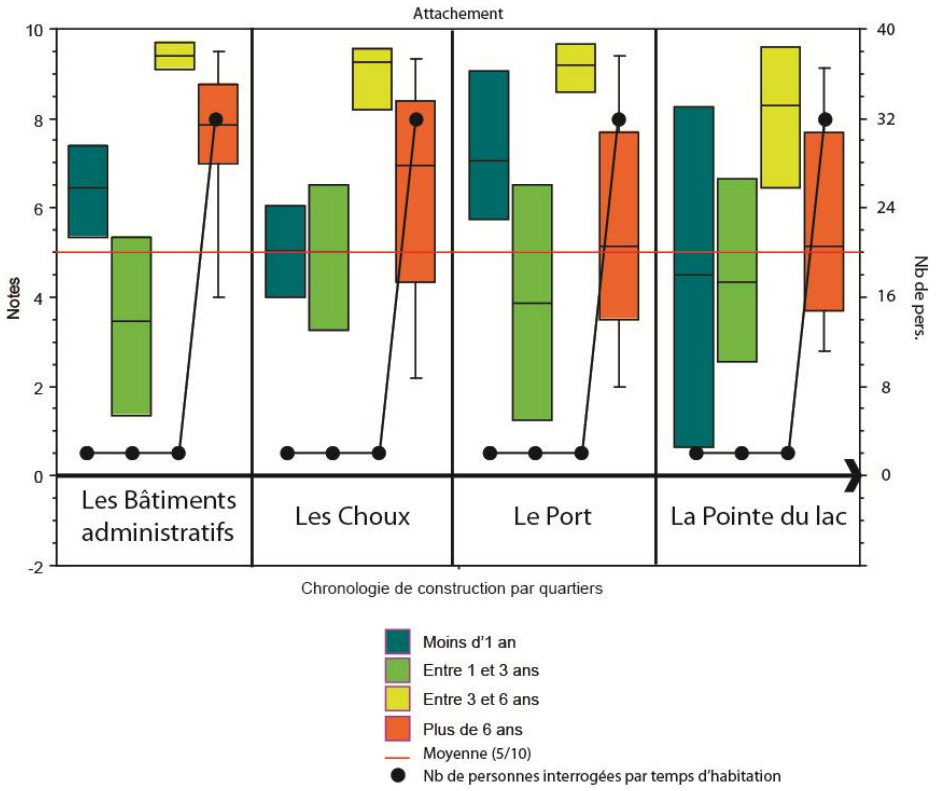

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

On peut alors se demander quelles sont les préférences architecturales des personnes interrogées en fonction de leur lieu d'habitation. Le graphique 21, page suivante, nous fourni ces informations et permet de constater que les personnes interrogées n'ont pas nécessairement une préférence pour leur quartier d'habitation. En effet, si l'on observe les personnes habitants au quartier Port-Source, les notes qu'ils ont fournies pour les photographies de leurs quartiers sont supérieures à la moyenne et font parties des plus élevées du quartier mais leur notations des autres quartiers sont plus élevées (notamment pour les Bâtiments administratif et les Choux). Ainsi une tendance s'observe, les personnes habitants dans les quartiers pris en compte on tendance à être les personnes les appréciant le plus, même si ces dernières tendent à apprécier davantage d'autres quartiers.

Graphique 21 : Notation de l'attachement en fonction de l'architecture et du quartier d'habitation

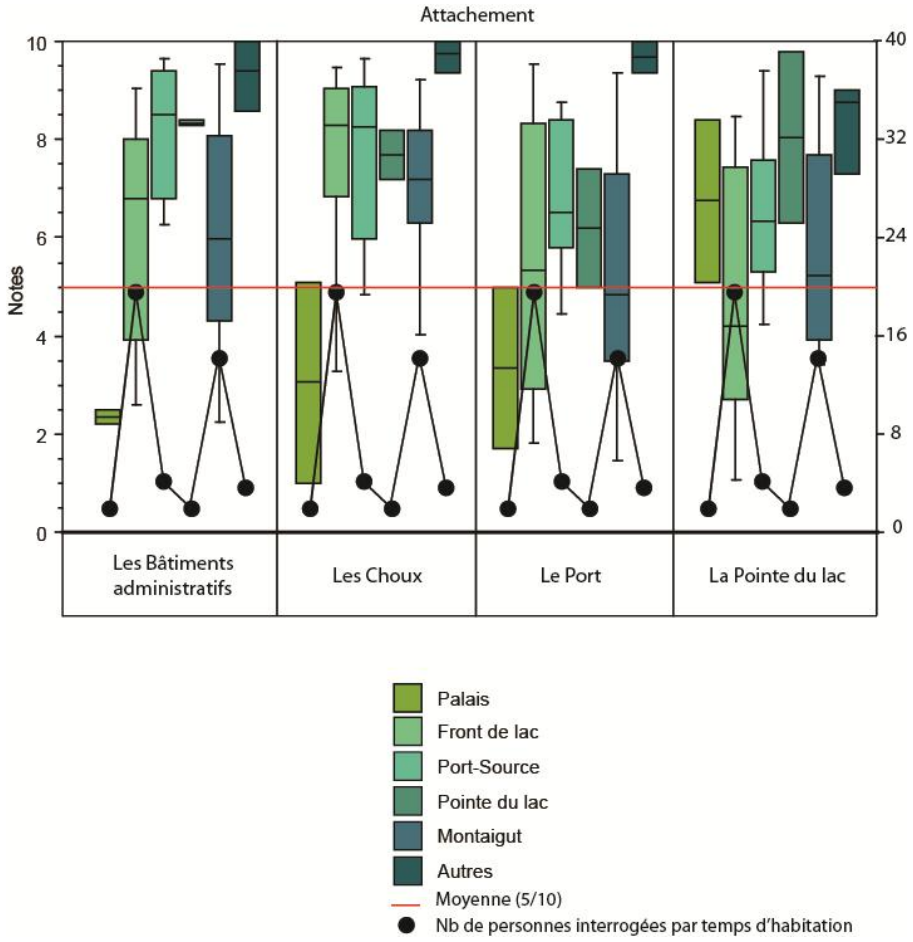

2.3.2. En fonction de la présence/absence de pylônes

Le Graphique 22 page suivante indique les résultats de préférence en fonction de la présence/absence de pylônes. Une nette préférence s'observe pour les photographies sans pylônes. Cependant, cette observation peut varier en fonction des photographies. En effet, certaines photographies présentent des paysages avec présence de pylônes en arrière plan, relativement peu visible. Celles-ci obtiennent des résultats meilleurs que lorsque les pylônes sont très visibles. En effet, lorsque l'on considère les photographies trois et seize (Photographies 6 et 7 page suivante), représentant toutes deux le paysage naturel de la base de loisirs de Créteil avec présence du lac et de pylônes, la différence de notation est assez forte concernant la beauté. Elles obtiennent respectivement 7.4 et 5.2, la première présentant des pylônes en arrière plan peu visibles et la seconde inversement.

Graphique 22 : Impact de la présence/absence de pylônes

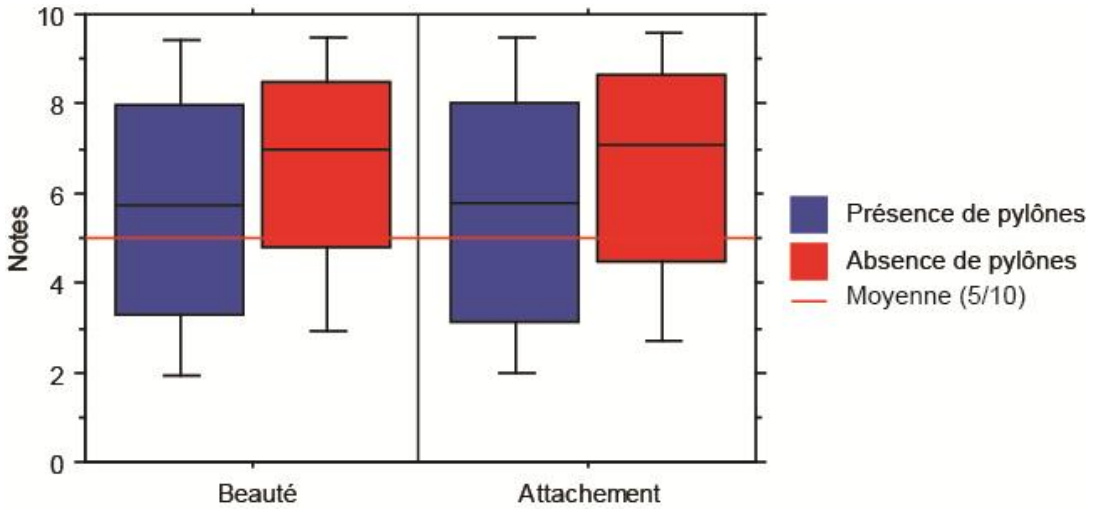

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

Photographie 6 : Photographie n°3 du questionnaire

Photographie 7 : Photographie n°16 du questionnaire

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.

PARTIE 4 : Analyses des résultats et entretiens

1. Relations entre paysage et acteurs

Cette partie vise-t-à répondre à deux questions : Comment les relations entre les acteurs sont-elles perçues et comment les différents acteurs perçoivent-t-ils le paysage ?

1.1 Discours sur les relations entre les acteurs

Il s'agit de faire un point sur les responsabilités de chaque acteur, ainsi que sur la perception des rôles de chacun.

1.1.1. Perceptions des relations entre les gestionnaires

La base de loisirs dispose d'une gestion en syndicat mixte avec représentant de la région Ile-de-France, du département du Val-de-Marne et de la ville de Créteil ainsi qu'un directeur. Ce type de gestion nécessite que les acteurs soient en étroite relation les uns avec les autres, et que la prise de décisions soit commune. Ainsi, les entretiens ont été dirigés de façon à comprendre le rôle de chacun des acteurs dans ce syndicat, et d'établir un « état des lieux » des relations entre les institutions gestionnaires.

Les premiers éléments recueillis font état d'une entente cordiale entre chaque institution (Région, Département, Ville) et d'une volonté commune de mise en valeur du site, tel qu'en témoignent les discours suivants :

> « *Les élus ont en charge de prendre toutes les décisions de vie de cette base donc c'est déjà des questions budgétaires [exemples d'ordres du jour]. Et* ***même si c'est la région qui fait les investissements, on peut-être interpellés*** » [Membre du syndicat de gestion de la base de loisirs] ;
>
> *« [On est****] tous sur la même longueur d'onde*** *de vouloir diversifier les activités avec une contrainte budgétaire évidemment »* [Membre du syndicat de gestion de la base de loisirs].

Certains élus siégeant au syndicat sont issus des dernières élections, c'est-à-dire 2008 pour la ville et 2010 pour la région, ce qui signifie qu'un changement régulier d'équipe s'opère et ne facilite pas la mise en place de nouveaux projets, en dehors des gros investissements, comme actuellement la rénovation des vestiaires de la piscine à vagues. En revanche, le directeur de cette base de loisirs est en place depuis 1985, et son rôle de gestionnaire s'applique de façon opérationnelle sur la base, puisqu'il se rend sur place chaque jour.

La question qui se pose alors est de savoir si l'expérience du lieu et la connaissance de la base de loisirs, entraînent des perceptions différentes. Le fait que les gestionnaires de la base de loisirs puissent avoir des perceptions différentes peut engendrer des difficultés sur la gestion du lieu, mais pourrait également favoriser un développement diversifié du site. Les entretiens effectués permettent de constater que les élus « fraîchement » nommés au conseil syndical de la base de loisirs de Créteil, mais également ceux siégeant depuis près de 10 ans, peuvent rencontrer des difficultés de relation avec le directeur de la base. Une personne appartenant au conseil syndical explique le contexte des difficultés rencontrées avec le directeur :

> « [On rencontre la] ***difficulté plutôt par rapport à la direction de la base*** *où nous on arrive un peu frais,* ***o****n* ***est nouvellement élu sur cette base et on voudrait faire plein de choses*** *qui coûte pas forcément parce que tout ne coûte pas, et on a une direction*

qui est là depuis très longtemps et qui nous dit souvent que c'est pas possible, « non, c'est pas possible, c'est pas possible […] On a testé ya 50 ans ça marche pas » donc voyez le rôle de l'élu, même si des idées c'est facile d'en avoir mais moi je ressens plus cette difficulté là, d'arriver avec un regard neuf et d'avoir des difficultés à proposer des choses parce ***qu'on nous rétorque à chaque fois que ce n'est pas possible****. Après il y a des contraintes aussi je comprends tout à fait que l'on ne peut pas organiser n'importe qu'elles animations »* [Membre du syndicat de gestion de la base de loisirs]

A son tour le directeur se défend de refuser de nouvelles initiatives car, selon lui,

*« **l'inconvénient de [la] base c'est qu'elle est toute petite**, elle est en plein centre-ville, parce que maintenant le centre de Créteil c'est quand même plutôt ici, et on est coincés entre des lignes autoroutes et des lignes tgv. Alors on ne peut que travailler dans notre périmètre donc on ne peut pas y développer énormément de choses dans la mesure où* ***ce que recherche maintenant les gens en premier lieu c'est de venir et d'avoir un lieu vert. Donc plus on structure ce lieu, plus on exclu des gens qui voudraient y venir juste pour se promener****. C'est pas évident mais bon… on est trop petit ! »* [Le Directeur de la base de loisirs de Créteil]

Finalement, deux visions s'opposent au sein même du conseil syndical, une vision interne longue, basée sur l'appréciation de la fréquentation, en lien avec les activités et comportements des usagers au quotidien ; et une vision à plus court termes, où prime l'appréciation du cadre de vie et du paysage qu'offre la base de loisirs. Les deux visions ayant une volonté de mise en valeur du site, avec plus ou moins de réserve.

1.1.2. Perception des habitants sur la gestion et le paysage de la base de loisirs

Dans les quelques interviews réalisées avec des habitants de la ville, des éléments concernant la gestion du lieu se sont à plusieurs reprises introduits dans le discours. La perception de la gestion effectuée par la base de loisirs est relativement négative, mais cela démontre un intérêt particulier des habitants pour le paysage et le cadre de vie que procure le lieu. Ainsi, un habitant nous confie que

« Actuellement, on se rend compte qu'il y a des ***lacunes au niveau de l'éducation pour que les utilisateurs et ceux qui profitent du lac puissent respecter celui-ci****, pour que les autres puissent en profiter. Je m'explique, théoriquement il y a un* ***règlement intérieur de la base de loisirs*** *qui existe.* […] *Il n'y a* ***personne pour le faire respecter*** *».*

Dans ce cas précis, le problème de règlementation vient se joindre à des problèmes d'informations mais également de civisme, éléments de discours récurrents et ce particulièrement de la part des riverains de la base de loisirs, c'est-à-dire des quartiers à proximité immédiate du lac. Les maires-adjoints de secteurs interrogés ont complété les informations recueillies sur l'intérêt que portent les habitants à la base de loisirs, et des relations entre la population des quartiers dont ils sont responsables et la gestion de la base. Aucun d'eux n'a été en relation avec la base de loisirs sur un projet pouvant associer habitants et gestionnaires, malgré une volonté qui semble se dessiner de la part des gestionnaires tel que nous l'avons vu précédemment, tout comme de la part des habitants. Ainsi, à partir des entretiens mais également des résultats de l'enquête par photo-questionnaire, il est possible de mettre en avant que la base de loisirs est très appréciée, en particulier pour l'espace de nature qu'elle offre aux citadins à travers la présence du lac principalement.

Ainsi, pour l'un des habitants interviewés, le lac devrait être le point central d'une gestion équilibrée entre les différents centres d'intérêts des principaux usagers de la base de loisirs, et cette vision semble partagée par de nombreux habitants riverains du lac.
Il l'exprime ainsi :

> *« **On ne peut pas laisser un lac comme ça, ou du moins une base de loisirs, plus une partie de ville, c'est-à-dire l'environnement global du lac sans avoir un projet commun à ces différents environnements** ».*

Selon lui,

> *« Toute **la problématique du lac est à gérer d'une façon globale et sous forme de projet.** Actuellement, on se retrouve avec un mille-feuille qui est tombé 42 fois de la table* […] *Et là, c'est grave d'une part au niveau de la propreté mais c'est grave aussi au niveau des activités qui peuvent être proposées puisque l'on s'aperçoit par exemple **qu'il y a une gestion au niveau de la base de loisir mais que certaines activités vont se poursuivre sur l'autre rive du lac, exemple : les promenades, les gens qui courent, les vélos etc. Donc je crois qu'il faut le voir de façon globale** ».*

1.2 Nuisances et problèmes

Les problèmes de gestion et les nuisances ressenties par les riverains de la base sont relativement nombreux. Il ne s'agit pas de les énumérer mais de comprendre leurs origines pour en déterminer les points pouvant impacter les sentiments de beauté et d'attachement liés au paysage.

1.2.1. Nuisances sonores et insécurité

En liaison avec les problèmes de respect du règlement évoqués précédemment, de nombreux usagers et habitants font état de la présence de nuisances sonores. Ces nuisances sont notamment liées à la présence de scooters au sein de la base de loisirs, qui engendrent une gêne importante pour les usagers du site, et favorise un sentiment de danger et d'insécurité. Le règlement de la base de loisirs stipule que les deux-roues motorisés sont interdits, aussi de nombreuses personnes estiment que des contrôles devraient être effectués. Les gestionnaires, qui connaissent bien le problème, estiment que cela est plus simple à dire qu'à faire, tel que le directeur qui a fait appel à la police à plusieurs reprises. Il précise alors que *« la seule solution, c'est que les gens veulent bien respecter le règlement »*. Les élus du syndicat mettent en avant les difficultés d'action de la police sur un terrain non adapté aux véhicules et ont installés des panneaux d'informations du règlement de la base *« pour que chacun comprennent bien qu'il fait une infraction lorsqu'il va sur des terrains qui ne sont pas réservés aux 2 roues ».*

Malgré une volonté exprimée de la part de chaque acteur d'éliminer ces nuisances, autant gestionnaires qu'habitants, le problème persiste et

> *« tout le monde se plaint alors que ce n'est qu'une minorité des individus, faut être clair ! C'est à peine 10 % de la population. Seulement on en parle pendant 90 % du temps et ils pourrissent la vie pendant 100% du temps. »* [Membre du syndicat de gestion de la base de loisirs].

Mais il est possible de se demander dans quelle mesure cette volonté n'est pas simplement un discours politique.

De plus, les problèmes de civisme auraient pu engendrer une perception négative du lieu, mais ce qu'il en ressort est un intérêt grandissant de la part de tous les acteurs, et en particulier des habitants. Un élan de protection et une volonté de préservation de l'espace offert par la base se développe en réponse à ces nuisances. De plus, une autre nuisance sonore a lieu, en particulier l'été, il s'agit des jeunes jouant du « Tam-tam ».

> *« Les tam-tams la journée, lorsqu'il y a des centaines et des centaines de personnes ça absorbe le bruit et ça peut même faire une animation musicale, quand c'est le soir, que les bruits ne sont plus atténués et que ça résonne, les riverains ils craquent »* [Elu de la ville de Créteil - habitant].

Mais ces activités, vécues comme une gêne pour les riverains, participent également à la vie du lieu et démontrent une appropriation de la part d'une population jeune. De plus, suite à l'interview de quelques riverains concernés par le problème, il semble que ceci n'entame en rien la beauté et l'attachement qu'ils portent à la base de loisirs, et à son paysage. En effet, lorsque les personnes s'expriment sur leurs perceptions du paysage qu'offre le lac et la base de loisirs, nous pouvons ressentir leur attachement et la beauté qu'il trouve à ce paysage :

> *« Moi j'habite aux bords du lac de Créteil donc* ***je suis quelqu'un qui profite du lac en continu. Ça ne veut pas dire l'utiliser, ça veut dire le regarder, ouvrir sa fenêtre, en profiter, voir des vols de cygnes****, etc. »* [habitant] ;
>
> *«* ***Pour moi le lac c'est vraiment quelque chose de beau****, c'est un atout, on a la chance d'avoir le lac…* ***pour les riverains ça fait parti du cadre de vie et pour tous ceux qui viennent de l'extérieur ça change l'image de la ville*** *»* [Elu de la ville de Créteil-habitant].

1.2.2. Nuisances visuelles

A la fin de chaque entretien une question était posée sur les points visuels négatifs pouvant exister dans le paysage de la base de loisirs. De cela ressort différentes informations :

En premier lieu on retrouve les pylônes électriques cités par plus de la moitié des personnes interviewées. Ensuite, les déchets sont également cités comme éléments négatifs pouvant détériorer la beauté du paysage. Enfin, un lieu en particulier a été mis en avant comme étant relativement désagréable. Il s'agit de la partie nord du lac, entre la préfecture et l'entrée de la base de loisirs. Il y a à cet endroit une petite esplanade avec des bancs et, du fait de l'orientation des vents dominants (SE-NO), les déchets s'accumulent à la surface de l'eau. De plus, l'absence de végétation marque un contraste avec le reste du parcours entourant le lac.

Ainsi, les pylônes sont les éléments les plus dérangeants du paysage et les citadins interviewés expliquent leurs choix :

> *« Alors bien sur c'est en hauteur et en fonction du point de vue où on se trouve c'est tout les pylônes qui apparaissent à un moment donné, et qui du coup accroche le regard et* ***font retomber dans la dure réalité citadine*** *! Donc ça veut dire qu'effectivement,* ***si l'on veut être dans son petit cocon et se donner le sentiment que l'on est loin de tout ça, il ne faut pas lever la tête au-delà d'un certain niveau****… !! Donc si les pylônes pouvaient être enterré ce serait génial ! »* [Elu de la ville de Créteil-habitant] ;
>
> *« Il ya les pylônes qui me déplaisent et pas qu'à moi, à tout le monde mais c'est techniquement très très très cher d'enterrer des lignes à haute tension et ainsi de suite, mais c'est vrai que quand vous regardez et que vous voyez des pylônes, de là-bas* ***ces pylônes ça gâche vraiment le paysage*** *»* [Membre du syndicat de gestion de la base de loisirs - habitant]

A cela s'ajoute le fait que les gestionnaires et les maires-adjoints de secteurs aiment ce lieu et le paysage qu'il offre à la vue, et font souvent référence aux habitants ou amis qui présentent également un intérêt pour ce « cadre magnifique ». Ainsi régulièrement les questions sur les nuisances on été détournées afin que l'attachement des habitants soit mis en avant :

> *« Lorsqu'il [le lac] est perturbé par les barbecues ou les caravanes des gens du voyage, c'était la révolution parce qu'on perturbait l'esthétique et la qualité environnementale même en dehors du fait, sur lequel on peut s'interroger, du rejet d'une population. Pour les habitants ça perturbait totalement la beauté du lieu, enfin* ***« c'est pas possible « notre lac » on va pas nous faire ça sur le lac ».*** *Ce qui prouve bien qu'il ya quand même un attachement sur cet ensemble là. »* [Elu de la ville de Créteil-habitant].

Mais, le discours présenté par les habitants et acteurs gestionnaires de la base de loisirs est-il cohérent avec les résultats obtenus lors de l'enquête par photo-questionnaire ? Les résultats de l'enquête indiquent que les notes inférieures à 6/10 sont plus facilement attribuées à des photographies lors de la présence de pylônes électriques, et inversement pour les notes supérieures à 6/10 (Graphique 21, p70).

Quatre photographies (sur seize) sont caractérisées par la présence de pylônes électriques, et deux d'entre elles ont obtenu les moyennes les plus basses de l'enquête (4,66 et 5,17). Cela confirme donc l'importance que peut avoir la présence de pylône sur le jugement esthétique du paysage. De plus, nous avons vu que le lac et la nature influence le jugement esthétique de façon positive, il est donc probable que leur présence sur une grande partie de la photographie occultent la vision des pylônes.

2. Perceptions du paysage de la base de loisirs de Créteil

Nous venons de voir que les différents acteurs accordent une place importante au paysage de la base de loisirs comme cadre de vie. Il s'agit donc, à partir principalement de l'analyse des résultats des photo-questionnaires, de rechercher si certains éléments du paysage participent davantage que d'autres à la beauté et l'attachement des acteurs, et ceci en fonction de différentes caractéristiques telles que le temps et le lieu d'habitation, l'âge, le sexe ou la catégorie socioprofessionnelle.

2.1. Le paysage de la base de loisirs aujourd'hui

Les photographies utilisées pour le photo-questionnaire présentent le paysage tel qu'il est actuellement, et l'analyse des résultats obtenus donne l'état des lieux du jugement que portent les habitants sur le paysage.

2.1.1. Influence de la connaissance

La connaissance du temps d'habitation des personnes interrogées sur le photo-questionnaire permet d'étudier les différences de perceptions en fonction de la connaissance antérieure du lieu. Cependant, la majorité des personnes interrogées vivent à Créteil depuis plus de 20 ans (32 personnes sur 38 enquêtés) donc l'analyse ne pourra pas être généralisée. Néanmoins des tendances de perceptions apparaissent, le temps et la connaissance jouant sur l'attachement et le jugement esthétique. Ainsi pourrait-on croire que les plus attachés sont

ceux qui vivent à proximité depuis le plus longtemps. Pourtant, les personnes ayant un temps d'habitation de 3 à 6 ans sont les plus attachées au paysage, avec plus de 62% de leurs réponses comprises entre 8 et 10, contre 34% des réponses des personnes vivant à proximité de la base de loisirs depuis plus de 6 ans. Pour les « nouveaux habitants » (jusqu'à 3 ans d'habitation), assez peu représentés, les notations sont très diverses.

Par la suite, les premiers éléments d'analyse concernant la beauté du paysage donnent des résultats signifiants : **les habitants aiment leur ville et la trouve belle**.

A partir de l'analyse des résultats présentés précédemment il est possible de constater que les personnes vivant au plus loin du lac semble l'apprécier d'avantage encore que les personnes vivant au plus près (Tableau 9 p.66). Ceci peut notamment s'expliquer par l'influence des nuisances sonores dont se plaignent les riverains.

Enfin, nous avons pu recueillir des informations sur le jugement global du paysage présenté par les photographies du photo-questionnaire grâce à la sélection de 3 mots parmi un tableau de termes qualificatifs (Cottet, 2010), présenté en annexe 3 p. 99, avec le détail des pourcentages des mots choisis (Tableau 12 et Graphique 23, p.99). Au vu des résultats obtenus, les termes qualificatifs sélectionnés sont majoritairement liés à un jugement d'appréciation positive. En effet, les trois termes les plus utilisés sont : **Agréable, plaisant ; Végétal ; Apaisant**. Cela met en avant le sentiment de détente que procure le lieu aux habitants, et la dimension végétale mentionnée ici permet de constater et confirmer l'intérêt actuel des citadins pour les espaces de nature en milieu urbain, et l'association réalisée entre nature et végétaux (Service technique de l'urbanisme et Agence de l'arbre et des espaces verts, 1978 ; UNEP-IPSOS, 2008 ; Boutefeu, 2011).

2.1.2. Autres caractéristiques pouvant influencer les perceptions du paysage

Outre le lieu et le temps d'habitation, d'autres variables sont susceptibles d'intervenir sur le jugement et la perception de l'esthétisme du paysage, et du sentiment d'attachement qu'il procure. Il s'agit donc de voir si l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle et le niveau d'étude jouent un rôle sur les perceptions.

Le sexe ne semble pas influencer le jugement esthétique, mais les hommes ont plus tendance à accorder des notes inférieures à 2 concernant le sentiment d'attachement au paysage. Ensuite, les personnes les plus âgées c'est-à-dire ayant plus de 75 ans, font des choix plus radicaux en concentrant leurs réponses dans les classes '2 à 3,9' et '8 à 10'. Ainsi, il semble que l'âge modifie la perception de l'esthétique et l'attachement des individus au paysage. Ceci peut-être lié à la fréquentation et la connaissance du lieu, de plus en plus grande avec l'âge.

Ensuite, l'impact de la catégorie socioprofessionnelle sur les résultats de l'enquête est également importante, notamment pour les 'cadres et professions intellectuelles supérieures', dont seulement moins de 5 % des réponses sur le questionnement de la beauté se situe entre 8 et 10, contre plus de 25% pour toutes les autres catégories représentées. Ces observations sont également valables pour les notations sur l'attachement au paysage.

Le niveau d'étude joue également un rôle important dans l'explication des notations obtenues. En effet, la population sans diplômes se distingue par une notation aux extrêmes, c'est-à-dire soit inférieur à 2, soit supérieur à 6. Les plus mauvaises notes concernent l'attachement au paysage et les fortes concernent l'esthétique du paysage, avec près de 70% de leurs réponses comprises entre 8 et 10. Ainsi, les non diplômés ont optés pour une différenciation relativement forte entre beauté et attachement.

2.2. Perception de l'évolution du paysage urbain

Nous avons vu précédemment l'évolution qu'a connue la ville de Créteil entre les 1970 et 2010. Cette urbanisation continuelle et densifiée a modifié le paysage urbain au fil du temps. Il s'agit donc de faire le point sur l'impact que peuvent avoir les différents styles urbanistiques et architecturaux, des années 1970 à nos jours, sur les perceptions du paysage urbain de la base de loisirs de Créteil.

2.2.1. Impact de l'urbanisation

La prise en compte de l'urbanisme de certains quartiers dans le cadre des photo-questionnaires propose un double intérêt. Tout d'abord l'observation des résultats dans le but de ressortir des préférences architecturales et paysagères puis, de prendre en compte la connaissance du lieu et le lieu d'habitation comme facteur d'explication de ces résultats. En effet, l'attachement au lieu peut-être analysé comme un critère influençant la perception paysagère de ces quartiers par les individus interrogés.

Les notes diffèrent de façon globale entre les classes d'âge, peu importe le quartier observé, et ont tendance à diminuer en fonction de la chronologie de construction. Ainsi, les quartiers les plus récent, et notamment celui de la Pointe du lac, construit dans les années 2000, recueil des notes majoritairement inférieures à 5/10. Ceci peut s'expliquer par le caractère récent de ce quartier et par son implantation géographique. En effet, malgré une fréquentation régulière de chacune des personnes interrogées, peu d'entre elles accordent un regard positif sur ce nouveau quartier, venu s'installer sur un espace de nature sauvage. Les résultats sont équivalents concernant le jugement esthétique des différents quartiers, selon le temps d'habitation.

Mais les cristoliens ont-ils tendance à mieux noter leur propre quartier ? Les habitants du 'Front de lac' marque une réelle préférence pour leur propre quartier, c'est-à-dire celui où se situe l'Hôtel de ville, mais sont en total indifférence avec le paysage du quartier du Port, prolongeant le leur. Les habitants du 'Montaigut', se situant en arrière des 'Choux', ont opté pour la même tendance envers le quartier de l'Hôtel de ville, ce qui indique que le quartier d'habitation influence de façon négligeable les perceptions du paysage. Celles-ci peuvent-être davantage influencées par l'historique du lieu et l'image que renvoient les grandes constructions que sont l'Hôtel de ville et la préfecture, image positive semble-t-il.

2.2.2. Discours

Il a été demandé aux cristoliens interviewés de décrire le paysage tel qu'ils l'ont connu la première fois, d'exprimer leurs sentiments de l'époque tout comme ceux d'aujourd'hui. La description du paysage s'est notamment faite à travers l'évocation d'une couleur.

Une partie des personnes interrogées ont connu l'espace de la base de loisirs avant même sa construction, lors de la fin d'exploitation des sablières. Ces personnes évoquent ce paysage comme étant « *de **couleur sable**, parce qu'on partait de quelque chose qui était une carrière de sable et de gravier* » [habitant] ; « *jaune parce que c'était le sable* » [habitant] ou encore dans les tons de gris. En revanche, les personnes ayant connu le lieu, ne serait-ce qu'à partir des années 1980, associe de façon directe leurs souvenirs à la couleur verte. Cette

couleur verte revient de façon récurrente concernant le paysage actuel et indique que le caractère urbain, portant très présent, est facilement oublié au profit de l'espace de nature et de détente.

De plus, lors de chacun des entretiens les souvenirs et sentiments agréables liés à cette base étaient mis en avant par les cristoliens :

> *« Il y a eu des moments où* ***lors de la construction****, lorsque l'on a les pieds dans la boue,* ***l'esthétique n'est pas des plus intéressante****, par contre le lac a très vite acquis cette capacité à attirer du monde parce que c'était un endroit où on pouvait se promener. […] Quand je me promène aux bords du lac* [ndlr. Aujourd'hui] *je ne pense pas à autre chose, je viens faire des photos, je viens me promener. C'est un* ***moment de détente et d'évasion****, et pour se ressourcer par rapport à des choses que l'on ne peut pas voir ailleurs […] on ne pense pas forcément que l'on est en pleine ville… Et ça fait du bien ! Même si on apprécie la ville. »* [habitant] ;

> *« Je trouve que* ***ça c'est totalement embelli*** *parce que le côté de la butte, toute la végétation de la grande butte derrière ça fait quand même comme un grand mur végétal qui se trouve derrière et le lac en contre-bas et l'architecture qui est quand même magnifique des immeubles qui donnent sur le lac. […]* ***Toutes les saisons sont belles au lac****, très honnêtement […] quand il est blanc c'est fantastique, quand il est en période de printemps vert-jaune ou en période automnale où il y a les jaunes dorés… c'est un jeu de reflet entre la végétation et l'eau.»* [Elu de la ville de Créteil-habitant] ;

> *« Il y avait pas de charme à l'époque où j'ai connu ce lieu [ndlr. 1950]. C'était vraiment des fouilles, un gros trou plein de terre, plein d'eau, sale difficile d'accès, pas organisé. […] Ce qui a été un grand plus ça a été l'aménagement piétonnier. Il y a eu une amélioration de l'environnement paysagé c'est indéniable, avec des aménagements qui ont été fait, des bancs qui ont été installés, des éclairages, une signalétique sur quelques arbres du côté de la Pointe du lac. »* [habitant] ;

> *« L'eau me fait un bien fou, m'apaise donc déjà* ***l'étendue d'eau du lac c'est quelque chose qui est super*** *et puis après, le fait que l'on ait* ***toutes ces variétés d'oiseaux*** *je trouve ça,* ***c'est magique*** *quoi ! Parce que bon, on se dit qu'au cœur d'une ville de plus de 90 000 habitants en Ile-de-France c'est fou. Parce qu'il y a d'autres plans d'eau à l'échelle de la région Ile-de-France mais je trouve que* ***l'équilibre entre la ville, c'est-à-dire les… pas le béton mais les constructions et la faune et la flore, on le retrouve pas de la même façon.*** *»* [Elu de la ville de Créteil-habitant] ;

> *«* ***C'était pas densifié comme aujourd'hui, c'était la campagne*** [ndlr. Découverte du lieu en 1969]*. Comment dire, yavait ces sablières ici, des maraîchers là, yavait des aires de dépôts d'encombrants, qui était un peu les déchetteries à l'époque, sur cette partie Sud. Donc c'est sur que c'est complètement transformé, on est dans un autre paysage. […] Aujourd'hui le lac c'est des* ***moments de détente*** *mais il y a aussi toute cette flore, y compris cette diversité par exemple sur les oiseaux ! Il y a vraiment des choses qui rendent le lieu agréable […].****C'est bien de marcher tranquillement mais d'avoir aussi le plaisir de l'œil.* *»* [Elu de la ville de Créteil-habitant].

Ainsi, les sentiments exprimés montrent une évolution entre le passé des années 1970 où avait lieu l'exploitation des sablières et le présent, composé d'éléments urbains et naturels et où l'élément aquatique apporte une dimension particulière de détente et de bien-être que les habitants ressentent à travers le calme du lieu et ce particulièrement l'hiver, du fait de la plus faible fréquentation.

Ces informations permettent donc d'établir qu'il existe un attachement très fort entre les habitants de Créteil vivant à proximité du lac et le paysage qu'offre la base de loisirs.

Enfin, afin de déterminer quels sont les éléments du paysage qui influencent ce sentiment, il a été demandé **d'imaginer de prendre une photographie pour promouvoir la base de loisirs**. Les individus devant donc prendre en une seule photo les éléments les plus importants de cette base, on retrouve des images très diverses et très peu associées à la dimension urbaine du paysage :

> *« De la **végétation**, avec la variété de la végétation **autour du lac** et les jeux de reflet sur l'eau, c'est quelque chose qu'il faut montrer parce qu'on a quand même des plantes et des arbres très très variés sur l'ensemble de l'espace de la base. Mais plus, moi je trouve qu'il y a beaucoup d'**oiseaux** et c'est magnifique. Et puis après il y a tout le côté base de loisirs, quand on voit les optimistes avec les gamins sur leurs petits bateaux ya tout un côté super et c'est quand même **merveilleux de pouvoir faire de la voile chez nous**. »* [Elu de la ville de Créteil-habitant] ;
>
> *« Les espaces autours, les **chemins piétonnier** ça fait un peu penser aux chemins des douaniers qui pouvait exister dans le temps, les sentiers côtiers. Celui qui aime se promener **aux bords de l'eau** c'est bien de pouvoir avoir des sentiers comme ça qui longe l'eau. »* [Elu de la ville de Créteil-habitant] ;
>
> *« Je prendrai une photo de la **nature** comme par exemple les nénuphars et je poserai une légende sous l'image en disant **« tout près de chez vous »**, pour surprendre. »* [habitant]

De manière générale les habitants souhaitent développer une image qu'ils estiment, pour beaucoup, comme étant *« une chance »*, un espace et un paysage agréable et dont le caractère naturel, végétal, offre une possibilité d'évasion du milieu urbain.

Enfin, voici un montage reprenant les mots les plus cités par les personnes interrogées permettant d'avoir un aperçu de l'intérêt porté à la base de loisirs, sa gestion, son appréciation, sa beauté, …

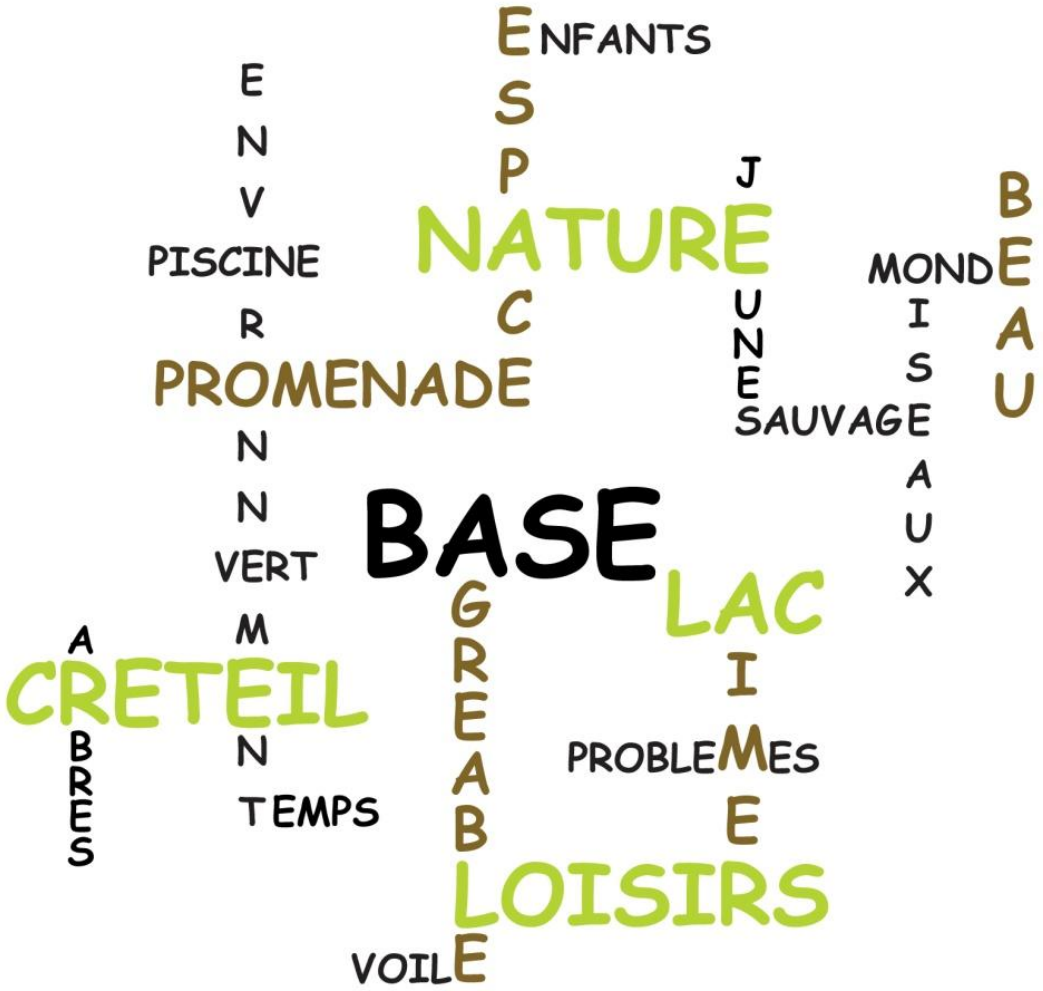

CONCLUSION

Les objectifs de ce travail étaient de tester la méthode des photo-questionnaires dans un contexte urbain, et d'offrir des informations aux différents acteurs de la base de loisirs et de la ville, quant aux préférences individuelles et collectives ressortant de l'observation du paysage de la base de loisirs de Créteil.

Généralement consacrée à des études portant sur la protection de l'environnement, la méthode par photo-questionnaire a fait ses preuves dans cette étude en permettant de répondre aux hypothèses de travail. De plus, le choix de poser deux questions, l'une sur la beauté et l'autre sur le sentiment d'attachement au paysage, a permis de prendre en compte le contexte urbain dans la mesure où celui-ci propose un paysage unique, une identité, en lien avec son architecture.

Première constatation, les citadins interrogés ont une préférence pour les paysages naturels en comparaison avec les paysages urbains. L'explication de ce résultat peut-être mis en relation avec l'idéal du paysage, très souvent associé au milieu rural.

De plus, nous avons vu que les gestionnaires ne disposent pas d'une perception commune du paysage de la base de loisirs, et qu'il existe des tensions entre certains de ces acteurs. Mais, la problématique du lac est peu souvent citée. En effet, la base de loisirs est pour eux un lieu exceptionnel en milieu urbain dont le lac fait entièrement partie puisqu'il est le support de leur principale activité : la voile. Cependant, les discours des habitants mettent en avant la nécessité de promouvoir le lac, que ce soit dans la gestion écologique du lieu, qui selon eux mériterait d'être faite de façon plus globale à partir de l'élément lac, ou que ce soit d'un point de vue informatif afin de valoriser la ville de Créteil par le paysage et le cadre de vie qu'offre ce lac. Ceci a pu être constaté par les résultats obtenus par le photo-questionnaire, avec une nette préférence des photographies où le lac est présent.

Ainsi, l'hypothèse selon laquelle les acteur-gestionnaires sous-estimeraient l'importance du lac comme aménité du cadre de vie ne peut-être validée. Néanmoins, une demande habitante semble se mettre en place afin d'améliorer la protection et la mise en valeur du paysage qu'offre la base de loisirs, et donc, le lac. Ainsi, il est possible de valider l'hypothèse selon laquelle les individus sont moins attachés à un paysage où le lac et les éléments urbains sont absents. Les paysages que représentent ces photographies sont communs et pourraient être observés en de nombreux endroits, ce qui explique le fait que les cristoliens y soient assez peu attachés.

Cependant, un paysage connu et fréquenté n'est pas forcément un paysage apprécié. Malgré un attachement très fort au paysage de la base de loisirs et plus fortement encore à la ville de Créteil en elle-même, certains quartiers sont moins appréciés que d'autres. Les résultats montrent une tendance à l'association des notes entre attachement et beauté. Aussi, les quartiers considérés comme les moins beaux sont également ceux pour lesquels la population est la plus indifférente. Il s'agit notamment des quartiers du Port et de la Pointe du lac. Ces résultats sont surprenants au vue de l'effort architectural déployé pour que le quartier s'accorde avec le paysage, notamment pour la Pointe du lac. L'hypothèse qui peut alors être soulevée est celle d'un besoin d'adaptation des cristoliens au nouveau paysage que propose ce quartier, passé d'une friche à un espace construit en quelques années. Malgré cela, le plus surprenant reste l'appréciation donnée sur le quartier du Port. Sa construction a été effectuée dans les années 1980-1990, moment de croissance considérable pour la ville de Créteil dont les grands ensembles avaient marqué le passé. Ces immeubles étaient alors considérés comme

une nouveauté et plus que ça, un renouveau pour la ville. Mais aujourd'hui, les perceptions sont éloignées de la volonté exprimée lors de la mise en place.

Enfin, à l'inverse de ce sentiment exprimé envers ces deux quartiers, les bâtiments de la préfecture et de l'Hôtel de ville semblent les plus appréciés. A la fois jugés beaux et étant source d'attachement, ils participent à l'image de la ville, tel que le précise une habitante : *« il y a beaucoup de photographies qui existent et généralement on a le bâtiment de la mairie ou celui de la préfecture* [à l'arrière] » [habitant]. Cette image est donc récurrente dans les médias et représente LE paysage de la ville, celui auquel les individus peuvent s'identifier le plus facilement.

Le paysage étant défini comme désignant « une partie de territoire tel que perçu par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interactions », il est ici abordé en termes de cadre de vie. Implication politique et citoyenne, la base de loisirs représente un paysage du quotidien pour la majorité des usagers (Mica Research et Région Ile-de-France, 2010b ; Dilas, 2011), ce qui fait de ce paysage un paysage politique (Droz, Miéville-Ott, et Chételat, 2005). A partir de la notion développée par Yvan Droz, cela signifie que chaque type d'acteurs cherche à légitimer les usages et pratiques considérés comme les plus justes pour l'espace concerné.

Malgré les différences de perceptions au niveau de la gestion du lieu et de l'appréciation des différents quartiers, un profil d'individus peut-être mis en avant : celui de « l'amoureux de Créteil ». Chaque paysage, ville, ou individus à ses défauts, mais il suffit de l'aimer pour ne plus les voir ou leur donner moins d'importance. Ainsi, certains photo-questionnaires ont obtenu des notes comprises entre 8 et 10 à toutes les photographies.

Les perspectives pouvant être données à ce travail concernent tout d'abord une meilleure prise en compte de la demande habitante afin de mettre en valeur le paysage de la base de loisirs et par son biais, la ville entière de Créteil. Ensuite, la méthodologie par photo-questionnaire pourrait-être approfondie et utilisée notamment par les acteurs de la base de loisirs, de la ville de Créteil et de l'association Nature et Société pour déterminer les éléments naturels les mieux connus et les plus appréciés, se trouvant sur la base. Le but étant une opérationnalité directe, c'est-à-dire la mise en place d'aménagements légers tels que peuvent l'être des panneaux d'indications et d'informations sur la faune et la flore. Cette perspective est très orientée vers la prise en compte de la nature en milieu urbain, terme porteur au sein des politiques publiques actuelles (Calenge, 1997 ; Boutefeu, 2009 ; CNRS sagascience, 2010).

Enfin, il serait nécessaire de poursuivre la réalisation des photo-questionnaires dans les différents quartiers de la ville afin de pouvoir prendre en compte la population globale de celle-ci et déterminer l'impact réel de la vision sur le lac pour les différents cristoliens. De plus, dans l'optique de compléter les résultats obtenus par photo-questionnaires, et malgré les difficultés de cette méthode, la réalisation de promenades urbaines pourrait être effectué. Ceci offrirait la possibilité d'obtenir une perception *in situ* du paysage, comprenant toutes les sensations liées au site.

Table des Images

Image 1 : Au bords du lac, Françoise Venet 0
Image 2 : Madone à l'écran d'osier (Robert Campin, vers 1420-1425) 14
Image 3 : Fresque de Sienne 14

Table des Cartes

Carte 1 : Découpage de la ville de Créteil 34
Carte 2 : Localisation et orientation des prises de vues 39
Carte 3 : Localisation des comités des quartiers pris en compte dans l'enquête 52

Table des Tableaux

Tableau 1 : Point de vue depuis la base de loisirs 30
Tableau 2: Caractéristiques de la population interrogée 49
Tableau 3 : Niveau d'étude et catégorie socioprofessionnelle de la population interrogée 50
Tableau 4 : Quartiers et temps d'habitation des personnes interrogées 51
Tableau 5 : Moyenne obtenue par chaque individu interrogé 56
Tableau 6 : Moyennes en fonction des caractéristiques sociales des individus et de la présence/absence du lac 61
Tableau 7 : Moyennes en fonction des caractéristiques sociales des individus et de Nature/Urbain 65
Tableau 8 : Moyennes des notes obtenues en fonction du temps d'habitation et de Nature/urbain 67
Tableau 9 : Moyennes des notes obtenues en fonction de la distance au lac et de Nature/Urbain 67
Tableau 10 : Moyennes de notes obtenues en fonction du quartier d'habitation et de nature/urbain 68
Tableau 11 : Présentations du paysage de Créteil 95
Tableau 12 : Termes qualificatifs 99

Table des Photographies

Photographie 1 : Hôtel de ville de Créteil, 1975-2012 28
Photographie 2 : Vues aériennes du paysage de la base de loisirs de Créteil : 1975, 2006, 2010 29
Photographie 3 : Bords de lac et hôtel de ville : 1975-2012 29
Photographie 4 : Firth F., Les pyramides de Dashour, côté ouest, vers 1858 36
Photographie 5 : Photographies utilisées pour le photo-questionnaire 45
Photographie 6 : Photographie n°3 du questionnaire 71
Photographie 7 : Photographie n°16 du questionnaire 71

Table des Graphiques

Graphique 1 : Variables choisies pour le photo-questionnaire 42
Graphique 2 : Nombre de personnes interrogées par classes d'âge 50
Graphique 3 : Résultats obtenus en fonction de nombre de personnes interrogées 53
Graphique 5 : Notation de la beauté et de l'attachement en fonction de l'âge 54
Graphique 4 : Corrélation entre la beauté et l'attachement 54
Graphique 6 : Notation de la beauté et de l'attachement en fonction du sexe 55
Graphique 7 : Notation de la beauté et de l'attachement en fonction des catégories socioprofessionnelles 55
Graphique 8 : Notation de la beauté et de l'attachement en fonction du niveau de diplôme ... 55
Graphique 9 : Profil "j'aime tout" 57
Graphique 10 : Moyenne de notation, pour chaque individu interrogé, en fonction de la beauté et de l'attachement au paysage 58
Graphique 11 : Profil "C'est pas beau mais j'y tiens" 58
Graphique 12 : Profil "j'aime pas du tout" 59
Graphique 13 : Notations obtenues en fonction de la présence ou absence du lac 60
Graphique 14 : Absence de l'urbain et présence/absence du lac 62
Graphique 15 : Présence/absence de pylônes 62
Graphique 16 : Présence du lac, de nature et d'éléments urbains 63
Graphique 17 : Temps d'habitation en fonction de la présence du lac 63
Graphique 18 : Préférence pour l'urbain (2 individus) 65
Graphique 19 : Préférence pour certains quartiers (2 individus) 66
Graphique 20 : Notation de l'attachement en fonction de l'architecture et du temps d'habitation 69
Graphique 21 : Notation de l'attachement en fonction de l'architecture et du quartier d'habitation 70
Graphique 22 : Impact de la présence/absence de pylônes 71
Graphique 23 : Pourcentage de choix effectué par termes qualificatifs 99

Bibliographie / Sitographie

Bailly A., Bourdeau-Lepage L. « Concilier désir de nature et préservation de l'environnement : Vers une urbanisation durable en France ». *Géographie, économie, société*. 2011. Vol. 13, n°1, p. 27-43.

Bailly A. *La perception de l'espace urbain: les concepts, les méthodes d'études, leur utilisation dans la recherche géographique*. Paris : Paris-Sorbonne, 1980. 710 p.

Banque mondiale. « Population urbaine (% du total) ». 2010. Disponible sur : < http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.URB.TOTL.IN.ZS/countries/1W?display=graph >

Berger C., Roques J.-L. *L'eau comme fait social: transparence et opacité dans la gestion locale de l'eau*. [s.l.] : Editions L'Harmattan, 2005. 188 p.

Berque A. *Cinq propositions pour une théorie du paysage*. Seyssel : Champ Vallon, 1994. 123 p.

Berque A. « De paysage en outre-pays ». In : *La théorie du paysage en France (1974-1994)*. Seyssel; [Paris] : Champ Vallon, 1995. p. 346-359.

Bertrand G. *Une géographie traversière, l'environnement à travers territoires et temporalités*. Paris : Arguments, 2002.

Blanc N., Jollivet M. *Vers une esthétique environnementale*. [Versailles] : Éd. Quæ, 2008.

Blanc N., Mathieu N. « Contribution au débat sur la place de la nature dans la ville ». In : *Géopoint 96, espace et nature dans la géographie aujourd'hui*. Avignon : Groupe Dupont, 1996. p. 256.

Blanc N. *Les nouvelles esthétiques urbaines*. Paris : Armand Colin, 2012. 215 p.

Blanc N. *La nature dans la cité*. Paris : Paris 1, 1995. 401 p.

Blanc N. « de l'écologique dans la ville ». *Ethnologie française*. 2004. Vol. Tome XXXVII, n°2, p. 601-607.

Bourdeau-Lepage L., Tovar É. « Bien-être en Île-de-France: derrière une hausse générale, des disparités territoriales croissantes ». *Métropolitiques*. mai 2011.

Boutefeu E. « La demande sociale de nature en ville : enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise :: Certu ». 2011. Disponible sur : < http://www.certu.fr/fr/_Ville_et_environnement-n29/Nature_en_ville-n140/La_demande_sociale_de_nature_en_ville_:_enquete_aupres_des_habitants_de_l&039;agglomeration_lyonnaise-a1815-s_article_theme.html > (consulté le 20 avril 2012)

Bouvier P. *Le paysage et la question du regard*. Malissard : Aleph éd., 2006. 69-91 p.

Bozonnet J.-P. *La représentation sociale du temps dans l'opinion environnementaliste*. 1997.

Browaeys X., Chatelain P. *Étudier une commune : paysages, territoires, populations, sociétés*. Paris : Armand Colin, 2005.

Calenge C. « De la nature de la ville ». In : *Natures en ville*. Annales de la recherche urbaine, 1997. p. 12–19.

Cauquelin A. *L'invention du paysage*. Quadrige. Paris : puf, 1989.

Centre d'études sur les réseaux les Transports. *Aménager avec le végétal : pour des espaces verts durables*. Lyon : CERTU, 2011.

CNRS sagascience. « La ville-nature - Une ville bienfaisante ». 2010. Disponible sur : < http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbioville/contenu/alternative/alter_etape5.html > (consulté le 17 mai 2012)

Conseil de l'Europe. *Paysage et développement durable: Les enjeux de la Convention européenne du paysage*. [s.l.] : Council of Europe, 2006. 232 p.

Corbin A., Lebrun J. *L'homme dans le paysage*. Paris : Textuel, 2001.

Cottet M. *La perception des bras morts fluviaux. Le paysage, un médiateur pour l'action dans le cadre de l'ingénierie de la restauration. Approche conceptuelle et méthodologique appliquée aux cas de l'Ain et du Rhône*. Lyon : Lyon 3, 2010. 359 p.

Coy M., Weixlbaumer N. « Perception de la gestion du paysage ». *Revue de géographie alpine. Journal of Alpine Research* [En ligne]. 15 décembre 2007. n°95-4, p. 81-90. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.4000/rga.367 > (consulté le 21 avril 2012)

Delbaere D. *La fabrique de l'espace public : ville, paysage et démocratie*. Paris : Ellipses, 2010.

Descola P. « L'anthropologie de la nature ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales* [En ligne]. 2002. Vol. 57, n°1, p. 9-25. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.3406/ahess.2002.280024 > (consulté le 5 avril 2012)

Dilas P. *De l'espace public à l'espace sensible, Etude du lac de Créteil*. Créteil : Université Lumière Lyon 2, 2011.

Donadieu P., Périgord M., Scazzosi L. *Le paysage entre natures et cultures*. Paris : Armand Colin, 2007.

Donadieu P. *Sciences du paysage : entre théories et pratiques*. Tec & Doc. Paris. 2012. 230 p.

Dorier-Apprill E., Amat J.-P. *Ville et environnement*. Paris : Sedes, 2006. , chapitre 2, Y.Veyret).

Droz Y., Miéville-Ott V., Chételat J. *La polyphonie du paysage*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005.

Eliade M. *The Sacred and the Profane: The Nature of Religion*. [s.l.] : Houghton Mifflin Harcourt, 1959. 268 p.

Le r Épublicain. « Lac de Créteil non-stop ». *n°2310*. juin 1989.

Espaces Naturels. *Recéer la nature*. 2003.

Fel L. *L'esthétique verte : de la représentation à la présentation de la nature*. Seyssel : Champ Vallon, 2009.

Fleury A., Donadieu P. « De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine ». *Le courrier de l'enviornnement de l'INRA* [En ligne]. 1997. n°31,. Disponible sur : < http://www.inra.fr/dpenv/fleurc31.htm > (consulté le 7 mai 2012)

Fortin M.-J. « Le paysage, cadre d'évaluation pour une société réflexive ». *Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR), Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)*. 2005. p. 11.

Gironis M. « La base de loisirs : un espace libre, animé et ouvert à l'ensemble de la population ». *Le républicain, n°1841*. juin 1980.

Gobster P. H., Hull R. B. *Restoring Nature: Perspectives From The Social Sciences And Humanities*. Island Press, 2000. 1-19 p.

Huang S. L. « Research in progress ». *Landscape Research* [En ligne]. 2004. Vol. 29, n°2, p. 205-218. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.1080/01426390410001690356 >

IAU. *Paroles d'habitants sur les espaces ouverts publics Quelle prise en compte par l'IAU îdF ?* Paris : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, 2011.

IAU. *Démocratie participative et aménagement régional*. Paris : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme, 2000.

IAURIF. *La population des régions de 1851 à 1999*. Paris. 1999.

Île-de-France. DRIEA. Département atelier territoires et métropole. *Atelier « Paysage » en Île-de-France 2009-2011*. 2011.

Jakob M. *L'émergence du paysage*. Gollion (Suisse) : Infolio, 2004.

Johnson W. S., Rice M., Williams C., Rabau S., Maurin F. *Histoire de la photographie : de 1839 à nos jours : the George Eastman house collection*. Köln; London; Paris [etc.] : Taschen, 2005.

Laurent É. « Écologie et inégalités ». *Revue de l'OFCE* [En ligne]. 2009. Vol. 109, n°2, p. 33. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.3917/reof.109.0033 > (consulté le 12 avril 2012)

Le Lay Y. F. *Les hommes et le bois en rivière Représentations, pratiques et stratégies de gestion dans le cadre de l'entretien des cours d'eau*. Lyon : Jean Moulin, Lyon 3, 2007. 570 p.

Le Lay Y., Piégay H., Cossin M. « Les enquêtes de perception paysagère à l'aide de photographies. Choix méthodologiques et exemple en milieu fluvial. ». In : *Septièmes Rencontres de Théo Quant*. 2005. p. 16.

Lefort I., Clément G. « La nature recréée est-elle encore naturelle ? ». In : *Cafés géographiques* [En ligne]. [s.l.] : [s.n.], 2008. Disponible sur : < http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1693 > (consulté le 9 mai 2012)

Lévy J., Lussault M. *Dictionnaire de la géographie et des sciences de l'espace social*. Paris : Belin, 2003.

Luginbuhl Y. *La demande sociale de paysage*. Paris : Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, 2001. (Conseil national du paysage).

Luginbuhl Y. *Paysages : textes et représentations du siècle des lumières à nos jours*. [Besançon] : La Manufacture, 1989.

Di Méo G., Sauvaitre C., Soufflet F. « Les paysages de l'identité (le cas du Piémont béarnais, à l'est de Pau) ». *Géocarrefour: Revue de géographie de Lyon*. 2004. Vol. 79, n°2, p. 131–141.

Mica Research, Région Ile-de-France. *Etude de la fréquentation des B.P.A.L. en Ile de France (2008-2009)*. Ile-de-France. 2010a.

Mica Research, Région Ile-de-France. *Etude de la fréquentation des B.P.A.L. en Ile de France (2008-2009) . Rapport Créteil*. Créteil. 2010b.

Michel X. « Paysage urbain : prémisses d'un renouvellement dans la géographie française, 1960-1980 ». *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales* [En ligne]. 31 décembre 2007. n°13,. Disponible sur : < http://strates.revues.org/5403#tocto2n3 > (consulté le 2 mai 2012)

Michelin Y. « Des appareils photo jetables au service d´un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise ». *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne]. 7 décembre 1998. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.4000/cybergeo.5351 > (consulté le 8 mai 2012)

Micoud A. « «Les balbutiements du génie écologique» ». In : *Les annales de la recherche urbaine*. 1997. p. 21–30.

Milani R. *Esthétiques du paysage*. Actes sud. 2005. 238 p.

Montpetit C., Poullaouec-Gonidec P., Saumier G. « Paysage et cadre de vie au Québec : réflexion sur une demande sociale émergente et plurielle. ». *Cahiers de géographie du Québec*. 2002. Vol. 46, n°128, p. 165-189.

Palmer J. F., Hoffman R. E. « Rating reliability and representation validity in scenic landscape assessments ». *Landscape and Urban Planning* [En ligne]. 25 mai 2001. Vol. 54, n°1–4, p. 149-161. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.1016/S0169-2046(01)00133-5 > (consulté le 21 mai 2012)

Paquet S. *Le paysage façonné : les territoires postindustriels, l'art et l'usage*. Québec (Québec) : Presses de l'Université Laval, 2009.

Paquot T. « François Walter Les Figures paysagères de la nation. Territoire et paysages en Europe (XVIe-XXe s.) ». octobre 2004. n°338,. Disponible sur : < http://www.urbanisme.fr/issue/library.php?code=338 > (consulté le 2 mai 2012)

Pitte J.-R. *Le génie des lieux*. Paris : CNRS éd., 2010.

Pousin F. « Photographier le paysage urbain ». *Ethnologie française* [En ligne]. 2010. Vol. 4, n°4, p. 673-683. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.3917/ethn.104.0673 > (consulté le 5 avril 2012)

Roger A. « Le paysage occidental ». *Le Débat* [En ligne]. 1991. Vol. 65, n°3, p. 14. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.3917/deba.065.0014 > (consulté le 16 avril 2012)

Roger A. *Court traité du paysage*. [Paris] : Gallimard, 1997.

Service technique de l'urbanisme, Agence de l'arbre et des espaces verts. *Les Français et les espaces verts publics urbains : enquête nationale de l'I.F.O.P., enquête H.I.R.A.M.* Paris : Service technique de l'Urbanisme, 1978. ISBN : 2110817313 9782110817310.

Sgard A. « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* [En ligne]. 23 septembre 2010. n°Vol. 1, n° 2,. Disponible sur : < http://developpementdurable.revues.org/8565 > (consulté le 18 mai 2012)

Shustermann R., Cometti J.-P., Gaspari F., Combarnous A. *La fin de l'expérience esthétique*. Pau : PUP, 1999.

Stamps A. E. « Ammons Scientific - USE OF PHOTOGRAPHS TO SIMULATE ENVIRONMENTS: A META-ANALYSIS ». *Perceptual and Motor Skills*. 1990. Vol. 71, p. 907-913.

Talaska N., Rivière-Honegger A. *Compte-rendu de l'enquête par questionnaire auprès des habitants de la vallée du Gier Accord cadre Agence de l'Eau ZABR action 20*. [s.l.] : UMR 5600 EVS, 2010. (OSF 2010 – Culture de l'eau et du cours d'eau – Analyse des relations sociétés/eau/territoire. Terrain d'observation bassin du Gier (année 2).

Tomas F. « Du paysage aux paysages, pour une autre approche paysagère / From landscape to landscapes : for an alternative approach to landscape ». *Revue de géographie de Lyon* [En ligne]. 1994. Vol. 69, n°4, p. 277-286. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.3406/geoca.1994.4270 > (consulté le 24 mai 2012)

Tricaud P.-M. *Conservation et transformation du patrimoine vivant. Étude des conditions de préservation des valeurs des patrimoines évolutifs*. Paris : Université Paris-Est, 2010. 252 p.

UNEP-IPSOS. *Les espaces verts de demain Usages et attentes des Français*. 2008.

UNEP-IPSOS. *Le jardin, un bien social à partager Les Français font le choix du vert*. Les entreprises du paysage, 2010.

Université de Besançon. « Le système de définition du paysage - Hypergéo ». [s.l.] : [s.n.], 2004. Disponible sur : < http://www.hypergeo.eu/spip.php?article293 > (consulté le 9 mai 2012)

Villages des bords de Marne. « Ce qu'il faut savoir sur le parc départemental et la base de plein air et de loisirs de Créteil ». *n°46*. 21 septembre 1978.

Zube E. H., Friedman S., Simcox D. E. « Landscape change: Perceptions and physical measures ». *Environmental Management* [En ligne]. septembre 1989. Vol. 13, n°5, p. 639-644. Disponible sur : < http://dx.doi.org/10.1007/BF01874970 > (consulté le 21 mai 2012)

ANNEXES

1. Présentation du paysage de la base de loisirs de Créteil

Tableau 11 : Présentations du paysage de Créteil

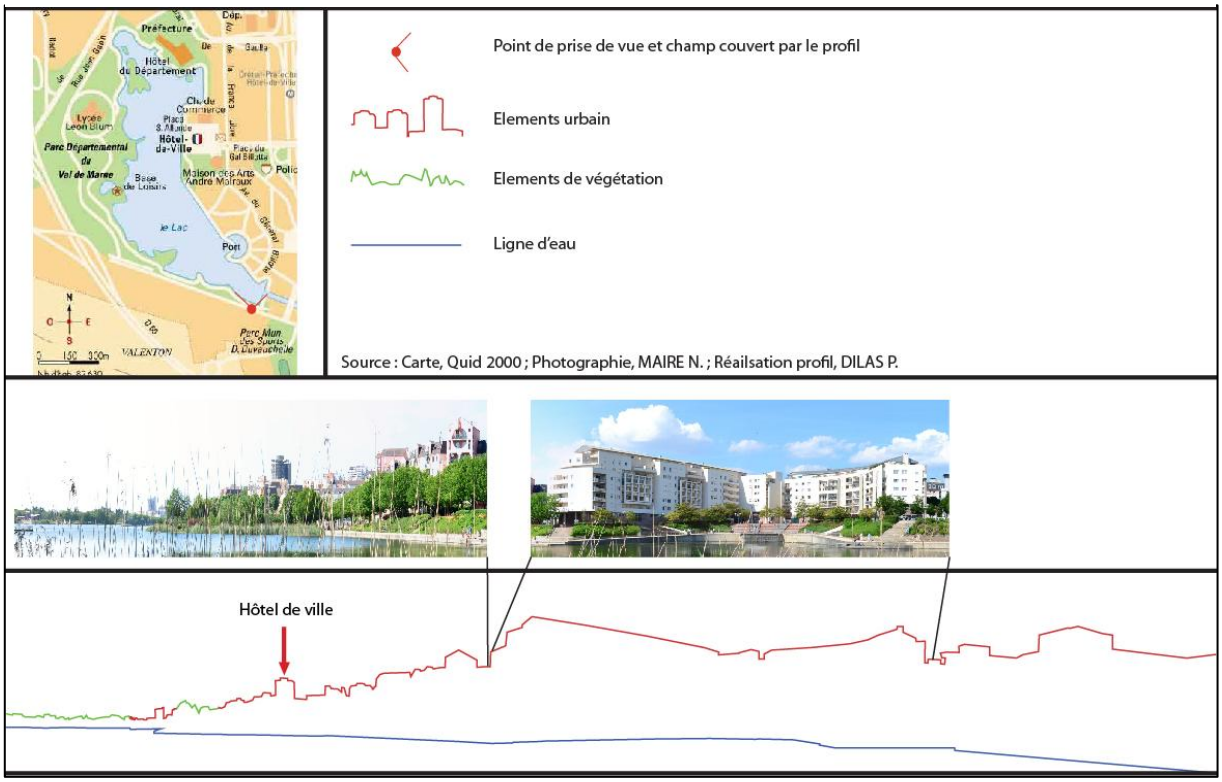

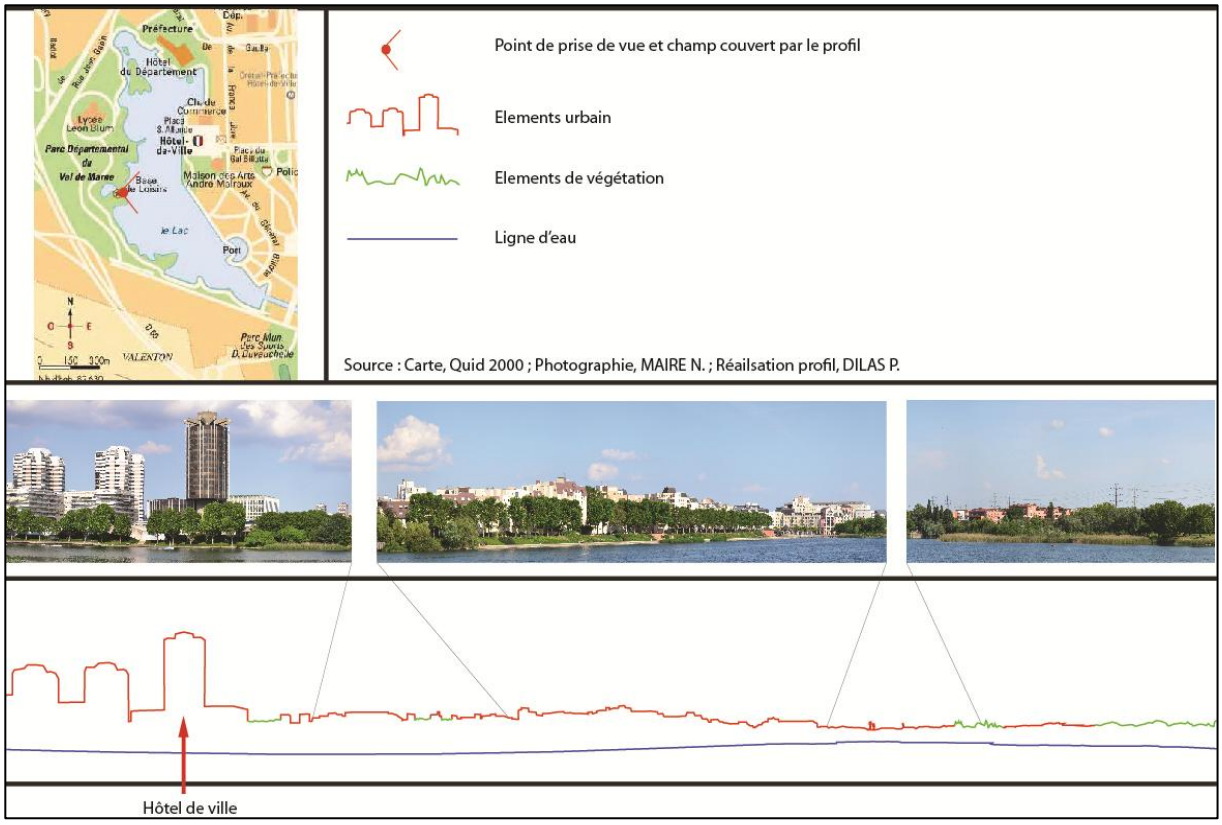

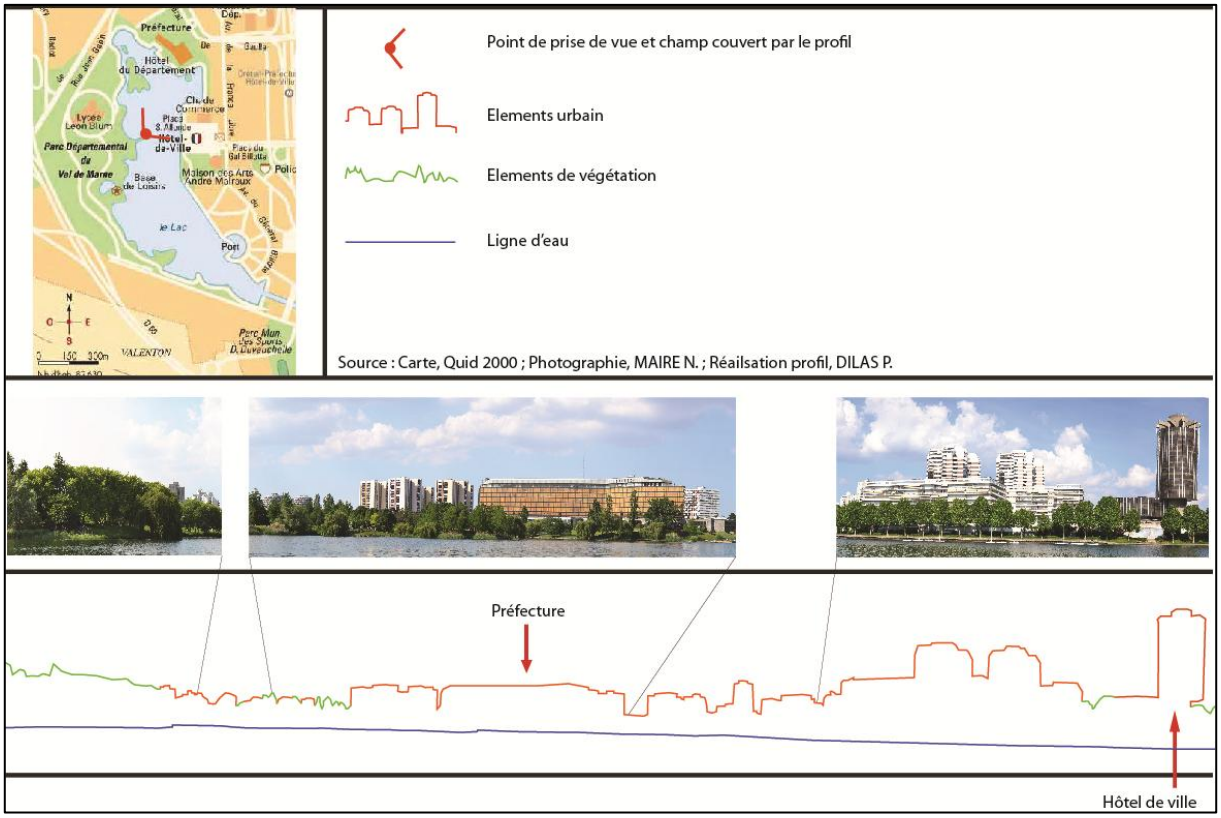
Point de prise de vue et champ couvert par le profil
Elements urbain
Elements de végétation
Ligne d'eau
Source : Carte, Quid 2000 ; Photographie, MAIRE N. ; Réailsation profil, DILAS P.
Préfecture
Hôtel de ville

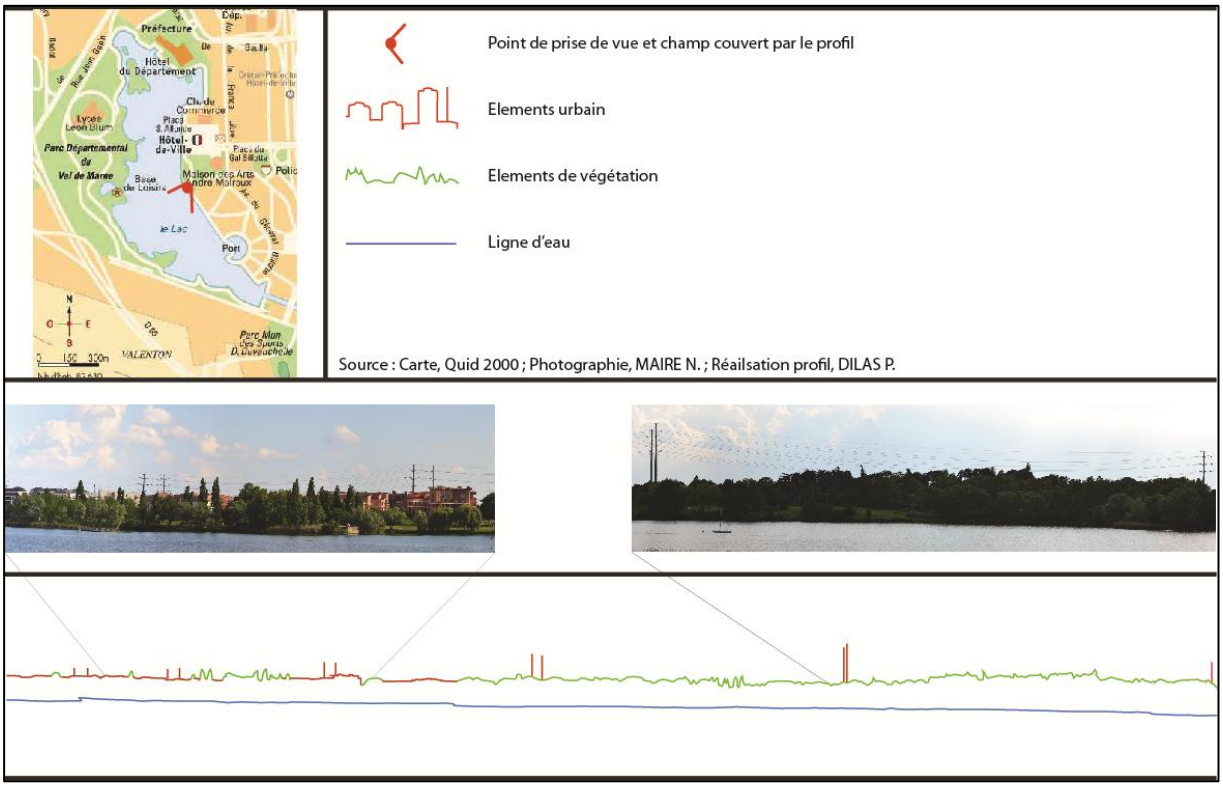
Point de prise de vue et champ couvert par le profil
Elements urbain
Elements de végétation
Ligne d'eau
Source : Carte, Quid 2000 ; Photographie, MAIRE N. ; Réailsation profil, DILAS P.

2. Grille d'entretien

Exemple de la grille utilisée pour les maires-adjoints de secteur :

Je travaille sur l'histoire du lac de Créteil dans le cadre d'un travail universitaire et j'ai souhaité vous rencontrer dans le cadre de votre rôle de représentante du secteur sud de la ville.

Pouvez vous, dans un premier temps me parler de vous, de votre rôle de maire de secteur :
- Quelles sont vos responsabilités ? Le fait que la base de loisirs soit limitrophe de votre secteur peut-il influencer la gestion des lieux (positif ou négatif) ?
- Est-ce que des « problèmes » en rapport avec le lac son souvent évoqués lors des réunions de quartiers ? Si oui, quels sont-t-ils ?
- De manière générale, le lac de Créteil représente-t-il un atout pour votre secteur ? pourquoi ?

Merci beaucoup pour vos réponses. Je souhaiterai maintenant aborder votre point de vue et vos connaissances personnelles sur le lac de Créteil. Lorsque je parle de connaissances il s'agit de la relation que vous avez avec le lieu.
Ce que je cherche à savoir, tout d'abord, c'est comment était le lac autrefois : à quoi ressemblait-il, qu'y faisait-on ? Ensuite, dans un second temps, j'aimerais savoir comment le lac a évolué, si son utilisation a changé et si son intérêt écologique a été amélioré. Enfin, je souhaiterai recueillir votre avis sur la qualité de ce lieu, est-il (ou a-t-il été) source de bien-être ?

A quand remonte votre première visite de la base de loisirs ?
Depuis combien de temps connaissez-vous le lac de Créteil ?
Est-ce que vous vous y rendez souvent ? (combien de fois par mois ?)
Aviez-vous des moments privilégié de la journée ou de la semaine ? Pourquoi ?
La saison influençe-t-elle votre fréquentation ou bien n'a-elle aucun impact ?
Une fois au lac de Créteil, combien de temps restez-vous habituellement ?
Pourquoi fréquentez-vous ce lac plutôt qu'un autre ? ou bien pourquoi un autre et pas celui-ci ?

Emotions, sentiments associés à la fréquentation
Est-ce un milieu où vous vous sentez bien ? Pas bien ? (notion de sécurité ou de danger)
Quels sont les sentiments que vous ressentiez lorsque vous vous rendez au lac de Créteil ?
Quelles peuvent être les causes de ces émotions ? (si nature : quoi exactement dans la nature ?)
Lorsque vous allez à la base de loisirs de Créteil, rencontrez-vous d'autres personnes ? Pourquoi ces personnes sont-elles là ?
Quelle couleur associerez-vous au lac de Créteil ?

Y a-t-il une anecdote, un souvenir qui vous vient à l'esprit et qui s'est déroulé à la bdl de Créteil ?

Ces questions vont permettre d'associer les éléments qui unissent l'individu avec le lac. Des épisodes passés et marquants. On cherche à savoir si ces souvenirs ont été particulièrement agréables ou non, s'ils ont eu lieu pour effectuer une activité ou bien lors de moment intimes avec des proches, etc.

Le lac de Créteil
Si vous deviez décrire le lac tel qu'il était auparavant, comment vous y prendriez-vous ? Quels étaient les éléments faisant le charme de ce lieu ? ou bien le rendait désagréable ?

Temporalité de la fréquentation
Veniez-vous régulièrement à la bdl de Créteil ou bien était-ce exceptionnel ? A quel rythme veniez-vous ?
Aviez-vous des moments privilégiés de la journée ou de la semaine ? Pourquoi ?
La saison influençait-elle votre fréquentation ou bien avait-elle aucun impact ?
Une fois au lac de Créteil, combien de temps restiez-vous habituellement ?

Emotions, sentiments associés à la fréquentation
Est-ce un milieu où vous vous sentiez bien ? Pas bien ? (notion de sécurité ou de danger)
Quels sont les sentiments que vous ressentiez lorsque vous vous rendiez au lac de Créteil ?
Quelles pouvaient être les causes de ces émotions ? (si nature : quoi exactement dans la nature ?)

Lorsque vous alliez à la base de loisirs de Créteil, rencontriez-vous d'autres personnes ? Pourquoi ces personnes étaient-elles là ?
Quelle couleur associerez-vous au lac de Créteil ?

Vous venez de me décrire la base de loisirs auparavant. Ces informations vont beaucoup m'aider dans mon étude sur l'histoire du lac. Ce que j'aimerais savoir également, c'est si ce que vous m'avez présenté a évolué depuis.

La fréquentation du lieu a-t-elle changé ? plus ou moins de monde qu'auparavant ?
Y a-t-il de nouvelles activités proposées ?
Les comportements ont-ils changé ?

A partir de votre expérience personnelle, avez-vous remarqué une évolution du paysage de la base de loisirs ? à quel niveau : végétation, qualité des eaux, urbanisation, etc.
Ces changements ont-ils eu lieu de manière progressive ? et à partir de quand les avez-vous observés ?
Comment jugez-vous ces évolutions ? Quelles peuvent être les causes des problèmes et améliorations que vous signaler ?
Quelle couleur associez-vous au lac de Créteil aujourd'hui ?

Aujourd'hui, avec toutes ces évolutions, avez-vous plaisir à vous rendre à la bdl ? Les émotions que vous éprouvez ont-elles changé ?
Si un guide touristique vous demandais de prendre des photographies pour promouvoir la bdl de Créteil, qu'est-ce vous souhaiteriez montrer de particulier ? Et si, au contraire, on vous demandait de photographier quelques choses de la bdl de Créteil que vous jugez particulièrement moche, ou une évolution du milieu qui vous semble négative, que choisissez-vous ? Pourquoi ?

Pour mieux vous connaître
Qui ?
Age ?
Profession ?
Où habiter vous ? (quartier) Dans quels types de résidence ?
Temps d'habitation ?
Avez-vous déjà vécu dans une maison/appartement à proximité d'un plan/cours d'eau ?

3. Résultats des choix des termes qualificatifs

Tableau 12 : Termes qualificatifs

Animal	Fermé	Original, rare
Agréable, plaisant	Gai	Originel, intact
Apaisant	Homogène	Ouvert
Artificiel, anthropisé	Inintéressant, ennuyeux	Pollué
Atypique	Intéressant, passionnant	Propre
Banal, fréquent	Laid, inesthétique	Sain
Beau, esthétique	Malsain	Sale
Biodiversifié	Modifié, dégradé	Stressant
Connu,clair	Monospécifique	Sûr
Dangereux	Mort	Triste
Désagréable, déplaisant	Minéral	Typique
Diversifié, contrasté	Naturel, sauvage	Végétal
Dynamique, actif, agité	Nonchalant, amorphe	Vivant
Etonnant, mystérieux	Non dynamique, inactif, tranquille	Autres propositions
Excitant, stimulant	Non pollué	

Source : Cottet M., 2010

Graphique 23 : Pourcentage de choix effectué par termes qualificatifs

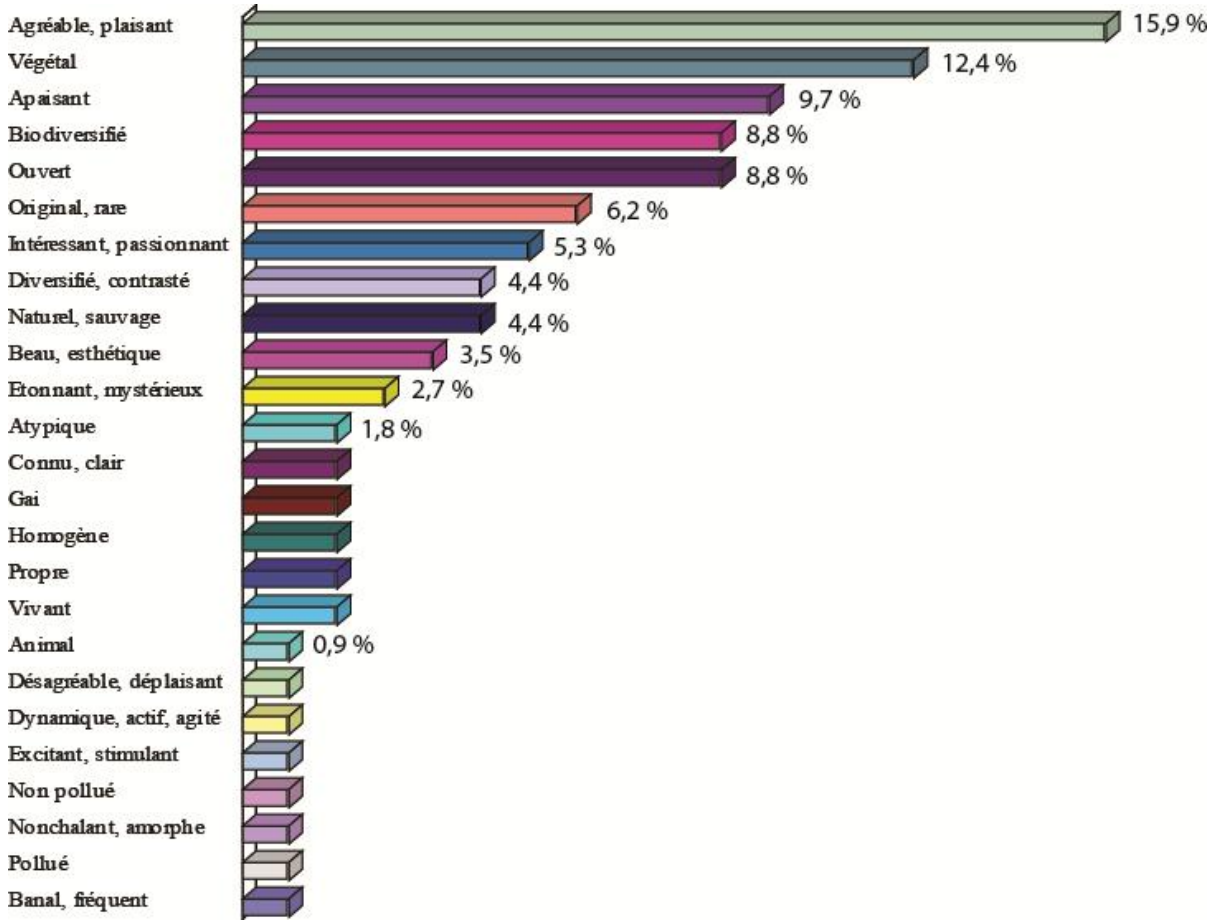

Source : Photo-questionnaire, mai 2012, Dilas P.